



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 MARS 2024**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil municipal :  
le 19/03/2024

Publication :  
le 29/03/2024

**Délibération n° D-2024-98**

Politique de la Ville - Contrat de Ville 2024-2030 -  
"Engagements Quartiers 2030"

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Lydia ZANATTA

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS

**Excusés :**

Monsieur Hervé GERARD.

**Direction Générale des Services**

**Politique de la Ville - Contrat de Ville 2024-2030 -  
"Engagements Quartiers 2030"**

Monsieur Philippe TERRASSIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la note du 13 avril 2023 relative à l'actualisation de la géographie prioritaire ;

Vu la circulaire du 15 mai 2023 relative à l'organisation de la concertation citoyenne dans le cadre de la refonte des Contrats de ville ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des Contrats de ville 2024-2030 ;

L'année 2023 a été marquée par l'élaboration du prochain Contrat de ville sur la période 2024-2030 appelé également « Engagements Quartiers 2030 ».

La Ville de Niort s'est particulièrement impliquée aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Niortais dans cette démarche empreinte d'une forte dynamique partenariale associant l'ensemble des parties prenantes : institutions, associations, acteurs de terrains et habitants.

Si l'évaluation conduite en 2022 a montré des avancées, des enjeux majeurs demeurent en termes de pauvreté, d'accès à l'emploi, de sécurité, d'éducation, de santé... mais aussi de cohésion sociale, nourries des valeurs de la République et de mixité de peuplement. Viennent également s'ajouter les enjeux liés au développement durable maintenant pleinement visibles et qui se posent avec une acuité particulière dans ces quartiers.

En réponse, l'ambition porte sur une nouvelle Feuille de route constituée d'actions et d'engagements concrets, inscrits dans le temps, facilitant le suivi et la mesure des impacts.

Cette ambition repose sur des principes clés sur lesquels la Ville de Niort a sollicité ses directions. Parmi ces principes :

- la mobilisation du droit commun pour que les habitants des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) du Pontreau Colline St André, Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie soient pris en compte à leur juste poids démographique au sein de chaque politique publique ;
- des engagements concrets assortis d'indicateurs pour mesurer les impacts.

Les 6 années qui s'ouvrent, seront mises à profit pour favoriser l'appropriation, la mise en œuvre et l'animation de la démarche au sein d'une gouvernance renouée qui conforte les Conseils citoyens en tant que représentants des habitants des quartiers prioritaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le Contrat de Ville 2024-2030 appelé également « Engagements Quartiers 2030 » joint en annexe et autoriser sa signature ;
- autoriser la signature le cas échéant de tous documents afférents.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Lydia ZANATTA**

**Jérôme BALOGÉ**



# quartiers2030

## CONTRAT DE ville DE L'AGGLOMÉRATION NIORTAISE

niort agglo  
Agglomération du Niortais



PRÉFÈTE  
DES DEUX-SÈVRES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



ANRU  
Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine



3F  
Immobilière  
Atlantic Aménagement  
ActionLogement



# SOMMAIRE

<b>Editoriaux .....</b>	<b>3</b>
<b>Regards d'habitants .....</b>	<b>6</b>
PAROLE DES CONSEILLERS CITOYENS .....	7
ENQUETE AUPRES DES HABITANTS DES 3 QUARTIERS PRIORITAIRES .....	10
<b>Éléments de contexte .....</b>	<b>16</b>
CADRE REGLEMENTAIRE ACTUALISE « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 » .....	17
ECOSYSTEME DES CADRES STRATEGIQUES DES PARTENAIRES ET LEUR ARTICULATION AVEC LE CONTRAT DE VILLE .....	19
RAPPEL DES PROJETS URBAINS CONDUITS SUR LES 3 QPV .....	20
<b>Portrait de quartiers .....</b>	<b>27</b>
PERIMETRES DE LA NOUVELLE GEOGRAPHIE PRIORITAIRE .....	28
PRESENTATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES .....	32
<b>Méthode d'élaboration du contrat .....</b>	<b>33</b>
2022 : LE TEMPS DE L'EVALUATION .....	34
2023 : LA CO-CONSTRUCTION ET LES ENGAGEMENTS DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030 .....	36
<b>Engagements par objectifs prioritaires .....</b>	<b>37</b>
DEVELOPPER DES QUARTIERS ATTRACTIFS ET BIEN INSERES DANS LE TERRITOIRE .....	39
POUR DES PARCOURS VERS L'EMPLOI ADAPTES A TOUTES ET TOUS .....	49
L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET LA PARENTALITE.....	58
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DANS LES QUARTIERS .....	69
BIEN VIVRE AU SEIN DE QUARTIERS DURABLES .....	75
LA CITOYENNETÉ EN ACTION : REINVENTER LE VIVRE ENSEMBLE DANS LES QUARTIERS .....	80
<b>Engagements par acteur .....</b>	<b>88</b>
<b>Gouvernance .....</b>	<b>101</b>
LE SCHEMA DE GOUVERNANCE .....	102
LE FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DES DIFFÉRENTES INSTANCES.....	103
L'ANIMATION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE PENDANT LA DURÉE DU CONTRAT .....	106
<b>Annexe « Boîte à Outils » précisant les engagements de chaque partenaire signataire.....</b>	<b>109</b>



# Éditoriaux

## Edito Contrat de Ville du Maire/Président de Niort Agglo



Bien que l'évaluation en 2022 du dernier Contrat de Ville ait montré des avancées, des défis majeurs demeurent en termes de pauvreté, d'accès à l'emploi, de sécurité, d'éducation, de santé mais aussi de mixité sociale et de mixité de peuplement.

S'ajoutent désormais les conséquences du dérèglement climatiques et la dépendance aux énergies fossiles dont les habitants des quartiers populaires subissent sans doute plus fortement les conséquences : défaut d'isolation dans les logements, apparition d'îlots de chaleur dans les espaces publics, hausse du coût des énergies.

C'est en prenant en compte l'ensemble de ces constats que nous avons élaboré tout au long de l'année 2023 ce nouveau contrat « Engagements quartiers 2030 ». Notre ambition se traduit par des actions et des engagements concrets, inscrits dans le temps facilitant ainsi leur suivi et leur évaluation et sur la mobilisation du droit commun qui doit s'appliquer au moins aussi bien dans les quartiers politique de la Ville.

Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires institutionnels et les Conseils Citoyens impliqués aux côtés de Niort Agglo et de l'Etat dans cette démarche. Les six années qui s'ouvrent seront mises à profit pour les accompagner en lien avec les services de l'Etat dans l'appropriation, la mise en œuvre et l'animation de ce contrat.

Niort Agglo, la Ville de Niort et le CCAS prendront aussi leur part et les engagements sont nombreux en termes de renforcement de la mixité, de mobilité, d'accès au sport et à la culture, de réaménagements des espaces publics, d'accès au service public, d'accueil de jeunes enfants etc ...

Nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que la pauvreté et son lot de difficultés cumulées soient une fatalité pour nos concitoyens.

Notre ambition est forte, celle de faire des quartiers politiques de la ville d'aujourd'hui des quartiers comme les autres demain, autrement dit une politique publique portée par la volonté de progrès social.

Jérôme BALOGE  
Maire de Niort/Président de Niort Agglo

## Edito Contrat de Ville de Madame La Préfète



L'année 2024 marque une étape majeure pour la politique de la ville, 10 ans après la parution de la loi Lamy du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

Le Contrat de Ville de l'agglomération niortaise signé en 2015 s'est terminé fin décembre 2023. Au regard de la situation de pauvreté dans les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville de Niort, l'actualisation de la géographie prioritaire permet de les maintenir dans la politique de la ville pour poursuivre et renforcer notre action.

Après une année d'évaluation, 2023 a été consacrée à l'élaboration du nouveau Contrat de Ville sur la période 2024/2030 appelé désormais « Engagements Quartiers 2030 ».

Cette démarche menée localement par Niort Agglo et l'État a mobilisé l'implication de très nombreux partenaires que je remercie : institutions signataires et leurs services, opérateurs associatifs, Conseils Citoyens et habitants.

Je salue le travail accompli qui à travers de nombreuses rencontres partenariales et de concertation citoyenne a permis de définir les enjeux prioritaires adaptés aux besoins des habitants et aux ressources de chaque quartier.

L'ambition de l'État est élevée et se dessine par 4 priorités :

- Le plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Les services publics dans les quartiers et l'émancipation pour tous à travers l'éducation, la culture, le sport et la citoyenneté ;
- La tranquillité et la sécurité publique ;
- La transition écologique et énergétique, axe qu'il s'agira de développer dans les projets urbains (logements, équipements, espaces publics, mobilité).

Je sais pouvoir compter sur la participation et l'implication de l'ensemble des partenaires pour relever les défis et accentuer les efforts afin d'offrir les mêmes chances de réussite et d'épanouissement à toutes et tous notamment en direction des jeunes.

Je souhaite réaffirmer la pleine mobilisation de l'État aux côtés des partenaires et en appui aux associations. De nombreuses initiatives et de la solidarité sont développées dans ces quartiers, les habitants fourmillent d'idées, de talents et de créativité, autant d'atouts qui pourront être davantage valoriser pour améliorer l'image de ces quartiers et développer la mixité sociale.

Emmanuelle DUBÉE,  
Préfète des Deux-Sèvres





# Regards d'habitants

## PAROLE DES CONSEILLERS CITOYENS

Les membres du Conseil Citoyen Clou Bouchet - Tour Chabot Gavacherie et du Conseil Citoyen Pontreau Colline Saint-André se sont réunis lors de deux rencontres communes qui se sont tenues le 23 novembre et le 18 décembre 2023 dans le cadre de la concertation citoyenne organisée par l'Agglomération de Niort et l'Etat. Cette concertation a eu pour ambition de permettre aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'être acteurs de l'élaboration de la nouvelle contractualisation.

Leurs avis et leurs recommandations sont présentées ci-dessous autour des atouts des quartiers, des défis à relever et de leurs propositions d'actions identifiées.

### Les quartiers prioritaires disposent dès aujourd'hui de nombreux atouts, même si on note des différences sur les trois quartiers :

- Une présence en proximité des établissements scolaires, des centres socio-culturels, d'équipements sportifs, d'associations et de services publics (à noter toutefois la fermeture de la Mairie de Quartier et de France Services au Clou Bouchet depuis les émeutes de l'été).
- Une bonne desserte des quartiers en transport en commun, en stations de vélos en libre-service (avec un bémol sur la navette Colline Saint-André qui ne dessert pas le Pontreau, ce qui serait apprécié des habitants).
- Globalement, les quartiers disposent d'espaces verts agréables avec une présence de bancs, de tables et offrant des îlots de fraîcheurs en cas de fortes chaleurs. Cet atout est toutefois à nuancer sur le quartier du Clou-Bouchet qui souffre d'un manque de végétation, notamment au niveau de la Place Auzanneau.
- Les quartiers prioritaires sont enfin des quartiers où il est possible de vivre au quotidien des solidarités de voisinage, où les acteurs

associatifs présents permettent de construire des projets ensemble, de partager des animations variées et des temps forts de fêtes de quartier.

- Les quartiers du Clou Bouchet et de Pontreau Colline Saint André disposent d'une offre de psychologue en proximité.

### Malgré ces atouts, il reste de nombreux défis à relever :

- Le « bien vivre-ensemble » ne se décrète pas, et il faut sans cesse renouveler les occasions de créer des rencontres, générant de la mixité culturelle, générationnelle et lutter contre le repli communautariste. Lorsque des conflits de voisinage se déclarent, les habitants ont besoin de la réactivité d'intervention des acteurs publics pour ne pas que les situations s'enveniment. Le rôle des gardiens d'immeuble est primordial pour assurer une fonction d'écoute auprès des habitants. Il est donc nécessaire qu'ils ne soient pas positionnés que sur des missions de nettoyage.
- Les quartiers sont régulièrement le lieu de trafic illicite sur l'espace public ou sur les espaces communs des immeubles. Ces situations créent un sentiment d'insécurité pour les habitants, et une nécessité de protéger les mineurs de ces activités. Par ailleurs, des situations de prostitution sont repérées dans les quartiers.

- Les quartiers ne pourront pas être attractifs tant qu'ils seront les lieux de dépôt des ordures et encombrants, sans que cela ne soit forcément du fait des habitants eux-mêmes.
- La fréquence, les horaires, le positionnement des arrêts de transport en commun et leur accessibilité peuvent encore être améliorés.
- Si le quartier du Pontreau Colline Saint André apparaît plus favorisé sur l'offre de santé, l'accès à un médecin généraliste et aux médecins spécialistes est aujourd'hui problématique dans les quartiers prioritaires comme ailleurs. Dans ces quartiers de fort turn-over de population, les habitants n'arrivent pas à trouver un professionnel de santé (médecin généraliste, dentiste).
- Les espaces publics méritent d'être rendus plus qualitatifs par la présence de la végétalisation, par un éclairage public suffisant pour permettre aux habitants de s'y sentir en sécurité, y compris en soirée. Ils doivent être dotés de cheminements piétons sécurisés et accessibles par tous. Les équipements sportifs extérieurs sont aujourd'hui plutôt utilisés par les garçons, les filles s'y autorisent moins.
- S'ils ne manquent pas d'offre commerciale dans les quartiers, ces derniers ne sont pas suffisamment diversifiés. Il manque encore d'initiatives pour permettre aux habitants d'avoir accès à une alimentation saine et accessible financièrement.
- Poursuivre les efforts pour mobiliser les parents lors des activités scolaires.

Nous souhaitons être force de proposition en proposant plusieurs actions très concrètes qui participeraient à rendre les quartiers plus attractifs et à améliorer la vie quotidienne des habitants :

➤ **Pour favoriser le bien vivre-ensemble, le lien social :**

- Développer des espaces de convivialité pour les jeunes et les adolescents.
- A l'arrivée de nouveaux locataires, rappeler les règles du bien-vivre ensemble systématiquement, avec des rappels réguliers, notamment par l'intermédiaire des gardiens d'immeuble. Lors de l'arrivée de nouveaux locataires, communiquer un kit d'information sur le quartier pour présenter les ressources et les numéros utiles.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles, la découverte des différentes cultures présentes sur les quartiers, lors de temps conviviaux comme des fêtes de quartier, des ateliers cuisine, ...

➤ **Pour rendre les quartiers plus attractifs :**

- Diversifier l'offre commerciale, notamment autour de l'alimentation, en faisant le lien avec des producteurs locaux (produits accessibles financièrement)
- Plus de mobilier urbain, notamment au Pontreau.
- Développer des aires de jeux innovantes et adaptées aux handicaps.

➤ **Pour des quartiers durables :**

- Développer les « repairs café » dans tous les quartiers pour accompagner les habitants dans la réparation de leurs objets.
- Développer les bourses aux vêtements, les boîtes à livres.
- Permettre aux habitants d'avoir accès à des jardins partagés, alimentés en eau pluviale, en impliquant les habitants à la création

et l'entretien. Ce sont de véritables outils pédagogiques, de sensibilisation à l'environnement, et d'accès à l'alimentation.

- Développer les composteurs collectifs de proximité dans les quartiers, dans une dynamique participative avec les habitants, tout en assurant une animation régulière des sites par des professionnels.
- Améliorer le circuit de la navette de la Colline Saint André pour une desserte du Pontreau.
- Mieux former les chauffeurs de bus à la prise en compte des personnes à mobilité réduite (utilisation de la plateforme d'accès aux fauteuils roulants)
- Aménager des trottoirs très praticables pour la marche et accessible à tous.

➤ ***Des quartiers favorables au bien-être et à la santé :***

- Réaliser les aménagements en pied d'immeubles au Pontreau prévus pour améliorer les circulations douces.
- Développer des parcours santé dans les quartiers.
- Développer des aires de jeux et d'activités physiques dans les quartiers.
- Soutenir les actions éducatives en direction des mineurs et de leurs parents sur des thématiques autour de « l'équilibre de vie » (relation aux écrans, sommeil, alimentation, ...).

## ENQUETE AUPRES DES HABITANTS DES 3 QUARTIERS PRIORITAIRES

L'enquête proposée dans le cadre de la démarche d'élaboration du nouveau contrat, a pour objet, en complément de l'avis des Conseils Citoyens, de recueillir l'avis des habitants sur leur quartier.

Un échantillon de **120 habitants** a été enquêté en novembre et décembre 2023, en mode face à face, par les médiateurs sociaux, des conseillers citoyens et la Mission de prévention spécialisée.

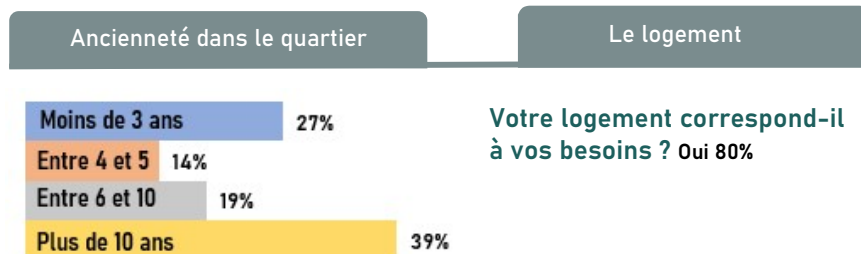
Clou Bouchet	Tour Chabot Gavacherie	Pontreau Colline St André
46 réponses – 38%	35 réponses - 29 %	39 réponses – 33%
Part de la population des 3 quartiers prioritaires		
45%	24%	30%

La représentativité par quartier est globalement bonne, même si la part des habitants enquêtés au Clou Bouchet est un peu sous-représentée au bénéfice des deux autres quartiers.

Représentativité conforme des âges :

	Enquêtés	Population
Moins de 25 ans	19%	18%
25-59 ans	57%	59%
60 ans et plus	24%	23%

51% des enquêtés vivent seuls, comme dans la population des ménages des 3 quartiers.



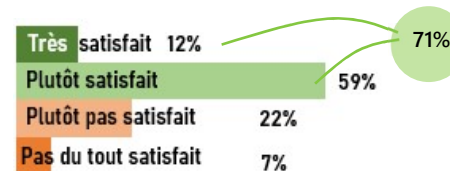
Les répondants de la Tour Chabot Gavacherie se distinguent par une ancienneté plus courte qui révèle une plus forte rotation.

## 1 Bien vivre dans les quartiers

*Des habitants globalement satisfaits de leur quartier*

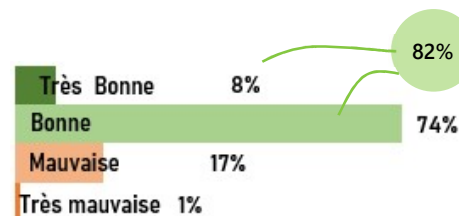
*\*Résultats globalisés pour les 3 quartiers*

### Etes-vous satisfait d'habiter le quartier ?



La satisfaction l'emporte pour 71% des habitants. Les habitants de la Tour Chabot Gavacherie ont un niveau de satisfaction le plus fort (79%).

### Comment est l'ambiance dans le quartier ?



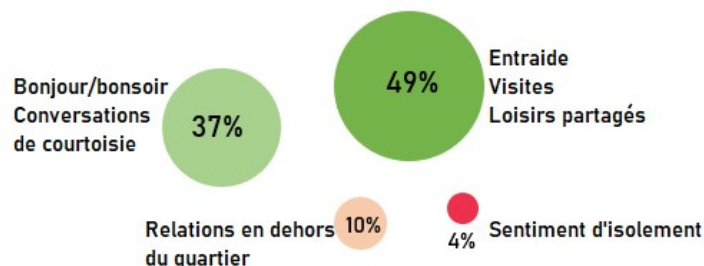
L'opinion sur l'ambiance est très majoritairement positive. Les habitants de la Tour Chabot Gavacherie sont encore très largement au-delà de la moyenne avec 97% d'opinion positive. Le Clou Bouchet est en dessous avec 74% d'opinion positive sur l'ambiance.

## 2 Relations et liens sociaux dans les quartiers

### Convivialité et Solidarité présentes dans les quartiers

Résultats globalisés pour les 3 quartiers

#### Quels liens ou relations avez-vous avec les habitants du quartier ?



La moitié des habitants déclarent avoir des relations approfondies sur leur quartier, faites d'entraide entre voisins, de visites les uns chez les autres, de loisirs partagés.

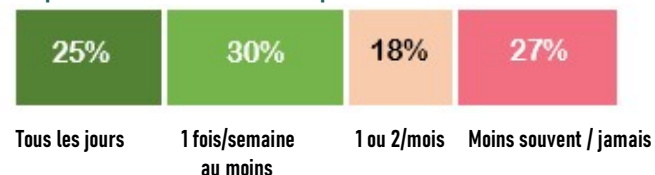
Pour 37%, les relations sont courtoises mais restent plus superficielles. Les habitants se saluent quand ils se croisent, sans plus.

Le sentiment d'isolement s'exprime très minoritairement (4%) mais il reste difficile de parler de son isolement à un enquêteur. 10% déclarent avoir leurs relations en dehors du quartier.

La question du repli demeure un enjeu majeur de ce nouveau Contrat de Ville avec l'arrivée d'un vieillissement accéléré, qui touchera aussi les quartiers prioritaires.

### L'ouverture sur la ville nuancée selon les quartiers

#### Fréquentez-vous d'autres quartiers sur la ville ?



Une petite majorité des enquêtés sortent de leur quartier régulièrement (55%), dont 25% tous les jours. Le Pontreau Colline St André se distingue des 2 autres quartiers par des échanges beaucoup plus fréquents avec le Centre-ville (70% le fréquente régulièrement). Le Clou Bouchet et la Tour Chabot Gavacherie atteignent juste 50% d'interactions vers l'extérieur. De plus, 1/3 des habitants du Clou Bouchet déclare ne jamais sortir du quartier, contre 19% au Pontreau.

### Des habitants qui présumant d'une image dégradée de leur quartier vue de l'extérieur

#### Selon vous, comment les personnes extérieures considèrent votre quartier ?



L'image présumée du quartier du Clou Bouchet est la plus dégradée (61%). La Tour Chabot Gavacherie a également une mauvaise image pour 45% des répondants mais les non réponses sont nombreuses (peut-être liée à la rotation de la population). L'image du Pontreau Colline St André est contrastée : 45% positive, 52% négative.

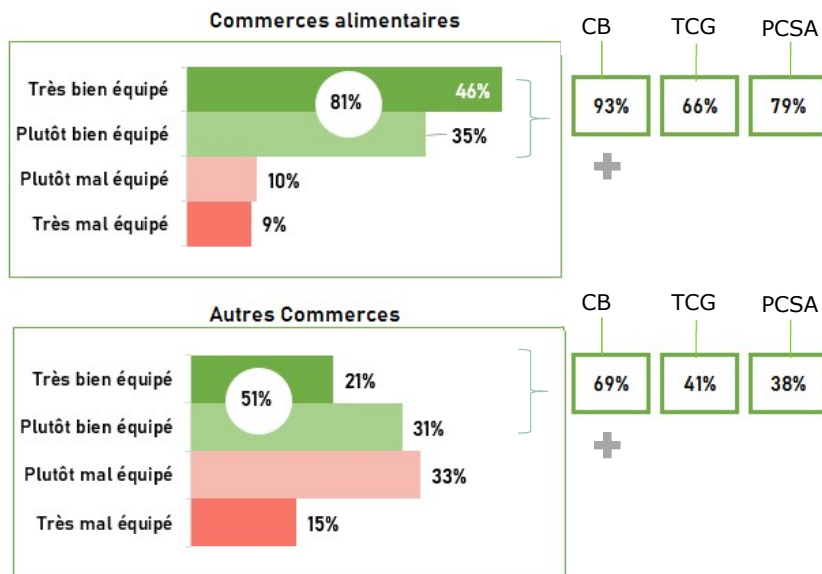
### 3

## L'équipement des quartiers

Les habitants considèrent-ils les quartiers suffisamment équipés sur les thématiques suivantes ?

### Commerces

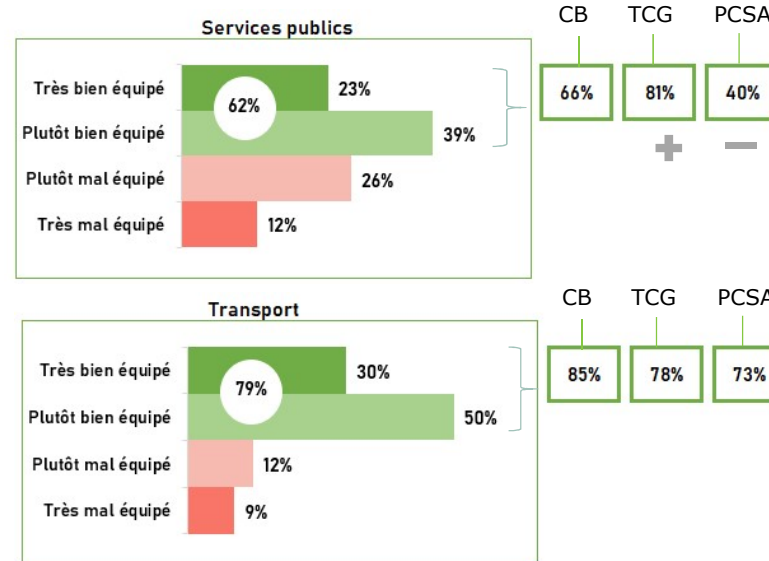
Clou Bouchet (CB) - Tour Chabot Gavacherie (TCG) - Pontreau Colline St André (PCSA)



Les habitants témoignent d'un bon équipement en **commerces alimentaires** (très ou plutôt bien pour 81% des enquêtés). Le niveau de satisfaction est le plus important sur le Clou Bouchet. La présence du Supermarché Carrefour est sans doute déterminante dans cette appréciation.

L'opinion sur le **commerce autre qu'alimentaire** est mitigée. Elle varie selon les quartiers : positive au Clou Bouchet pour 69%, négative sur le Pontreau Colline St André pour 38% et la Tour Chabot Gavacherie avec 41%.

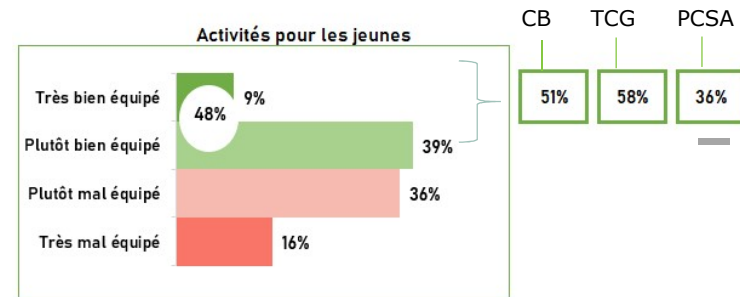
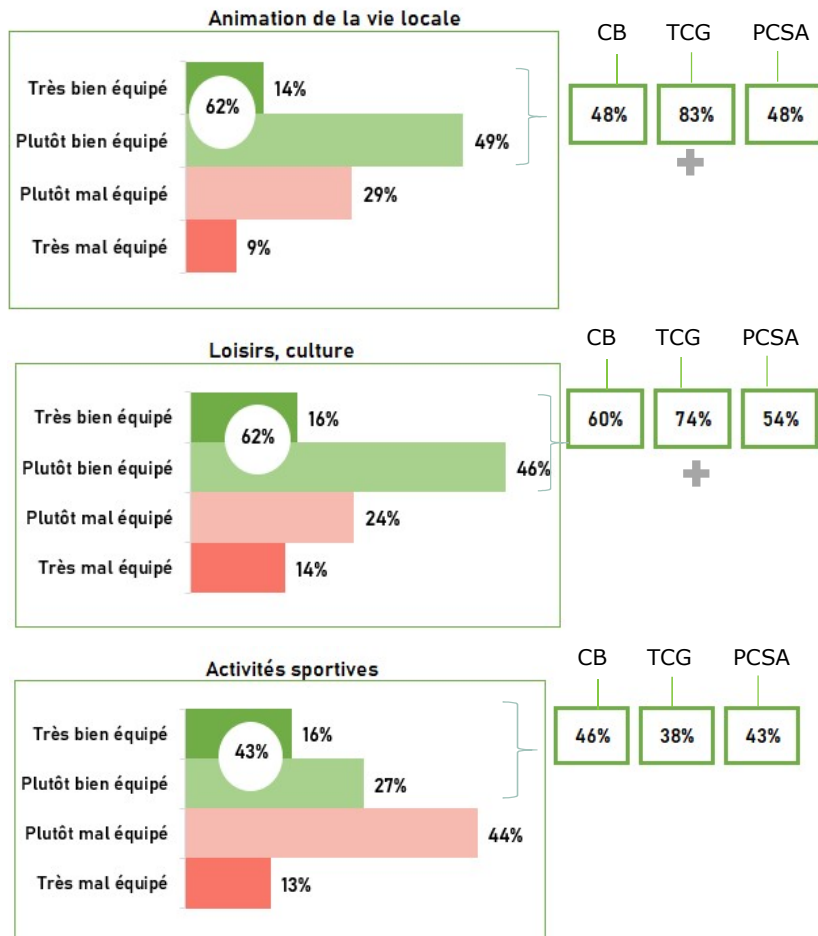
### Services



S'agissant des **services publics**, 62% des habitants sont satisfaits mais le contraste des opinions est flagrant entre les quartiers : satisfaction élevée pour la Tour Chabot Gavacherie (81%), satisfaction bonne pour 2/3 des enquêtés au Clou Bouchet. Le Pontreau Colline St André dénote avec une opinion négative à hauteur de 60% des répondants. Cet avis peut s'expliquer par l'installation récente de France Services.

L'avis sur les moyens de **transport** est très positif (79%) et plus consensuel dans les 3 quartiers. Le Pontreau Colline St André obtient un niveau de satisfaction plus bas qui peut être expliqué en partie par les travaux en cours. En complément des dessertes de bus, il est prévu, suite aux remontées des Conseils Citoyens, que la navette gratuite puisse s'approcher des tours à l'échéance des travaux.

## Animation, loisirs



**L'animation de la vie locale ainsi que l'offre en loisirs et culture** obtiennent globalement une satisfaction positive pour 60% des répondants. Cependant, les écarts sont importants entre quartiers. Les habitants de la Tour Chabot Gavacherie considèrent leur quartier mieux pourvu que les 2 autres.

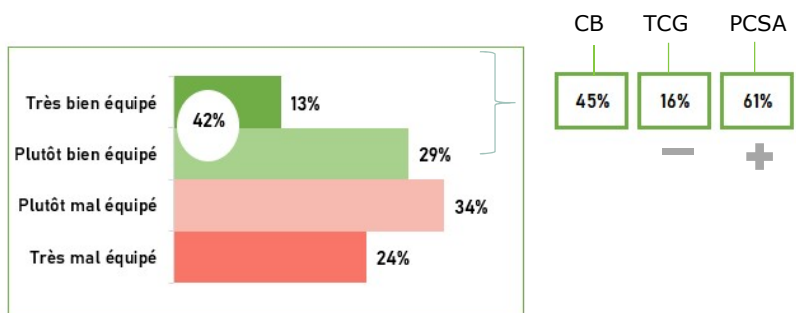
S'agissant des **activités sportives**, l'insatisfaction l'emporte en moyenne et particulièrement sur la Tour Chabot Gavacherie. Faut-il voir, à travers ses opinions, un écart entre la présence effective d'équipements sportifs et la fréquentation réelle de la population ?

**Les activités pour les jeunes :** le niveau d'équipement est jugé plutôt insatisfaisant pour une légère majorité des répondants : 52%, dont 16% jugeant leur quartier très mal équipé. Le quartier du Pontreau Colline St André influence la moyenne avec une opinion très défavorable (seulement 36% d'avis positifs).

L'animation culturelle, sportive et de loisirs demeure un enjeu essentiel pour les quartiers afin d'occuper positivement l'espace public et offrir aux habitants des opportunités d'émancipation et d'accessibilité à ces offres dont ils sont souvent éloignés.



## Santé

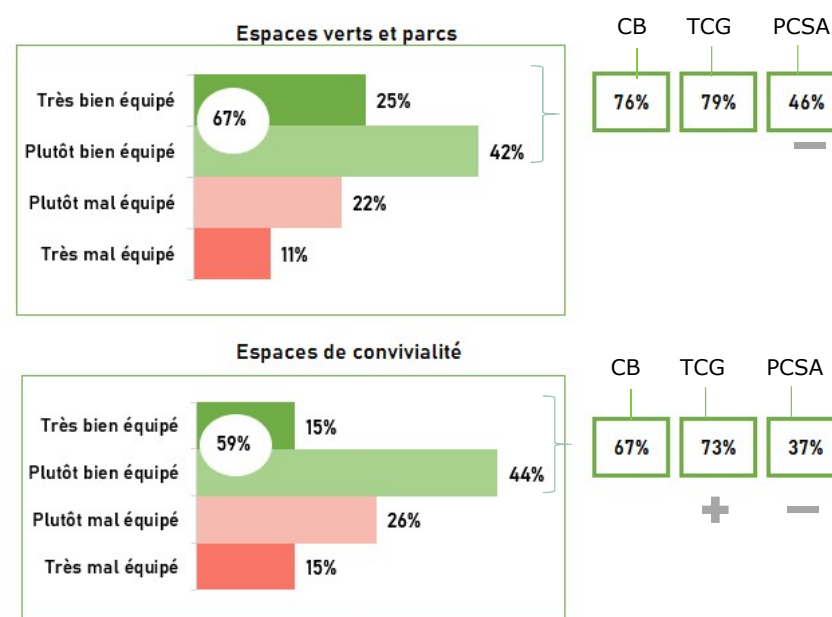


L'accès aux équipements de santé est très diversement apprécié selon les quartiers.

Les plus satisfaits sont les habitants du Pontreau Colline St André avec 61% d'avis positifs, à corrélérer avec la présence d'un cabinet médical. Les moins dotés sont les habitants de la Tour Chabot Gavacherie avec seulement 16 % qui s'estiment bien équipé.

Compte tenu des tensions relatives à l'installation de nouveaux professionnels de santé, le nouveau Contrat de Ville mettra l'accent sur le développement d'actions de prévention.

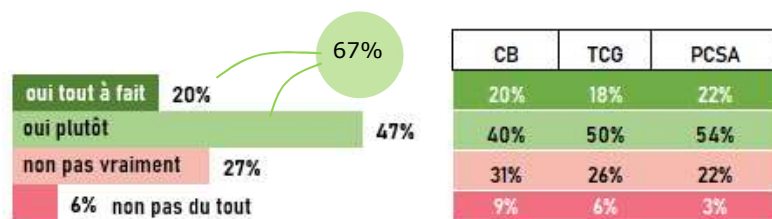
## Cadre de vie, environnement



Au moins 75% des habitants du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie apprécient l'environnement et les espaces verts de leur quartier à 75%. A l'inverse, le Pontreau Colline St André est plus mal noté pour son cadre de vie et le manque d'espaces de convivialité. Le projet de renouvellement urbain en cours devrait répondre à ce constat.

## La sécurité

### Vous sentez-vous en sécurité dans le quartier ?



Le sentiment de sécurité l'emporte dans les 3 quartiers. Au Pontreau Colline St André, plus qu'ailleurs, le sentiment de sécurité est plus fort : 76%. A la Tour Chabot Gavacherie, il s'élève à 68% et au Clou Bouchet à 60%.

## Des atouts et des pistes d'amélioration

Libre expression des habitants les invitant à formuler 3 propositions

### 4 3 choses appréciées

#### Clou Bouchet

N°1	Commerces	26%
N°2	Transport, bus gratuit, réseau	16%
N°3	Services et équipements	12%
	Animation du CSC et des associations	12%
	Ambiance, convivialité, voisinage...	12%

#### Tour Chabot Gavacherie

N°1	Environnement, espaces verts	23%
N°2	Animation du CSC et des associations	21%
N°3	Ambiance, convivialité, voisinage	19%

#### Pontreau Colline Saint André

N°1	Commerces	22%
N°2	Services et équipements	18%
N°3	Ambiance, convivialité, voisinage	15%

### 3 choses à améliorer

#### Clou Bouchet

N°1	Animation, convivialité, liens sociaux	24%
N°2	Jeux, activité, services pour les enfants	17%
N°3	Sécurité, civilité	15%

#### Tour Chabot Gavacherie

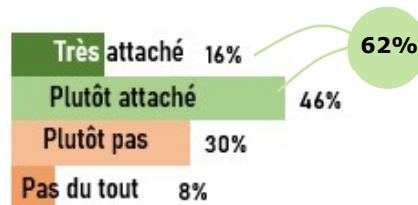
N°1	Animation, convivialité, liens sociaux	21%
N°2	Commerces	21%
N°3	Santé	16%

#### Pontreau Colline Saint André

N°1	Environnement	26%
N°2	Animation, convivialité, liens sociaux	21%
N°3	Propreté	18%

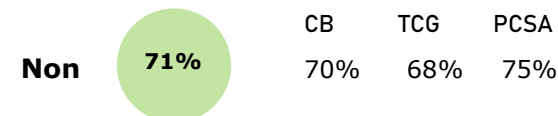
## L'attachement au quartier

### Etes-vous attaché au quartier ?



L'attachement au quartier est réel pour 62% des habitants en moyenne. Il est fort pour la Tour Chabot Gavacherie (77%). La situation est plus mitigée sur le Clou Bouchet : 52% très ou plutôt attachés.

### Auriez-vous envie de déménager dans un autre quartier ?





# Éléments de contexte

## CADRE REGLEMENTAIRE ACTUALISE « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »

La loi de programmation pour la ville et cohésion urbaine du 21 février 2014 a défini le cadre de l'intervention de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants et de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le reste de l'unité urbaine.

Mise en œuvre au moyen d'un contrat unique, conformément à l'article 6 de la loi, la politique de la ville regroupe les dimensions sociales, urbaines et économiques et s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants et les acteurs du quartier.

Initialement prévus pour une durée de 6 ans, les contrats de ville signés en 2015 sont arrivés à échéance au 31 décembre 2023, l'Etat communiquant, au préalable, différents éléments de cadrage.

**La refonte des contrats de ville appelés "Engagements Quartiers 2030" repose sur trois piliers : une contractualisation resserrée, un zonage actualisé et une participation citoyenne ravivée.**

---

### Note du 13 avril 2023 du Ministre chargé de la Ville et Logement relative à l'actualisation de la géographie prioritaire

Elle vient actualiser les critères qui ont prévalu à la définition des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville en 2014 sans ajout de critère supplémentaire et à partir de données produites par l'INSEE de 2019 à l'échelle de carreaux de 200m.

Les QPV doivent remplir les conditions suivantes :

- Être dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants ;
- Le nombre minimal d'habitants d'un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est fixé à 1 000 ;
- Le critère de revenu est défini par une approche mêlant deux références : le décrochage par rapport aux revenus de l'unité urbaine dans laquelle se situe la zone et le décrochage par rapport aux revenus de la France métropolitaine.

### Circulaire du 15 mai 2023 relative à l'organisation de la concertation citoyenne dans le cadre de la refonte des contrats de ville

Elle précise les modalités de la concertation au niveau national mais également les attentes pour la concertation locale (réunion publique notamment), en prenant en compte les recommandations de la commission nationale « participation citoyenne » présidée par M Mohamed MECHMACHE, responsable du collectif associatif « Pas sans nous ».

L'enjeu est de créer une nouvelle dynamique en s'appuyant sur l'expérience vécue des habitants pour co-construire des réponses concrètes à leurs besoins et identifier les changements attendus à l'horizon 2030, les projets structurants, les solutions et dispositifs à déployer.

## Circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024 – 2030 dans les départements métropolitains

Elle fixe les modalités calendaires et méthodologiques de la nouvelle génération des contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 ».

Elle indique que les nouveaux contrats de ville doivent répondre à un triple objectif :

- Simplifier et accélérer l'action publique pour produire des résultats tangibles pour les habitants ;
- Assurer des réponses de qualité aux attentes des habitants, parmi lesquelles la sécurité, l'écologie du quotidien et l'accès à tous les services publics (offre éducative, sportive, culturelle), l'emploi
- Maximiser la mobilisation des acteurs publics et privés tout en rendant plus lisible le rôle de l'Etat.

Leur contenu doit être centré sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers et articulés avec les autres stratégies de politiques publiques présentes dans les territoires. Le nombre d'enjeux est limité et ils doivent être adaptés aux besoins et aux ressources de chaque territoire.

Leur durée est fixée à 6 ans avec un point d'étape en 2027 pour ajuster les priorités identifiées et les stratégies déployées.

Ils peuvent comprendre un volet investissement afin de définir les modalités de soutien aux projets identifiés via la mobilisation des dotations de l'État (fonds vert, DSIL...), de ses opérateurs (ANAH, ANCT, ADEME), des collectivités territoriales ainsi que des bailleurs sociaux et des investisseurs privés.

La circulaire encourage également la mise en œuvre de financement pluriannuel via des conventions pluriannuelles d'objectifs.

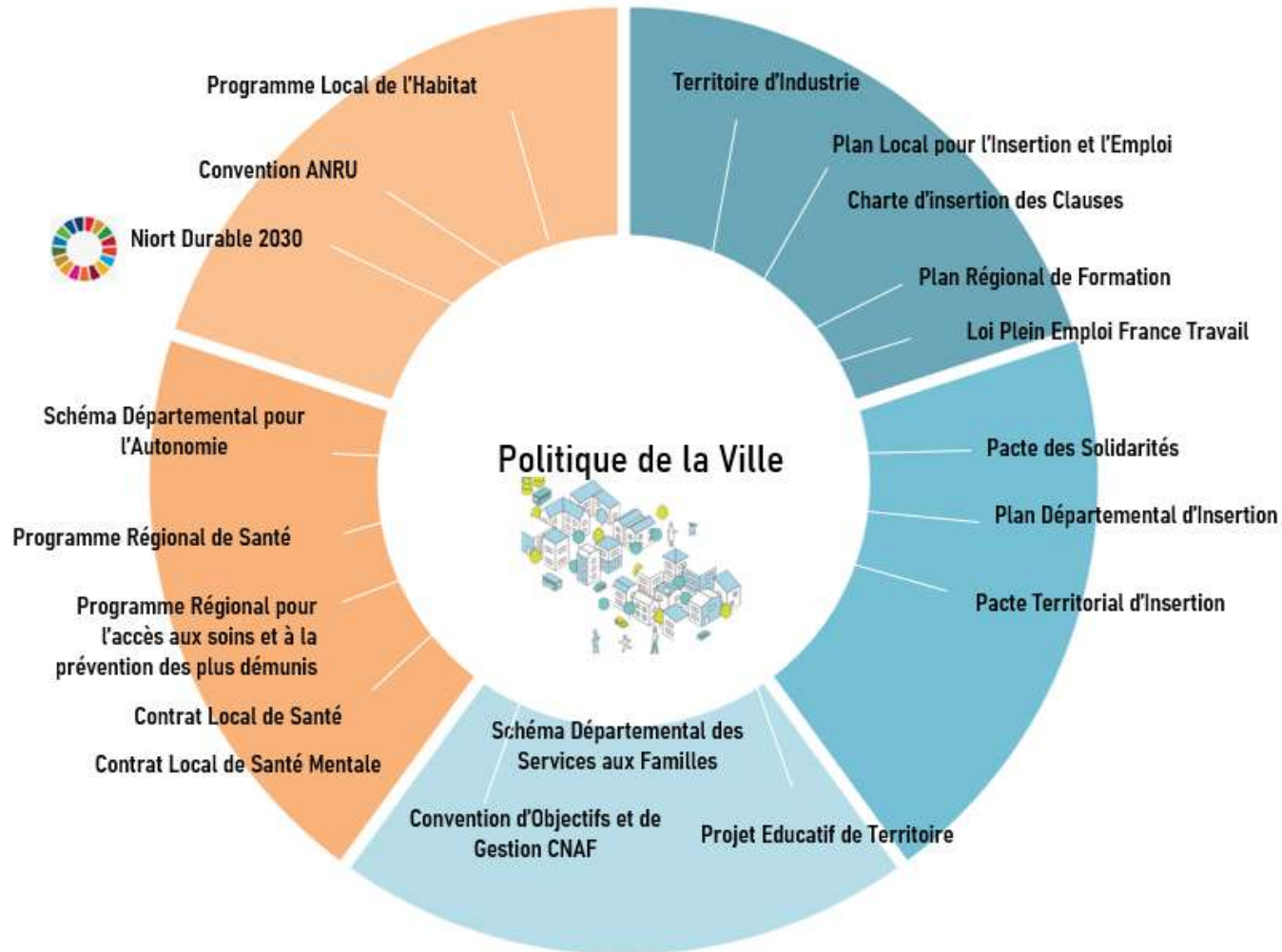
## Les mesures du Comité Interministériel des Villes (CIV)

Présidé par la Première ministre, le Comité interministériel des villes (CIV) s'est tenu le 27 octobre à Chanteloup-les-Vignes. Plusieurs mesures ont été annoncées en faveur des quartiers prioritaires, notamment pour :

- Accompagner la transition écologique des quartiers : élargissement du programme "quartiers résilients" à 24 nouveaux quartiers, doublement de la part du fonds vert investie en QPV, lancement d'un plan de réhabilitation des copropriétés dégradées...
- Favoriser le plein emploi : lancement du programme "Entrepreneuriat Quartiers 2030", mise en place d'un fond pour accompagner les associations intervenant auprès des publics les plus éloignés de l'emploi, déploiement d'une politique de testing pour lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi...
- Renforcer les services publics dans les quartiers : extension de l'ouverture des écoles ainsi que des horaires dans les collèges et bibliothèques, généralisation des cités éducatives d'ici 2027, déploiement de 1000 éducateurs socio-sportifs et des premières forces d'action républicaine...
- Renouveler la politique de la ville : élaboration de nouveaux contrats de ville 2024-2030 sur la base d'une géographie prioritaire actualisée, attributions de logements visant à limiter la concentration de pauvreté dans les quartiers...

## ECOSYSTEME DES CADRES STRATEGIQUES DES PARTENAIRES ET LEUR ARTICULATION AVEC LE CONTRAT DE VILLE

Le Contrat de Ville est une politique éminemment transversale qui interpelle le droit commun des institutions partenaires dans l'objectif de la réduction des écarts entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération. *(Schéma non exhaustif)*



## RAPPEL DES PROJETS URBAINS CONDUITS SUR LES 3 QPV

### La convention ANRU 2024 – 2030 sur Pontreau-Colline St André

La convention ANRU porte sur ce quartier, nouvel entrant dans la géographie prioritaire de la politique de la ville.

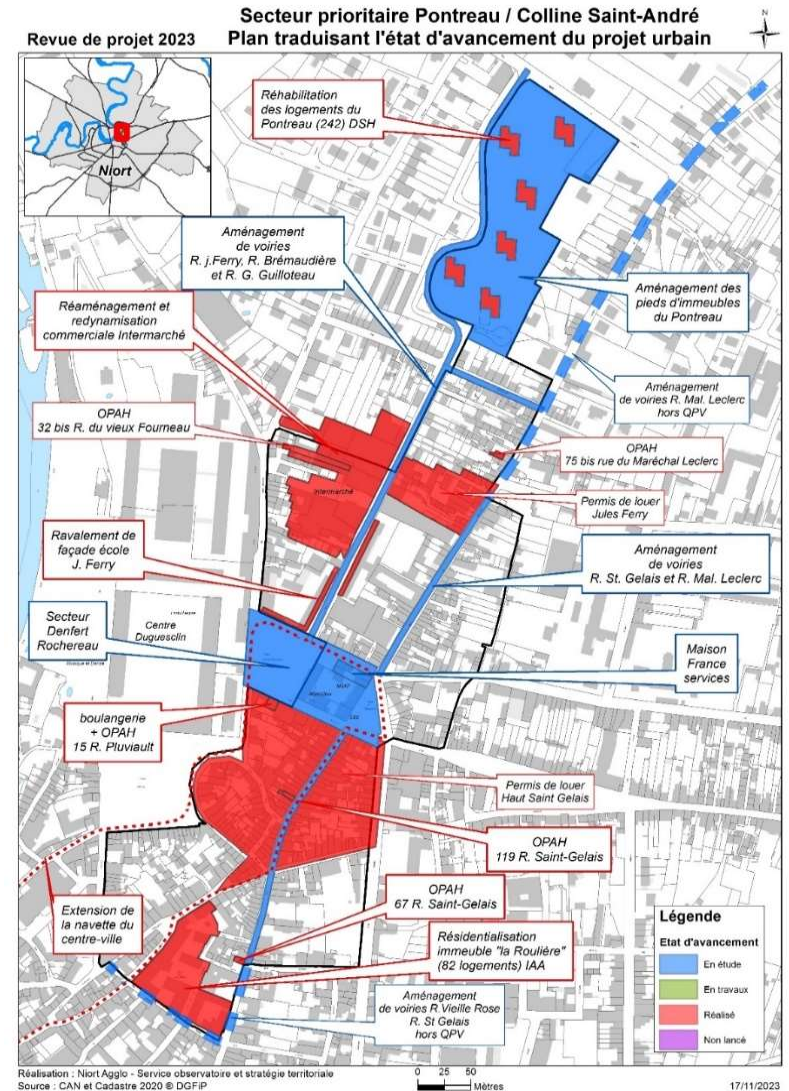
Dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2022, la Convention NPNRU de Niort a été signée le 15 novembre 2019 par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), la Communauté d'Agglomération du Niortais, la Préfecture des Deux-Sèvres, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), Action Logement, la Banque des Territoires - Groupe caisse des dépôts, la Ville de Niort, la SEMIE, Deux-Sèvres Habitat et Immobilière Atlantic d'Aménagement.

Elaborée par le porteur de projet (Niort Agglo), cette convention fixe 5 objectifs

- Objectif 1 : **Améliorer la qualité générale de l'habitat social**
- Objectif 2 : **Agir sur l'offre d'habitat privé dégradé**
- Objectif 3 : **Restructurer l'offre commerciale de proximité autour de quelques commerces moteurs**
- Objectif 4 : **Offrir une qualité d'usage par un espace public de qualité et adapté**
- Objectif 5 : **Recomposer la Place Denfert-Rochereau en intégrant les équipements vecteurs de cohésion sociale.**

La délégation territoriale de l'ANRU assure le suivi de cette convention dont la temporalité coïncide pour partie avec le prochain Contrat de Ville 2024-2030 « Engagements quartiers 2030 ».

### Niveau de mise en œuvre 2023



## Objectif 1 Améliorer la qualité générale de l'habitat social

### Les opérations d'Habitat Social

Les opérations suivantes ont été réalisées en 2020 :

- Réhabilitation des 242 logements des 6 tours du Pontreau (Deux-Sèvres Habitat - DSH)
- Résidentialisation des 82 logements de l'immeuble de la Roulière (Immobilière Atlantic Aménagement - IAA)

## Objectif 2 Agir sur l'offre d'habitat privé dégradé

### Actions sur l'habitat privé

Suite à la Revue de projet 2020 qui avait permis de soulever la difficulté d'atteindre les 60 logements conventions OPAH inscrit dans la Convention ANRU, **de nombreux dispositifs et actions sur le logement privé ont été mobilisés** et menés depuis 2021 pour une meilleure habitabilité des logements privés.

Les dispositifs et actions mobilisés : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Permis de louer, Opération de Restauration Immobilière (ORI), Dispositif Dignéo, Voix du Client (Voice Of the Customer – VOC), etc.

### Réhabilitation immeuble 15 rue Pluvialt : Logement conventionné social OPAH (hors financement ANRU)

SOLIHA, bailleur du logement OPAH aux étages a finalisé ses études de conception fin 2022. La consultation des entreprises a eu lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2023 en vue de la réalisation de ce logement de 100 m<sup>2</sup> en duplex.

L'année 2023 a été mise à profit pour consolider les co-financements et octroyer le prêt auprès de la Banque des Territoires. Les travaux d'aménagement du logement devraient être lancés début 2024 pour une livraison et une mise en location fin 2024.





**Dynamisation Economique : Réalisations terminées et à venir**

- Le supermarché **Intermarché** refait à neuf en 2022 devient un véritable pôle commercial de proximité et la locomotive de la vie économique du quartier.
- Acquisition du 15 rue Pluvialt réalisée en 2020 et création d'un **point de vente boulangerie** finalisée en 2022 par Niort Agglo.
- Acquisition du 19 rue Pluvialt (ex bar-brasserie) en cours par un acheteur privé pour y réinstaller une activité de restauration avec terrasse.
- Poursuite de la **veille foncière** sur le linéaire Ouest de la rue Pluvialt en se focalisant sur des immobiliers majeurs pour faire muter cette rue anciennement commerçante et répondre à la fois au commerce de proximité de premières nécessités, au commerce de destination, au besoin de logement.



*La mutation foncière de la rue est engagée et se poursuit*



*Projet d'activité de restauration au 19 rue Pluvialt porté par M. GANI*



La veille foncière restera active pour qu'après les aménagements du secteur Denfert-Rochereau, c'est-à-dire après 2024, des actions concrètes puissent voir le jour avec la revalorisation de cette rue et le nouveau dynamisme économique que pourrait engendrer cette mutation urbaine.



### Aménagement du secteur Denfert Rochereau – volet espaces publics

Ce projet d'aménagement d'ensemble de la place centrale du quartier a pour objectif d'améliorer le cadre de vie et d'offrir une qualité d'usage, avec un fort parti pris de végétalisation.

Après une phase de fouilles archéologiques en 2023, un démarrage est prévu en septembre 2024 et la fin des travaux, est envisagée pour fin 2025.

### Requalification des voiries (hors financement ANRU)

Concernant la rue Maréchal Leclerc, l'étude d'avant-projet s'est poursuivie en 2023, avec de nombreux ajustements sur la question de la collecte des ordures ménagères et de l'implantation des zones végétalisées. Le projet est maintenant stabilisé, en vue du lancement de la consultation des entreprises en janvier 2024 pour un début de travaux en septembre 2024.

Concernant les rues Brémaudière et Jules Ferry, le projet nécessite encore quelques ajustements, en vue d'un début de travaux mi-2025, après la livraison de la rue du Maréchal Leclerc. En effet, la configuration du quartier ne permet pas de mener de front les 2 opérations.

Concernant les rues Saint Gelais et Vieille Rose, l'année 2023 a été consacrée aux études de faisabilité sur l'embellissement des réseaux. Le début des travaux est prévu au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.

Concernant la rue G. Guilloteau, les travaux d'aménagement débuteront, dans la continuité des travaux des pieds d'immeuble du Pontreau, à partir de fin 2025.



## Aménagement des pieds d'immeubles du Pontreau par la Ville de Niort et la démarche d'Evaluation d'Impact en Santé (EIS) par Niort Agglo en lien avec le Contrat Local de Santé (CLS)



Le bailleur Deux-Sèvres Habitat a livré en novembre 2020 les travaux de requalification des 242 logements du Pontreau dont l'impact énergétique positif a été souligné par les habitants. L'aménagement des espaces publics attenants sont aujourd'hui à l'étude.

Lors des phases études préliminaires et avant-projet, les locataires du parc social ont été concertés dans la conception des espaces et fonctions urbaines à intégrer à l'aménagement. Les études se poursuivent en 2023 pour des travaux envisagés fin 2024.

### Objectif 5

Recomposer la Place Denfert-Rochereau en intégrant les équipements vecteurs de cohésion sociale.

### Réhabilitation du Centre Socioculturel Grand Nord

La fin des travaux du CSC, entamés en juin 2023, est envisagée fin 2025. Durant cette période, les activités du CSC ont été aménagées et délocalisées en proximité.

### Ravalement des façades du Groupe scolaire Jules Ferry

Les travaux de ravalement et de peinture des façades (Ville de Niort) ont été réalisés en 2020.

### Création d'un équipement « France Services » et d'un projet immobilier tertiaire de la SEMIE

Le projet de France Services vise à favoriser en proximité l'accès aux droits dans tous les domaines de la vie quotidienne et la lutte contre l'illectronisme dans le cadre plus général de l'objectif 5.



Compte tenu de fortes contraintes techniques et financières, l'opération d'immeuble de bureaux et d'équipement France Services portée par la SEMIE a connu en 2023 une réorientation majeure consistant en une redéfinition du programme.

Sur ces fondements, la SEMIE vise aujourd'hui à maintenir le programme France Services, concentré sur l'ancien bâtiment remarquable de la CAPEB et un curage de l'îlot pour les bâtiments de construction hétéroclites en prolongation de ce dernier.

Ce faisant, le maintien d'une programmation de surfaces tertiaires est quant à lui très fortement compromis à ce stade.



## Les projets urbains sur les autres quartiers

### QUARTIER TOUR-CHABOT / GAVACHERIE

#### Aménagement du secteur Niort-Ribray

Pour rappel, les orientations de la recomposition urbaine du secteur Niort-Ribray ont pour objectifs de : répondre aux enjeux de mixité sociale et de nature en ville ; donner une nouvelle image au quartier et améliorer son attractivité ; accompagner par le paysage, les orientations et les temporalités d'aménagement à moyen et long termes ; et aménager un quartier d'habitat durable sur l'îlot Village de Ribray et l'îlot du Parc (14 064 m<sup>2</sup>) en réponse aux objectifs du SCoT, du PCEAT et du PLH.

La volonté est de densifier le secteur et d'optimiser le foncier disponible par des formes urbaines denses (maisons individuelles groupées, logements collectifs, logements intermédiaires...). Le souhait politique a été de développer une offre en adéquation avec les besoins de la population : accueil des familles, des seniors et des étudiants en ville, dans un environnement préservé.

La programmation de 150 logements se répartie de la façon suivante :

- sur l'îlot du Parc : 14 maisons individuelles groupées en duplex avec terrasse-jardin et balcon, des espaces verts communs (jardins partagés),
- sur l'îlot Village de Ribray : une résidence intergénérationnelle de 74 logements seniors et 59 logements étudiants ainsi que des espaces communs ; 3 maisons individuelles groupées en duplex avec terrasse-jardin et balcon, des stationnements de 40 places en sous-sol de la résidence.

A long terme, l'aménagement d'un quartier d'habitat durable se profile à horizon 2025-2026.

En parallèle des aménagements paysagers ont été réalisés en 2022 pour améliorer le cadre de vie des habitants et construire une trame paysagère.

## QUARTIER DU CLOU-BOUCHET

### Démolition des bâtiments Thimmonier/Langevin de DSH

126 logements concernés

Relogement accompagné des locataires entre juillet 2021 et fin 2022.

En 2023, études et travaux en cours, préparatoires à la démolition prévue en 2024.



- Immeubles DSH : Langevin et Thimmonier (126 logts)  
Démolition à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2023
- Bâtiment siège DSH rue F. Viete (1193 m<sup>2</sup>)
- Bâtiment DSH ( Direct) rue J. Cugnot (460 m<sup>2</sup>)
- Maison des associations (123 associations sur 2 332 m<sup>2</sup> / 4 niv.) et des syndicats (6 syndicats sur 2 270 m<sup>2</sup> / 4 niv.)  
rue J. Cugnot + le Square 128 m<sup>2</sup> RDC (bar restaurant)  
Ensemble de l'immeuble surface de 1 422 m<sup>2</sup>  
2012 : mise à disposition pour 12 ans soit fin MAD 2024
- RHI rue du Clou Bouchet (1 467 m<sup>2</sup>)- vacant en 2024 Cf. réalisation nouvelle RHI

### Recomposition urbaine du Secteur Est

Dans le cadre du nouveau PLH 2022/2027, la réalisation d'une étude de stratégie programmatique urbaine, sociale et économique (commerces, services, tertiaire, ...), sur le quartier du Clou Bouchet / Secteur Est, est inscrite au programme d'actions validé en 2022.



Une réflexion et des études à conduire sur les transformations du quartier sur ce périmètre sont envisagées, en tenant compte :

- De la présence forte du siège social du bailleur et d'espaces associatifs mutualisés (Maison des associations, Mission locale...)
- De l'intérêt de dédensifier le quartier, de l'ouvrir vers l'extérieur en lui apportant de la mixité sociale, de l'attractivité et du paysage
- De la libération de foncier (environ 4 ha)

### Réalisation d'une nouvelle Résidence Habitat Jeune à l'été 2024

165 logements équipés et de qualité pour accueillir des jeunes en parcours de formation et d'insertion professionnelle.

Des espaces de détente et des services nécessaires à l'autonomie des résidents.

Un espace central enherbé et végétalisé.

Réflexion en cours sur le devenir du foncier et du bâtiment de l'ancien FJT.





# Portrait de quartiers

## PERIMETRES DE LA NOUVELLE GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

### Les périmètres des quartiers prioritaires de la Ville de Niort Agglo

Les données 2019 fournies par l'ANCT dans le cadre des travaux d'actualisation étaient les suivantes pour les 3 QPV de Niort

QP	Libellé QP	Commune	Population QP arrondie à la centaine supérieure - FILOSOFI 2019	Revenu déclaré médian QP - FILOSOFI 2019	Seuil de revenu pour l'UU FILOSOFI 2019
QP079001	Clou Bouchet	Niort	<b>2 700</b>	5 516 €	13 200 €
QP079002	Tour Chabot Gavacherie	Niort	<b>1 200</b>	7 901 €	13 200 €
QP079003	Pontreau Colline Saint André	Niort	<b>1 600</b>	10 920 €	13 200 €

La nouvelle cartographie des quartiers prioritaires est accessible sur le Système d'Information Géographique de la politique de la ville (SIG Ville) : <https://sig.ville.gouv.fr>

Les données statistiques sur les nouveaux périmètres seront mises à disposition à la fin du premier trimestre 2024 selon le calendrier prévisionnel de production de l'INSEE.

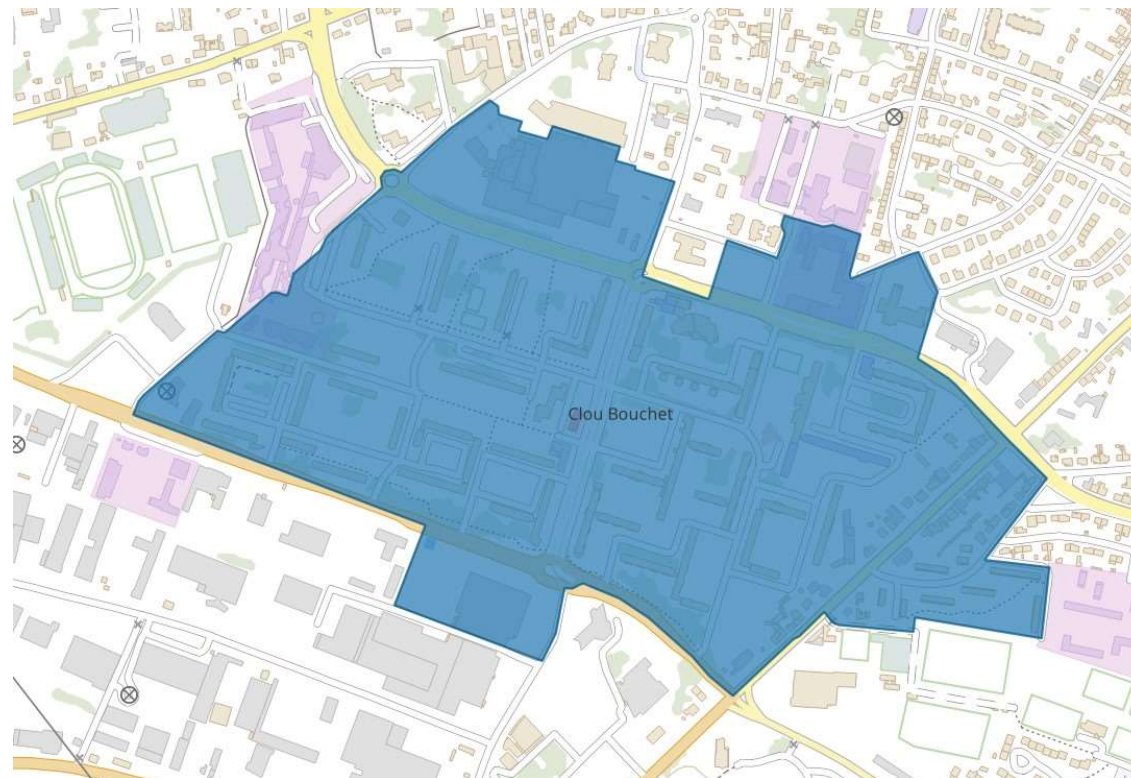
## Clou Bouchet (QN07901M)

Le quartier est maintenu avec modification du périmètre :

A la frange Nord du Boulevard de l'Atlantique afin d'intégrer :

- l'îlot "Carrefour" cet opérateur de la grande distribution et plusieurs commerces (touchés par les violences urbaines) jouent un rôle structurant pour ce quartier et il est souhaité une requalification et diversification de l'offre sur la "dalle" Carrefour.
- la nouvelle Résidence Habitat Jeunes « Joséphine Baker » en cours de construction et les locaux de l'ancienne résidence habitat jeunes afin d'y accueillir des associations ou services de proximité aux habitants
- l'école Jean Zay (classée REP) située entre la nouvelle et l'ancienne résidence habitat jeunes

A l'est du quartier, il est intégré la rue Ampère et au sud, il est souhaité d'intégrer le site des Ateliers du Rond-Point (futur pôle d'économie sociale et solidaire) afin de développer l'attractivité du quartier.

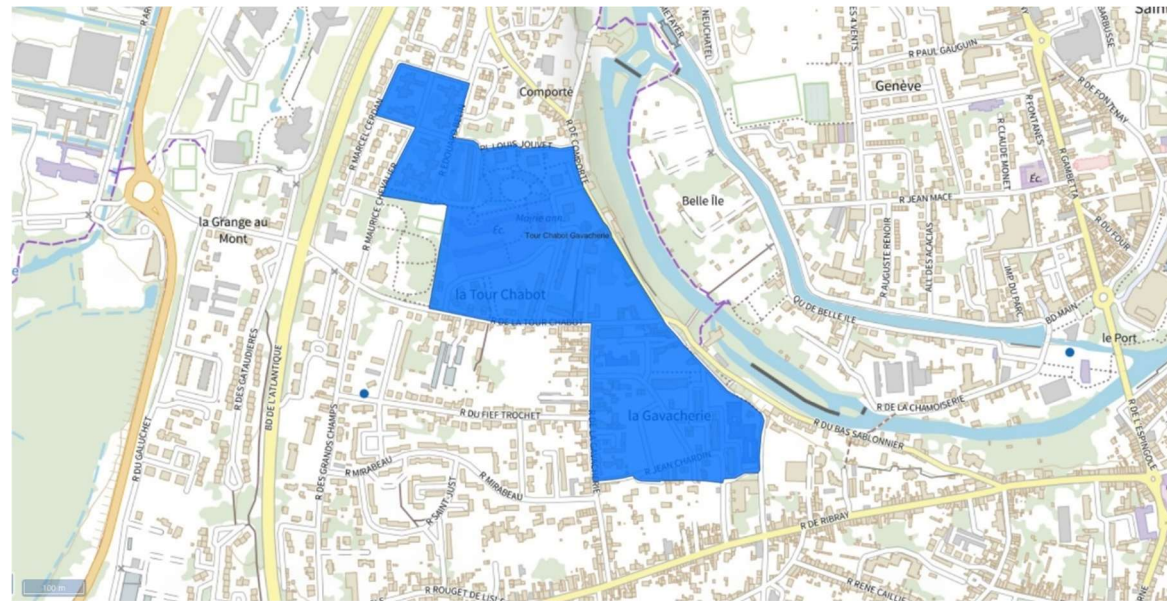




## Tour Chabot – Gavacherie (QN079021)

Le quartier est maintenu en QPV sans changement de périmètre (pas de nouveaux amas éligible).

Le projet porté par Sogeprom de 59 logements étudiants, 74 logements seniors, regroupés au sein d'une résidence intergénérationnelle et de 17 maisons individuelles au sein d'espaces arborés et végétalisés permettra de développer la mixité sociale, le soutien à la redynamisation et à l'image de ce quartier.

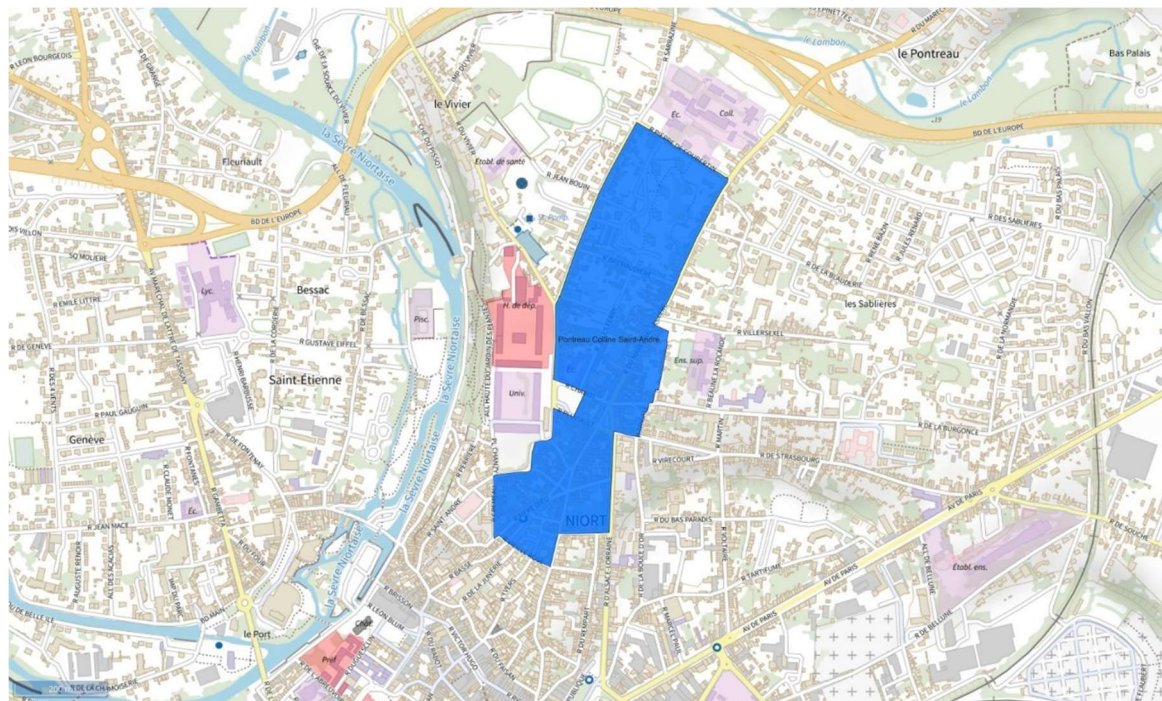


## Pontreau - Colline Saint André (QN07903M)

Le quartier est maintenu avec proposition de modification du périmètre.

Le périmètre de ce QPV était particulièrement découpé, il a été souhaité de faire coïncider le périmètre de ce quartier prioritaire avec l'élargissement validé dans le cadre de l'application de la charte d'insertion annexée à la convention ANRU dans un souci de simplification. La modification du périmètre s'effectue aux franges du quartier entre la rue Sarrazine et la rue Maréchal Leclerc à proximité des tours du Pontreau.

La population est ré-estimée à 1800 habitants (arrondi à la centaine supérieure) avec la modification du périmètre.



## 3 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville



6 108 habitants

10% des habitants de Niort vivent en QPV  
5% des habitants de l'Agglo

### Habiter en Quartier Prioritaire, c'est ...

#### ... vivre en appartement

- 96% au Clou Bouchet
- 93% à la Tour Chabot
- 79% au Pontreau Colline St André

#### ... vivre souvent seuls

- 62% au Pontreau Colline St André
- 57% au Clou Bouchet
- 50% à la Tour Chabot

(Autant de femmes que d'hommes parmi les personnes seules)

#### ... ou vivre seules avec ses enfants

- Part des familles monoparentales (Parmi les familles avec enfants)
- 50% au Clou Bouchet et à la Tour Chabot
- 43% au Pontreau Colline St André

#### ... vivre avec un petit revenu

- Ménages sous le seuil de pauvreté < 1 128€/mois
- 58.9% au Clou Bouchet
- 50.9% à la Tour Chabot
- 39.6% au Pontreau Colline St André

Source INSEE 2019



*Besoin d'un cadre de vie extérieur propre, agréable et adapté à tous les âges (pour jouer, se rafraîchir l'été, rencontrer les voisins, faire du sport, participer aux fêtes)*



*Besoin de stimuler le vivre ensemble, d'aller vers les personnes isolées, d'encourager la solidarité. Besoin d'animations et de convivialités.*

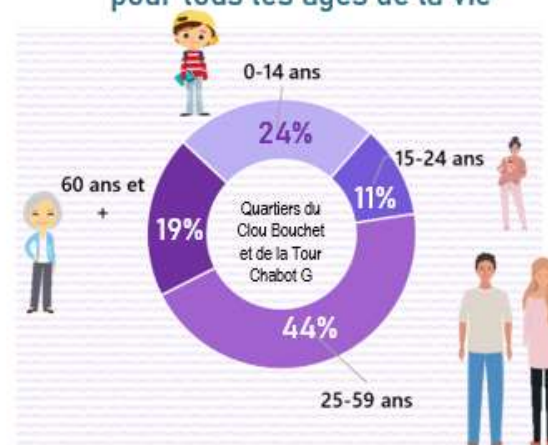


*Besoin de soutien et de répit parental. Besoin de structures d'accueil adaptées à tous les âges. Besoin de soutien à la réussite éducative.*



*Besoin d'accompagnement dans l'accès aux droits sociaux et à la santé. Besoin d'accessibilité financière aux services quotidiens et à une alimentation saine.*

### Des politiques publiques à conduire pour tous les âges de la vie



Les quartiers présentent à la fois un fort indice de jeunesse et un vieillissement qui va s'accélérer dans les prochaines années.

### Des cumuls de difficultés à accompagner

Au départ des parcours de vie, davantage de freins à surmonter

#### Sans voiture

Les 3 QPV 50%  
Ecart\* : - 30 points

#### Sans diplôme

CB & TCG 46%  
Ecart : +26 points

#### Taux d'emploi<sup>(1)</sup>

CB & TCG 41%  
Ecart : -38 points

#### Jeunes NEET<sup>(2)</sup>

CB & TCG 43%  
Ecart : +11 points

CB = Clou Bouchet TCG = Tour Chabot Gavacherie

(1) 25-54 ans

(2) 16-25 ans non scolarisés sans emploi

\*Ecart par rapport à Niort



# Méthode d'élaboration du contrat

## ELABORATION DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030

### 2022 : LE TEMPS DE L'ÉVALUATION

Le parti pris de la méthode d'évaluation retenue :

« Apprécier le film plutôt que la photo »

Les indicateurs sociodémographiques des quartiers prioritaires présentés plus haut donnent à voir une réalité figée. Force est de constater que cette photographie témoigne d'une situation dégradée.

L'objectif de la politique de la ville étant de rattraper les écarts, cette vision a pu donner l'impression que la situation des habitants ne s'améliore pas, donnant ainsi à voir qu'il y aurait une forme d'échec de cette politique publique.

A cette vision statique, la démarche retenue a ajouté une approche dynamique proposant d'appréhender les trajectoires de parcours des habitants.

Avec ce parti pris, des actions structurantes de droit commun et renforcées par des moyens spécifiques ont été évaluées sous un angle qualitatif afin de repérer les impacts sociaux sur les publics ciblés. Cette approche a été conduite avec les porteurs de projets associatifs et institutionnels.

### Les lignes forces dégagées de l'évaluation

#### Des réussites à montrer

Faute d'indicateurs de trajectoires des résidents des quartiers de la Politique de la Ville, la démarche d'évaluation a été l'occasion d'étudier et de rendre visibles des parcours, à travers des actions d'accompagnement, sur les piliers Cohésion Sociale et Emploi - Développement économique.

Les actions évaluées mettent en évidence que **les habitants des quartiers ont vu leur situation s'améliorer, grâce à un accompagnement de proximité** et malgré des difficultés, au départ, plus importantes. Des dynamiques et/ou des réussites ont été observées :

- Par un **retour à l'emploi** dans les dispositifs d'Accompagnement du PLIE, de la Mission Locale ou du Pôle Emploi
- Par un **pouvoir d'agir** plus important pour les familles accompagnées par les CSC
- Par un accompagnement à l'entrepreneuriat qui révèle **le potentiel de création des quartiers**

#### L'engagement des signataires du Contrat de Ville

La répartition crédits spécifiques/droit commun témoigne globalement du **respect des fondements de la politique de la ville, visant à la mobilisation du droit commun en premier lieu**, auquel s'ajoutent les crédits spécifiques, en complément. Il ressort de l'évaluation, la nécessité de partager et de rendre visible cet engagement des partenaires signataires.

#### Une évaluation partagée avec les parties prenantes

En impliquant les parties prenantes, ce travail d'évaluation qui va au-delà de la réalisation de bilans, a suscité l'adhésion, ce qui encourage à passer le cap d'une réelle évaluation intégrée adossée à l'ensemble des engagements pris par les partenaires.

#### Un soutien pluriannuel, garant de la qualité des actions

Beaucoup d'actions structurantes ont un impact positif sur la vie des résidents des quartiers prioritaires, qu'elles relèvent d'une politique publique ou de l'initiative associative. Il apparaît nécessaire de donner davantage de

stabilité à ces actions, en proposant aux opérateurs une pluri-annualité des conventions.

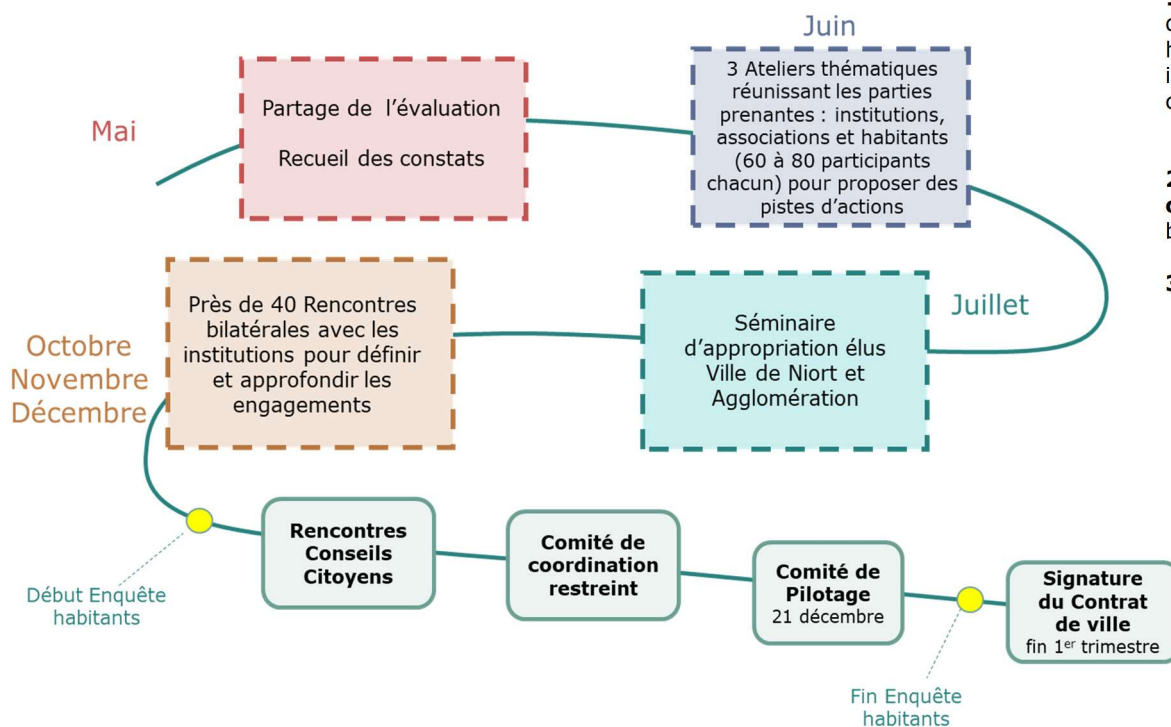
### **Une mobilisation à conforter**

La politique de la Ville se déploie forcément dans la transversalité des interventions. La vie quotidienne des habitants est à prendre en compte dans toutes ces dimensions : logements, modes de vie, emploi, santé, loisirs... Il faut donc créer les conditions favorables à une mobilisation d'un grand nombre et d'une grande diversité d'acteurs et d'échelons territoriaux : institutions, secteur associatif, citoyens organisés... La mobilisation passera par le repérage, au sein de chaque signataire, d'un interlocuteur-référent stable, en capacité de relayer les actions de leurs institutions dans les instances de la Politique de la Ville.

### **Communiquer davantage**

Recueillir la parole de toutes les parties prenantes du Contrat de Ville a permis de constater le besoin de renforcer l'information sur la conduite de la Politique de la Ville et ses résultats.

## 2023 : LA CO-CONSTRUCTION ET LES ENGAGEMENTS DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030



**1/ Animer la concertation** autour de l'élaboration du nouveau contrat de ville, en associant étroitement habitants, acteurs associatifs, et partenaires institutionnels, en définissant un projet global tenant compte des spécificités des quartiers

**2/ Produire collectivement les enjeux du futur contrat**, un plan d'actions resserré à partir des besoins des habitants.

**3/ Produire un Contrat de Ville 2024-2030**, qui :

- dégage une feuille de route concrète avec les partenaires qui vise à **améliorer la vie quotidienne et le parcours des habitants**,
- mobilise **le droit commun des partenaires** : par une prise en compte au sein de chaque politique publique de **la population des QPV au moins à la hauteur de son poids démographique** et par des **engagements inscrits dans le temps**.
- pose le cadre d'**une évaluation en continu**,
- et renoue **l'animation de la gouvernance**.

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.



# Engagements par objectifs prioritaires



## ENGAGEMENTS PAR OBJECTIFS PRIORITAIRES

6 thématiques construites à partir des temps de concertation, fondent les projets communs des partenaires et les orientations de l'Appel à Projets (crédits spécifiques de Niort Agglo et de l'Etat au titre de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires-ANCT).



En transversal, une attention particulière sur les personnes âgées et les publics jeunes



Une démarche liée aux objectifs de développement durable



# Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire

## Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire

### Les principaux constats issus de la concertation

La méthode d'élaboration participative du Contrat de Ville a permis de soulever plusieurs constats liés aux difficultés rencontrées par les habitants des QPV dans leur cadre de vie. Les QPV de Niort jouissent en effet d'une image encore dégradée due à la surmédiation de faits divers et au manque de valorisation des ressources présentes, pourtant riches (forte présence de services et équipements publics de proximité, nombreux espaces verts, bonne desserte en transports en commun, animations sur l'espace public etc.).

Le sentiment d'insécurité perçu par une partie des habitants peut altérer leur bien-être et leur tranquillité au sein de leur quartier. Ce dernier est notamment lié à la présence d'activités illicites, à un sentiment d'illégitimité à occuper l'espace public pour certaines catégories de population dont les femmes, à l'insécurité routière ou à des conflits de voisinages dans certains grands ensembles.

En parallèle de ces éléments, les QPV niortais sont aujourd'hui caractérisés par un faible dynamisme économique, notamment au Pontreau et à la Tour Chabot - Gavacherie. Les zones d'activité sont situées en dehors des quartiers, et même principalement en dehors de la Ville de Niort.

L'ensemble de ces facteurs influe sur le manque d'attractivité des quartiers prioritaires. Ces derniers sont ainsi concernés par une concentration de pauvreté et une absence de mixité sociale.

### Le projet commun des partenaires

Les partenaires souhaitent développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire et, pour ce faire, actionner plusieurs leviers.

Niort Agglo, la Ville de Niort, l'Etat et les bailleurs s'engagent à **définir une stratégie de peuplement concertée afin d'augmenter la mixité sociale dans les quartiers prioritaires**.

L'ensemble des acteurs s'accorde pour communiquer positivement sur ces périmètres, renforcer l'animation notamment pour une offre culturelle et sportive médiatisée auprès des habitants.

La lutte contre le sentiment d'insécurité, en renforçant la présence physique d'acteurs de proximité, la médiation sociale, et les dispositifs de sécurité (vidéosurveillance), fait l'objet d'engagements.

L'attractivité des quartiers est étroitement liée à l'habitat et au cadre de vie via le nécessaire confortement de la démarche de Gestion Urbaine de Proximité.

Les services de la Ville de Niort, de Niort Agglo, du CCAS, de l'Etat et les bailleurs s'engagent à maintenir un niveau satisfaisant de services dans le cadre de leurs compétences respectives, et à adapter leur politique de droit commun pour qu'elle réponde aux besoins des habitants.

Les partenaires s'engagent également à expérimenter de nouvelles formes de logement dans les quartiers.

Plus globalement, pour chaque QPV, il s'agira d'élaborer en début de contrat (2024-2025), une stratégie urbaine globale spatialisée à l'horizon 2030 (logements, activités économiques, équipements, espaces publics, mobilité) afin de participer au renouvellement de ces quartiers.

Pour finir, ces objectifs concernant l'attractivité des quartiers sont également partagés dans le cadre de la convention ANRU (*en cours*) qui concerne la reconfiguration du quartier Pontreau-Colline Saint-André.

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagements Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**CONSTAT #1** - Des quartiers à **l'image encore dégradée**, alors même qu'ils sont porteurs de nombreuses ressources, trop peu valorisées. Cette dernière influe négativement sur l'attractivité des quartiers.

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Conforter la communication autour de l'image positive des quartiers		
M	Réaliser des campagnes de communication positive sur les QPV	Service communication
Maintenir et renforcer l'animation dans les quartiers		
M	Faciliter les mises à disposition de locaux en pied d'immeubles, qui participent à l'animation des quartiers	DSH/IAA
R	Faciliter les animations en proximité : soutien d'actions mises en œuvre dans les quartiers, chantiers jeunesse, ...	DSH/IAA
C	Soutenir le développement des projets d'animation de la vie sociale « hors les murs », sur l'espace public et en pieds d'immeuble	CAF
C	Soutenir la fonction d'animation socio-éducative au sein de la Résidence Habitat Jeunes Joséphine Baker	CAF
Renforcer la présence des services publics dans les quartiers		
C	Accompagner les porteurs de projets dans le développement de service de proximité accessibles aux habitants des QPV (crèches, maison d'assistants maternelles, lieux d'accueil enfants parents, accueil de loisirs...)	CAF
Développer l'attractivité des quartiers par le prisme culturel et sportif en multipliant les événements et favoriser les flux vers les QPV		
R	Promouvoir des animations culturelles en cœur de quartiers prioritaires pour tous les âges et participer également à l'attractivité des quartiers : Envie urbaine, etc.	Direction Culture VDN
R	Inscrire dans les CPO à venir des équipements labellisés un objectif à définir en concertation d'actions culturelles et de médiation dans les QPV	
R	Inscrire dans le Dispositif d'aide aux opérateurs professionnels la valorisation de leur intervention dans les QPV	
R	Favoriser l'accès aux sports, loisirs et activités culturelles par l'octroi de chèques loisirs pour les ménages à bas revenus (conditions de ressources). Afin de faciliter le recours aux chèques loisirs, la Direction Cohésion sociale et Insertion de Niort Agglo proposera aux acteurs l'organisation de permanences au sein des structures, au plus près du public.	Direction Cohésion Sociale et Insertion Niort Agglo
R	Pour l'ensemble des médiathèques concernées, mettre en place de plus nombreuses animations et ateliers, notamment hors les murs et en partenariats	Lecture Publique Niort Agglo

R	Développer la chorale de quartier en participant aux projets de quartier en lien avec le CSC Grand Nord, si possibilité organisationnelle	Conservatoire (CRD) Niort Agglo
C	Envisager la création d'une classe à horaires aménagés danse à dominante Hip-Hop (CHAD) au collège J. Zay - projet à long terme	
M	Maintenir l'organisation d'actions/concerts dans les locaux des résidences seniors et EHPAD dans les QPV et autres manifestations à hauteur des accueils possibles (projets intergénérationnels)	DRAC
R	Accompagner les porteurs de projets et les structures culturelles dans les quartiers politique de la ville pour favoriser l'accès à l'offre culturelle des habitants.	
A	Mieux informer les acteurs culturels du territoire sur les cadres d'interventions de la DRAC en QPV et les modalités de financement des projets d'EAC et d'action territoriale dans les QPV.	
R	Poursuivre le déploiement de dispositifs permettant aux habitants des quartiers de s'approprier l'histoire, la culture, le patrimoine de leur territoire et favorisant la pratique artistique : <i>C'est mon patrimoine, Eté culturel, Passeurs d'images.</i>	Schéma de Développement Touristique (SDT) Niort Agglo
C	Faire connaître l'itinéraire de trail existant « Les venelles de Niort » qui passe notamment par le quartier prioritaire du Pontreau-Colline Saint-André	
C	Organiser une sortie nature dans le Marais à destination des publics scolaires des Quartiers Prioritaires de la Ville	
Réaliser des actions d'aller-vers et de médiation pour toucher le public sur la question culturelle et sportive		
M	Promouvoir des actions de médiation culturelle en direction des habitants des QPV, en lien avec les acteurs des quartiers	Lecture Publique Niort Agglo
C	Développer des actions d'aller vers les QPV, en fonction du résultat des indicateurs pour rattraper le cas échéant, les écarts concernant le conservatoire Auguste Tolbecque	
R	Renforcer les liens avec les acteurs de proximité de chaque QPV pour garantir une meilleure appropriation des bibliobus dans les quartiers TCG et PCSA (stationnement du véhicule, horaires de présence, modalités d'aller vers pour susciter l'envie, associer le bibliobus à des événements organisés sur les QPV)	
Développer l'attractivité des quartiers par le prisme culturel et sportif en adaptant l'offre existante sur les QPV pour accroître l'accès aux services		
C	Pour l'ensemble des bibliothèques concernées, créer une plaquette d'information « Facile à lire et à comprendre » pour promouvoir l'accès au réseau des médiathèques et aux services proposés.	Lecture Publique Niort Agglo
C	Pour l'ensemble des médiathèques concernées, réfléchir à l'adéquation entre offre documentaire et besoins spécifiques des habitants (réfléchir plus spécifiquement aux thématiques en lien avec l'emploi, la santé, la parentalité, etc.).	
R	Stabiliser le positionnement de la média-ludothèque sur le quartier	
C	Sur le Clou-Bouchet, mettre en place un fonds « Facile à lire » et une offre de jeux sur place. Examiner la possibilité de réaliser un chantier jeunesse pour valoriser l'équipement et le rendre plus attractif.	

R	Adopter une vigilance sur les années à venir pour veiller à répartir certaines actions de l'École d'arts plastique au bénéfice des publics des QPV, tout en maintenant un service public équilibré selon les orientations politiques souhaitées	Conservatoire (CRD) / Ecole d'Arts Plastiques (EAP) Niort Agglo
C	Accessibilité financière des piscines : en complément d'une tarification sociale individuelle, permettre une tarification sociale de groupe facilitant l'accès des publics précaires via notamment les associations caritatives et les CSC des QPV	Politique sportive et sports d'eau Niort Agglo
C	Accessibilité financière des piscines : améliorer l'information auprès des usagers sur les dispositifs d'aides financières (tarification sociale et dispositif Ma carte/Chèque Loisirs de Niort Agglo)	
C	Patinoire : organiser des temps d'échanges avec les jeunes du quartier Clou Bouchet et Tour Chabot Gavacherie dans le cadre du projet de diversification des activités sur les périodes hors glace.	
R	Mobiliser les structures culturelles labellisées par le ministère de la Culture (Scène nationale Moulin du Roc, Centre d'art contemporain photographique Villa Pérochon, CAMJI) pour des démarches adaptées : ateliers de pratiques artistiques et médiation culturelle, tarification adaptée, diffusion des œuvres en itinérances dans les QPV.	DRAC
Développer l'attractivité des quartiers par le prisme de l'économie sociale et solidaire (ESS)		
C	Valoriser les acteurs de l'ESS des QPV dans le cadre de la création d'un observatoire de l'ESS et des associations de Niort Agglo	Mission Economie Sociale et Solidaire (ESS) Niort Agglo

**CONSTAT #2 – Les QPV sont caractérisés par des **poches de pauvreté** où la mixité sociale est faible**

<b>Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires</b>		
Définir une stratégie de peuplement concertée à l'échelle de l'agglomération		
C	Elaborer en début de contrat (2024-2025), une stratégie urbaine globale spécialisée à l'horizon 2030 (logements, activités économiques, équipements, espaces publics, mobilité) afin de participer au renouvellement de ces quartiers.	Direction Aménagement du Territoire Niort Agglo
C	Augmenter la mixité sociale dans les QPV en développant une stratégie de peuplement prenant en compte les enjeux identifiés par le Contrat de Ville dans les QPV. Pour ce faire, Niort Agglo engage une étude comprenant : une analyse de l'existant ; une réflexion/proposition sur le positionnement et la répartition du logement social sur des critères objectifs et bases cartographiques ainsi qu'un document de planification (courant 2024). Cette étude vise à accompagner Niort Agglo dans son rôle de pilote de l'Habitat en lien avec les Services de l'Etat et aux côtés des bailleurs.	

C	<p>Copiloter avec Niort Agglo, l'élaboration d'une stratégie de mixité sociale à l'échelle intercommunale, prenant en compte les enjeux de rééquilibrage de l'offre sociale à l'échelle de l'EPCI et ceux plus particulièrement identifiés dans les QPV en s'appuyant sur les documents cadres (PLH, PDALHPD et les documents cadres de la conférence intercommunale du logement (CIA et PPGDID)).</p> <p>À cet effet, l'État accompagnera Niort Agglo dans l'étude qu'elle engage sur le positionnement et la répartition du logement social, l'occupation sociale pour augmenter la mixité et les besoins exprimés par les demandeurs et d'identifier les leviers sur lesquels il conviendra d'agir pour augmenter la mixité sociale.</p> <p>Accompagner Niort Agglo dans l'élaboration d'une étude urbaine visant à terminer le projet de renouvellement urbain du Clou-Bouchet contribuant l'augmentation de la mixité sociale et/ou fonctionnelle du quartier et répondant aux enjeux de transition écologique.</p>	État
C	<p>Participer avec les collectivités à une plus grande mixité sociale des QPV, notamment dans le cadre de l'étude stratégie du peuplement en cours mise en œuvre par Niort Agglo.</p> <p>Renforcement du rôle du Maire dans l'attribution des logements sociaux (mesures CIV 2023), dans le respect de la réglementation applicable au logement public</p>	DSH/IAA
C	<p>A chaque niveau de gouvernance, renforcer l'articulation du Programme Local de l'Habitat (notamment les fiches actions 11, 12, et 21 concernant les opérations de réaménagement des QPV Clou Bouchet / Tour Chabot), les réflexions et travaux inter bailleurs et des enjeux sociaux du Contrat de Ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Au niveau technique</b> : l'instance technique préexistante du Pôle Urbain réunissant à l'initiative de Niort Agglo, les services de la Ville de Niort, les bailleurs et les services de l'Etat (DDETS et DDT) est mobilisée, et suivra les enjeux de peuplement en plus des sujets déjà traités.</li> <li>- <b>Au niveau politique</b> : Au niveau du comité de pilotage, la stratégie et les enjeux de peuplement seront partagés en présence du Président de Niort Agglo et de Mme La Préfète.</li> </ul>	Direction Aménagement du Territoire Niort Agglo
C	<p>Amplifier l'effort d'accueil des plus fragiles en dehors des QPV notamment en modifiant la structure des loyers, dans le respect de la réglementation applicable au logement public</p>	DSH/IAA

**CONSTAT #3 – Un sentiment d'insécurité** qui diminue la qualité de vie des habitants, provoqué par des conflits de voisinage, des incivilités, la présence d'activités illicites, l'insécurité routière et un sentiment d'illégitimité à occuper l'espace public notamment chez les femmes

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Renforcer la présence dans les quartiers et les actions de médiation pour accompagner le public		
M	Maintenir la présence des médiateurs sociaux sur l'espace public dans une logique d'aller vers, dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (GUP) : présence ordinaire et régulière et mobilisation ponctuelle (situation de crise et/ou adaptation aux pratiques des habitants)	Service médiation CCAS
R	Renforcer / poursuivre le dialogue avec les acteurs de proximité dans les QPV dont les habitants, dans un souci de veille et de coordination des interventions	Police Municipale
C	Mobilisation des outils pour accompagner les victimes à faire valoir leurs droits (CDAD, médiateur de la Police Nationale, ...)	VDN
R	Faire participer les gardiens d'immeuble à la prévention des incivilités et assurer une rapidité d'intervention lors de dégradations du patrimoine.	DSH/IAA
M	Maintenir les actions en faveur du respect des règles de voisinage et du bien-vivre ensemble.	

M	Soutenir les actions de prévention de la délinquance notamment des jeunes, sur l'espace public et prévenir les violences envers les personnes vulnérables. Soutenir les actions en direction des jeunes en voie de radicalisation et sensibiliser les acteurs <i>Via la mobilisation du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation FIPDR</i>	Etat
<b>Accroître la coordination entre acteurs</b>		
C	Articuler les différentes instances découlant du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), du CSI (Contrat de Sécurité Intégré) ou de la convention de coordination Police Nationale/Police Municipale pour gagner en efficacité. Une plénière annuelle du CLSPD permettra de définir la stratégie. Des groupes thématiques ou groupes de veille (récurrents sur des problématiques structurelles/ponctuels sur des problématiques conjoncturelles) seront des espaces appropriés et plus opérationnels.	Police Municipale VDN
C	Développer le partage des indicateurs, et informations relatives aux enjeux d'insécurité et d'incivilités dans les QPV	
<b>Renforcer les dispositifs de sécurité</b>		
C	Déployer la vidéo-protection dans les QPV. Le quartier du Clou-Bouchet sera équipé à partir de 2024. Le QPV du Pontreau sera équipé dans la durée du Contrat de Ville.	Police Municipale VDN

#### **CONSTAT #4 – Des problématiques en termes de logement**, concernant l'état et la disponibilité de l'offre

<b>Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires</b>		
<b>Agir sur l'offre de logement disponible</b>		
R	Conforter et étudier l'opportunité d'élargir le permis de louer (Niort Agglo, CAF, ADIL) sur Pontreau Colline Saint-André	
C	En lien avec le PLH, s'engager à expérimenter sur le territoire (et pas uniquement dans les QPV) des formes alternatives de logement (habitat partagé, habitat intergénérationnel, Habitat Temporaire chez l'Habitant...), en lien avec les acteurs du logement Résidence Habitat Jeunes, bailleurs.... La Direction Aménagement accompagne les communes de Niort Agglo dans ces évolutions dans le cadre de programme de logements sociaux. Les fiches actions du PLH correspondantes sont : - La Fiche Action 4 : diversification des formes d'habitat en tenant compte du marché immobilier - La Fiche Action 15 : expérimentation de nouveaux produits seniors et intergénérationnel	Direction Aménagement du Territoire Niort Agglo
C	Sous réserve de validation par les instances du PLH et le Vice-Président : Il est proposé d'adapter le cadre d'intervention d'accompagnement aux communes afin que sur la période 2024-2030 (PLH 2022-2027), un appui puisse être apporté aux projets de transformation des QPV, hors logements sociaux, (à titre d'exemples : 3 études/1 par QPV sur la période 2022-2027).	
C	Accompagner la création du service logement jeunes porté par la Résidence Habitat Jeunes Joséphine Baker	CAF
C	Etudier en début de contrat (2024-2025) la possibilité de modifier la typologie des logements pour répondre aux objectifs de mixité sociale.	Direction Aménagement du Territoire Niort Agglo



## CONSTAT #5 – Des espaces publics **peu attractifs**

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Rendre les espaces publics plus attractifs		
R	<p>La compétence Espace Public relève de la Ville de Niort, toutefois, le Programme Local de l'Habitat conduit une réflexion urbaine globale. La mise en œuvre et le suivi de cet engagement s'inscrivent plus particulièrement dans les fiches actions du PLH qui suivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Fiche action 11 relative au pilotage d'une étude urbaine du secteur Est du Clou-Bouchet (en attente de lancement). Les indicateurs sont détaillés dans la Fiche Action.</li> <li>• La Fiche action 12 relative au suivi de l'opération d'habitat Niort-Ribray portée par le promoteur SOGEPROM. Les indicateurs sont détaillés dans la Fiche Action.</li> </ul>	<p>Direction Aménagement du Territoire Niort Agglo</p>
C	<p>Maintenir un dispositif de suivi qualitatif par des visites de sites : un objectif entre 1 et 3 visites par an qui permettront de vérifier le respect du cahier des charges et le niveau de réponses aux 3 enjeux suivants : maintien espaces verts, maintien diversité écologique, fréquentation et usage des espaces publics liés à une population importante.</p>	<p>Direction Espace public, Service Espaces verts, VDN</p>
M	<p>Assurer le suivi de la mise en œuvre opérationnelle du projet du quartier Pontreau Colline Saint André retenu par l'ANRU au titre du NPNRU, accompagner le porteur de projet et les maîtres d'ouvrage des opérations contractualisées et veiller au respect des engagements contractuels des signataires permettant l'atteinte des objectifs du projet d'ensemble.</p>	<p>État</p>
M	<p>Assurer le suivi de la nouvelle convention d'abattement de la TFPB, en assurant un meilleur partage avec les services de la Ville et de Niort Agglo</p>	
C	<p>Participer à l'élaboration de la nouvelle convention d'utilisation de l'abattement TFPB, à son animation et son suivi avec l'Etat, Niort Agglo et la Ville de Niort. Cet engagement fait écho au souhait de la Ville de Niort et de Niort Agglo d'être associées à une présentation du bilan annuel de l'abattement TFPB par les bailleurs, en lien avec les services de l'Etat, dans un objectif de partage et de dialogue. Ces rencontres permettraient également de valoriser les actions mises en œuvre. Cet engagement rappelle le lien entre abattement TFPB et GUP.</p>	<p>DSH/IAA</p>
C	<p>Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle convention de Gestion Urbaine de Proximité</p>	<p>État</p>
Entretien des espaces verts		
C	<p>Proposer les niveaux d'entretiens des espaces verts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser entre 10 et 16 tontes des pelouses par an suivant les conditions climatiques et la nature des milieux</li> <li>- Réaliser un détournement des prairies à chaque tonte</li> <li>- Réaliser entre 1 et 2 fauchages des prairies par an</li> <li>- Réaliser de 1 à 2 tailles de massifs arbustifs par an voire une taille tous les 3 ou 5 ans en fonction des besoins</li> <li>- Réaliser 2 à 5 interventions par an de nettoyage, effleurage, taille etc des massifs de vivaces</li> <li>- Relever le nombre d'incidents au sein du patrimoine arboré au regard des tempêtes/intempéries</li> </ul>	<p>Direction Espace public, Service Espaces verts, VDN</p>

### Entretien et maintenir les aires de jeux

C	Réaliser les opérations de maintenance/vérification/inspection qui suivent :	Direction Espace public, Service Espaces verts, VDN
	-2 niveaux de maintenance des aires de jeux sont définis en fonction de la fréquentation	
	-1 fois par semaine vérifications de premier niveau et nettoyage pour les aires les moins fréquentées	
	-2 fois par semaine (l'été) pour les aires de jeux de la place Auzanneau, Cugnot	
	-1 fois par trimestre (en régie) une inspection technique sur tous les sites et 1 fois par an une vérification normative des aires et jeux par bureau de contrôle externe.	

**CONSTAT #6** - **La propreté et le respect des espaces publics** sont une préoccupation majeure des habitants dans les QPV, avec un point d'attention notamment sur la présence de dépôts sauvages et le non-respect des règles liées à la gestion des encombrants et des déchets.

### Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires

#### Renforcer la Gestion Urbaine de Proximité dans les QPV

R	2 agents PREVALEC identifiés pour s'engager dans le réseau GUP en tant que référents et pour suivre l'avancement des projets au cœur du quartier : le chef de service Collecte et le chef de service Prévention	PREVALEC Niort Agglo
---	---	-------------------------

#### Accroître l'offre d'infrastructure de dépôt de déchets dans les QPV

C	Expérimentation du déploiement de solutions PAV multi-flux (aériennes ou enterrées) en remplacement des bacs roulants sur le quartier du Clou Bouchet.	PREVALEC Niort Agglo
---	--	-------------------------

#### Accroître la fréquence de passage de ramassage des ordures

C	Afin de limiter le débordement des conteneurs sur les sites de Point d'Apport Volontaire, optimiser les vidages sur la base du taux de remplissage des colonnes via l'installation de sondes de télérelève en 2024.	PREVALEC Niort Agglo
---	---	-------------------------

C	Fixer un objectif par QPV de passage hebdomadaire pour enlèvement des dépôts sauvages par famille de déchet, vidage des corbeilles de rue et balayage/piquage	Direction Espace public, Service Propreté urbaine VDN
	<b>Clou-Bouchet</b> : 1 passage hebdomadaire d'enlèvement des dépôts sauvages / 2 vidages de corbeilles et 2 opérations de balayages manuels hebdomadaires (3 l'été si justifié)	
	<b>Tour-Chabot Gavacherie</b> : 1 passage hebdomadaire d'enlèvement des dépôts sauvages / 2 vidages des corbeilles / 2 opérations de balayages piquage	
	<b>Colline Saint-André</b> : 2 passages hebdomadaires d'enlèvement des dépôts sauvages / 1 passage pour les déchets mobilier et équipement électriques électroniques / 1 balayage complet et mécanisé	
	<b>Pontreau</b> : 4 piquages par semaine aux alentours des tours / 3 vidages des corbeilles / désherbage et balayage mécanisé une fois par trimestre	

#### Renforcer l'appropriation des infrastructures de dépôt de déchet en accompagnant les habitants

C	Développer la communication sur les coûts de gestion des déchets.	PREVALEC Niort Agglo
---	---	-------------------------

### Améliorer la gestion des encombrants

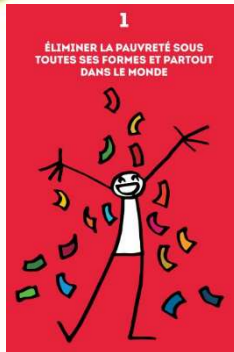
C	Afin d'améliorer la gestion des demandes de collecte des volumineux, de désengorger le numéro vert, un formulaire en ligne va être créé afin que les usagers puissent effectuer leur demande. Une communication ciblée auprès des partenaires notamment les bailleurs sera réalisée afin de les informer de ces améliorations et qu'ils informent les locataires au moment du préavis.	PREVALEC Niort Agglo
C	Mettre en œuvre les nouvelles modalités de collecte des volumineux (création d'un formulaire en ligne) avec les services de Niort Agglo. Assurer la communication de cette information auprès des locataires, notamment : informations dans les halls d'immeubles, rappels systématiques au moment des arrivées et des départs...	DSH/IAA

## CONSTAT #7 – Des quartiers **peu attractifs économiquement**

### Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires

#### Soutenir l'entrepreneuriat dans les quartiers

R	Soutenir les actions de soutien à l'entrepreneuriat dans les QPV (détection, accompagnement)	État
R	Compte tenu des retours de l'évaluation conduite en 2022, reconduire l'action « Entreprendre dans les Quartiers » avec une nouvelle proposition d'organisation	CCI/CMA
M	Organiser un évènement annuel sur la mise à l'honneur des entreprises, porteurs de projets et valoriser les créateurs/repreneurs.	
C	Sous condition de financements, la CMA s'engage à effectuer un travail d'aller vers les micro-entrepreneurs qui s'installent pour leur proposer des services/accompagnements. Opportunité de financements avec le nouveau programme de la BPI.	CMA
M	Maintenir une démarche de proposition de locaux commerciaux, administratifs, associatifs à loyers attractifs pour favoriser le dynamisme économique des quartiers.	DSH/IAA



# Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous

## Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous

### Les principaux constats issus de la concertation

De façon générale, la phase de diagnostic en vue de l'élaboration du Contrat de Ville a fait ressortir le constat d'un environnement économique peu favorable en termes d'emploi pour les habitants des QPV, notamment dans le quartier du Pontreau et dans celui de la Tour Chabot - Gavacherie. Le QPV du Clou Bouchet se situe en revanche en plus grande proximité d'une zone économique. Mais l'accès à l'emploi reste globalement entravé pour les habitants des QPV, pour de multiples raisons. Les demandeurs d'emploi vivant dans les QPV rencontrent en moyenne davantage de freins que ceux des autres territoires : la problématique majeure du mode de garde, des problèmes de mobilité (qui incluent à la fois des barrières physiques comme l'absence de permis de conduire mais aussi des freins à la mobilité d'ordre psychologique), de nombreuses difficultés liées à la non-maîtrise des savoirs de base et des codes de l'entreprise (notamment chez les jeunes), des problématiques de santé ou des handicaps, (qui rendent parfois le retour à l'emploi inenvisageable pour un temps indéterminé), etc. L'offre de formation professionnelle semble en outre mal adaptée et peu accessible pour les publics QPV, alors même qu'elle constitue un levier crucial pour l'accès à l'emploi. Le cumul de ces difficultés rend les publics QPV particulièrement éloignés de l'emploi. Ainsi, seulement la moitié des demandeurs d'emploi résidant en QPV inscrits à France travail (*ex. Pôle emploi*) serait immédiatement mobilisable. Pour certaines catégories de publics, comme les jeunes et les publics seniors, les difficultés d'accès à l'emploi sont particulièrement prégnantes.

Du côté des entreprises, la concertation auprès des acteurs suggère que de nombreuses entreprises ont encore des représentations négatives concernant l'embauche de personnes issues des QPV. Elles sont en outre souvent confrontées à un manque de connaissance des différents dispositifs et démarches destinés à inciter à l'emploi des publics de ces quartiers (comme les emplois francs).

### Le projet commun des signataires

La formalisation de parcours menant vers l'emploi adaptés aux spécificités des publics issus des QPV est une priorité pour le Contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 ». Pour travailler cet axe fondamental, les partenaires s'engagent à agir pour la levée des différents freins qui recouvrent plusieurs thématiques : la mobilité, la santé, le handicap, les barrières linguistiques, l'accès aux modes de garde, etc. L'accès à une orientation et une formation professionnelle adaptée sont également des éléments cruciaux qui seront travaillés.

Une attention particulière sera portée aux jeunes fréquemment touchés par le décrochage scolaire, et les difficultés sociales et éducationnelles.

Enfin, différents acteurs se mobiliseront pour impliquer davantage les entreprises dans l'emploi des habitants des QPV.

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagements Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**CONSTAT #1 – Dans les QPV, les demandeurs d'emploi rencontrent davantage de freins périphériques qui entravent leur accès à l'emploi.**

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
R	Conforter son soutien aux actions partenariales favorisant la résolution des freins à l'emploi pour les publics en insertion dont les habitants des QPV en lien avec la contractualisation du Pacte des Solidarités et/ou les crédits spécifiques de la politique de la ville : notamment sur la garde d'enfants et soutien à la parentalité (ex : soutien aux expérimentations de places en crèche pour le public QPV en insertion), la mobilité (ex : soutien à la plateforme mobilité, soutien au conseil en mobilité), les actions de remobilisation à l'emploi notamment des jeunes.	État
M	Proposer un accompagnement socio-professionnel renforcé, individualisé et de proximité aux personnes éloignées de l'emploi, avec une attention particulière pour les habitants des QPV, conformément aux modalités du Protocole PLIE 2022-2028.	Direction Cohésion Sociale et Insertion (PLIE) Niort Agglo
Lever les freins périphériques des demandeurs d'emploi liés à la mobilité		
R	Renforcer la communication auprès des publics et des structures dans les QPV sur les aides à la mobilité de France travail (aide à la mobilité pour l'entrée en formation ou emploi, aide aux déplacements entretien embauche ou prestation) en s'appuyant sur des relais au sein des quartiers par exemple.	France travail
R	Niort Agglo maintient et renforce son soutien à la plateforme mobilité portée par SOLIGO 79 : maintenir le conseil en mobilité en cœur des quartiers, souvenir l'accès au code et au permis pour favoriser l'insertion, augmenter le nombre de véhicules en location (voitures, deux-roues), favoriser la pratique du vélo et d'autres moyens de locomotion alternatifs (ateliers, vélo-école).	Directions Transports et mobilité / Cohésion sociale et Insertion (PLIE) Niort Agglo
R	Renforcer les temps de sensibilisation à l'utilisation des vélos en libre-service en direction des habitants des QPV. Dans une perspective d'insertion professionnelle, sensibiliser à l'usage des vélos dans les structures d'insertion, auprès des employeurs (campagnes de com, ...).	Direction Transports et mobilité Niort Agglo
C	Développer la création du conseil en achat de véhicules d'occasion, de vélo électriques, mutualisés avec les autres sites QPV du département	Directions Transports et mobilité / Cohésion Sociale et Insertion (PLIE) Niort Agglo

M	Le département conforte ses soutiens en direction de l'offre de services notamment auprès de la plateforme Soligo (à l'exception du Conseil en mobilité).	CD79
Lever les freins périphériques à l'emploi liés à la santé et au handicap		
R	Renforcer la communication auprès des publics et des structures dans les QPV sur la prestation « Parcours emploi santé », en s'appuyant sur des relais au sein des quartiers par exemple et viser une part de public QPV dans les bénéficiaires de la prestation au moins égale à la part des habitants QPV dans la population totale.	France travail
M	Agir sur le repérage des handicaps, en lien avec Cap emploi / Agefiph	
C	Détection des besoins et problématiques de santé (Participation au diagnostic) : Inclure et impulser des projets et des actions dans une dynamique de santé communautaire pour répondre aux besoins de santé en lien avec les indicateurs transmis par la CPAM	Promotion Santé Nouvelle Aquitaine (IREPS)
R	Contribuer au développement des compétences psychosociales des demandeurs d'emploi tout au long de leur parcours par de la formation ou la conception de module d'intervention	
M	Améliorer la connaissance et le repérage des problématiques d'addictions et de santé mentale	Direction Cohésion Sociale et Insertion (PLIE)
M	Favoriser la prise de conscience et la prise en charge pour accéder à l'offre de soins mise en place dans le cadre du PLIE (FSE+/CD79/ARS/Niort Agglo)	Niort Agglo
C	Soutenir les initiatives et expérimentations autour de l'écoute psychologique, de la question du stress, de l'estime de soi, ...	
Accompagner les publics pour résoudre les problématiques de modes de garde, qui constituent un frein majeur à l'emploi dans les QPV		
C	S'engager à orienter du public vers des places en crèche AVIP au sein des QPV si un tel projet devait voir le jour	France travail
A	Renforcer la communication sur les aides (aide à la garde d'enfant pour parent isolé - AGEPI) auprès des publics et des structures relais dans les QPV (associations, CSC, CCAS...). Étendre les critères d'éligibilité (selon dispositions dérogatoires en vigueur) pour les demandeurs d'emploi des QPV.	
R	Renforcer le nombre de places et diversifier des modes de garde au bénéfice du retour à l'emploi des BRSA. Cet engagement s'inscrit dans l'esprit de la loi « Plein emploi » qui vise à faire évoluer l'approche des publics en débutant l'accompagnement socioprofessionnel par un « diagnostic à 360 ° » qui traite toutes les dimensions de la personne.	CD79
M	Maintenir le soutien aux structures permettant de proposer de manière réactive des places en crèche et halte-garderie en proximité des QPV.	CCAS – Service Petite enfance /
C	Soutenir la création de nouvelles structures d'accueil (ex : crèche AVIP, MAM, ...) en proximité des QPV	Direction Cohésion Sociale et Insertion (PLIE)
R	Soutenir une meilleure appropriation de l'offre d'accueil et des lieux Ressources dans le secteur de la petite enfance auprès des acteurs relais des QPV	Niort Agglo
R	Rendre plus lisibles pour les acteurs relais et les familles des QPV, les restes à charge selon le mode de garde choisi	
R	Accompagner et soutenir la parentalité en travaillant la question de l'attachement et de la séparation d'avec l'enfant, en s'appuyant sur un groupe de travail mixte Insertion/petite enfance.	
R	Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des familles en soutenant le développement et la diversification des modes d'accueil.	CAF
R	Soutenir, aux côtés des partenaires, l'accès des parents en parcours d'insertion à un mode d'accueil adapté	

Renforcer les actions d'accompagnement visant à lever les barrières linguistiques		
M	Maintenir l'offre de cours de français et renforcer sa connaissance par les acteurs relais pour favoriser le repérage et l'orientation (via le réseau AlphaCAN animé par CORAPLIS)	Direction Cohésion Sociale et Insertion (PLIE) Niort Agglo
R	Soutenir, conforter et développer la diversité de l'offre de cours de français pour répondre à tous les besoins (cours du soir, ateliers sociolinguistiques, HSP socle, cours de français dans les SIAE, ...)	
R	Faciliter la mise en place de parcours de formation par des accompagnements, des permanences et des actions d'aller-vers	
C	Soutenir des expérimentations pour améliorer la maîtrise de la langue	
Garantir l'accès à la formation et à la juste orientation pour les publics QPV		
R	Soutenir le développement ou le confortement de nouvelles expérimentations, telles que l'intégration d'un module « mobilité » dans les formations relevant des métiers en tension (ADFV, métiers du bâtiment, de la restauration, ...) ou encore l'accompagnement individuel et renforcé sur un secteur en tension (aide à la personne)	État
R	Soutenir le développement ou le confortement de nouvelles expérimentations, telles que l'intégration d'un module « mobilité » dans les formations relevant des métiers en tension (ADFV, métiers du bâtiment, de la restauration, ...) ou encore l'accompagnement individuel et renforcé sur un secteur en tension (aide à la personne)	Direction Cohésion Sociale et Insertion (PLIE) Niort Agglo
R	Maintenir et développer l'accès à la formation pour les publics en QPV, via notamment une action d'information des professionnels en QPV pour ce qui relève de la compétence de France travail (AFPE/POEi/ AIF/ voire POEC) et des moyens d'inscription à ces actions (Mes évènements emploi) pour assurer le relais de cette offre de service auprès des habitants.	France travail
C	Développer un partenariat avec les acteurs de l'emploi et les opérateurs de transports afin de créer des vocations pour les métiers du transport notamment celle de conducteur	Direction Transports et mobilité Niort Agglo
C	Le CD s'engage à mobiliser les partenaires pour travailler sur les « métiers du lien et du soin ». Cet engagement s'appuie sur une étude à l'échelle départementale. L'action du Département est dorénavant plus particulièrement dédiée au positionnement des BRSA sur ces métiers. Le Département conduira des actions ponctuelles sur d'autres métiers en tension.	CD79
C	Valoriser le recrutement des jeunes des quartiers prioritaires via la valorisation des contrats d'apprentissage	CMA
C	Favoriser l'accès des habitants des QPV intéressés aux métiers de la petite enfance en tension (Assistants maternels, auxiliaire de puériculture...)	CAF



Développer les coopérations entre acteurs de l'insertion et renforcer la communication et l'information auprès des publics, afin de faciliter la bonne orientation des demandeurs d'emploi.		
R	Mobiliser les mesures et dispositifs permettant l'accès à l'emploi des jeunes et des habitants des QPV en mobilisant le service public de l'emploi (Opérateur France travail et réseau pour l'emploi)	État
R	Organiser chaque année un ou des événements spécifiques dans les QPV (job dating, rallyes, ...), notamment en lien avec des partenaires implantés sur le quartier (Mission Locale)	France travail
C	Créer de nouveaux partenariats avec les partenaires de France travail dans les QPV pour mieux faire connaître l'offre de service et promouvoir l'inscription à France travail	
M	Maintenir et renforcer la délégation de l'accompagnement des demandeurs d'emploi habitant en QPV vers le dispositif PLIE qui propose des permanences au cœur et/ou en proximité des QPV, afin de faciliter la levée des freins à l'emploi	
C	Fournir dans le cadre d'une convention RGPD entre France travail et Niort Agglo des données de trajectoires sur des cohortes identifiées, pour mesurer l'impact d'expérimentations dans le domaine de la formation et de la levée des freins à l'emploi, visant des demandeurs d'emploi inscrits à France travail	France travail / Direction Cohésion Sociale et Insertion (PLIE) Niort Agglo
C	Organiser « la Semaine de l'industrie » qui comprend l'organisation de Job dating au cœur du quartier du Clou Bouchet afin de favoriser la participation des QPV. France travail ( <i>Ex. Pôle Emploi</i> ), la Mission Locale et le PLIE participent à ce temps fort.	Direction Attractivité - Niort Industrie Niort Agglo
R	Développer les actions de découverte des métiers via la fabrique des métiers pour l'artisanat, avec : des collaborations avec la Mission Locale, Ecole 2 <sup>ème</sup> Chance / Un tournoi de sport pour sensibiliser sur les métiers de l'artisanat, avec le Campus des métiers	CCI/CMA
M	Intervenir auprès des collégiens des QPV pour valoriser la réalisation de stages en immersion dans une entreprise grâce à l'action Pass Métier	
M	Faire découvrir les métiers de l'artisanat aux collégiens de 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> à travers un stage en immersion dans une entreprise artisanale pendant les vacances scolaires, grâce à l'action « Bravo les artisans » (Collège Jean Zay au Clou Bouchet, collègue Pierre et Marie Curie au Pontreau)	
M	Participer aux événements liés à l'emploi au sein des QPV, en lien avec l'ensemble des partenaires, à titre d'exemples : Carrefour Emploi, job dating, .... En retour, faire connaître auprès de leurs ressortissants les événements organisés en lien avec les QPV.	
M	Promouvoir les emplois francs auprès des ressortissants	
Multiplier les opportunités d'emploi pour les personnes résidant dans les QPV		
M	Conforter l'engagement du CD79 à clausurer ses marchés publics.	CD79

M	Apporter une attention spécifique aux habitants des quartiers prioritaires dans le cadre de la Charte territoriale de mise en œuvre des clauses d'insertion sur l'ensemble du territoire de Niort Agglo qui comprend la Charte d'insertion annexée à la Convention ANRU spécifique aux quartiers prioritaires politique de la ville. Cette articulation portée par Niort Agglo vise à proposer des parcours plus riches et diversifiés. Ces dispositions sont mises en œuvre par le Guichet Clauses d'insertion du Niortais.	Direction Cohésion Sociale et Insertion (Guichet Clauses d'Insertion) Niort Agglo
R	Développer et promouvoir l'entrepreneuriat social et solidaire, en favorisant l'organisation des événements ESS en cœur de quartier	Mission Economie Sociale et Solidaire (ESS) Niort Agglo
C	Accueillir à la Caf de jeunes stagiaires issus des QPV	CAF

**CONSTAT #2 – Les problématiques d'accès à l'emploi pour les publics jeunes** sont particulièrement prégnantes dans les QPV.

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Agir en proximité des publics jeunes		
M	Maintien de l'action d'un adulte relais, jusqu'en 2025, et au-delà sous réserve d'une reconduction de la convention avec l'Etat.	Mission Locale
M	Maintien de permanences sur les quartiers, y compris dans le cadre des transformations urbaines en préparation (transformation du Pontreau et destruction des locaux du Clou-Bouchet	
R	Renforcement du partenariat entre la Mission Locale et la Mission de Prévention Spécialisée : élaboration d'une méthodologie de relai commune (méthode d'interpellation, temporalité, anonymat...), construction partagée des accompagnements communes pour une cohérence de parcours, présentation annuelle des équipes, dispositifs et événements et rencontres trimestrielles...	Mission Locale / Mission de Prévention Spécialisée
R	S'engager à œuvrer de façon coordonnée avec les acteurs travaillant avec les publics 16-25 ans pour mieux repérer et accompagner les jeunes « sans solutions »	Education Nationale
Lever les freins périphériques à l'emploi et garantir l'accès à la formation pour les jeunes des QPV		
M	La poursuite du travail avec les organismes de formation et la Région sur les leviers pour augmenter les entrées en formation donnent une attention particulière au public QPV.	Mission Locale

M	Dans le cadre de son accompagnement global, la mission locale accompagne les jeunes à la levée de leurs freins périphériques : maîtrise de la langue, mobilité, mode de garde... Il mobilise les solutions territoriales existantes, et peu construire une offre de service adaptée.	Mission Locale
Développer les opportunités d'accès à l'emploi pour les jeunes des QPV		
M	Maintenir le soutien de la Ville à l'école de la 2 <sup>ème</sup> chance	Direction Animation Vie de la Cité - Service jeunesse VDN
M	Maintenir le soutien de Niort Agglo à l'école de la 2 <sup>ème</sup> chance	Direction Cohésion Sociale et Insertion (PLIE) Niort Agglo
M	Développer les possibilités de formation à destination des jeunes de l'ASE sans solution en mobilisant l'E2C-Ecole de la 2 <sup>ème</sup> Chance (10 places en 2024).	CD79
M	Maintenir le soutien de l'Etat à l'école de la 2 <sup>ème</sup> chance	Etat
R	Renforcer la représentativité des jeunes des QPV dans le dispositif Job d'été afin de viser une représentation à hauteur de leur poids démographique	Direction Animation Vie de la Cité - Service jeunesse VDN
Agir pour l'ouverture du champ des possibles des jeunes des QPV		
R	Favoriser la mise en œuvre des dispositifs et actions qui favorisent l'ouverture du champ des possibles, avec une priorité pour les élèves des QPV par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en œuvre du dispositif cordées de la réussite, rencontres de l'excellence au bénéfice des jeunes des QPV ;</li> <li>- L'expérimentation de nouvelles formes d'accompagnement pour lutter contre l'auto-censure des élèves dans leur orientation ;</li> <li>- La poursuite des actions de découverte des métiers en ouvrant le spectre des univers professionnels, afin que les jeunes s'autorisent à être ambitieux dans leur orientation ;</li> <li>- L'accompagnement à la découverte des filières de l'enseignement supérieur du territoire auprès des jeunes des QPV / facilitation de la participation des jeunes des QPV au salon annuel de l'enseignement supérieur organisé à Niort ;</li> <li>- La valorisation des parcours exemplaires de jeunes des QPV auprès des autres jeunes sur les supports de communication, lors de témoignages dans les collèges et les lycées (rencontres de l'excellence) ;</li> <li>- Le renforcement de l'accompagnement des élèves en QPV pour la recherche de stages de 3<sup>ème</sup> en facilitant l'accès aux différents réseaux ;</li> <li>- ...</li> </ul>	Education Nationale

**CONSTAT #3** – La concertation souligne le **manque d’engagement des entreprises** pour favoriser l’emploi des habitants des QPV à certains égards. **Des discriminations** sont encore à l’œuvre. Par ailleurs, plusieurs entreprises **manquent d’informations concernant les dispositifs incitatifs** à l’emploi des personnes résidant en QPV.

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Inciter davantage les entreprises à embaucher des personnes issues des QPV		
R	Renforcer le lien de la communauté « Les Entreprises s’engagent » et les acteurs de la politique de la ville. Dans le cadre de la communauté les entreprises s’engagent en Deux-Sèvres », inciter les entreprises à jouer un rôle pour faciliter les parcours d’insertion professionnelle des habitants des quartiers, faciliter l’accès aux stages de 3 <sup>ème</sup> , à la découverte des métiers. Cette communauté en département, repose sur un principe de coordination triptyque : un référent au sein de la DDETSPP, un "leader" chef d’entreprise et une animatrice (assuré à ce jour par le CBE du Niortais et Haut Val de Sèvre).	État
R	Renforcer la communication et l’information des employeurs concernant les exonérations et dispositifs incitatifs à l’emploi des personnes en QPV, notamment à travers le dispositif « Mes aides à l’emploi », une fois par an.	France travail
Lutter contre les discriminations à l’embauche visant les habitants des QPV		
M	Former les conseillers entreprises de France travail aux enjeux de lutte contre les discriminations	France travail
C	La Mission Locale pourra étudier l’opportunité de mettre en œuvre le programme de lutte contre les discriminations auprès des jeunes et des entreprises, sous réserve de financements	Mission Locale



# L'éducation, la jeunesse et la parentalité

### Les constats issus de la concertation

La concertation menée auprès des acteurs des QPV a tout d'abord révélé le manque criant des modes de gardes, qui s'avère d'autant plus pénalisant pour les familles monoparentales des QPV, et se fait particulièrement ressentir sur le Pontreau-Colline Saint-André. Par ailleurs, les besoins en matière de soutien à la parentalité s'expriment également de manière très prégnante : de nombreux parents sont isolés, se sentent démunis et ont du mal à faire face aux difficultés sociales et éducationnelles. L'accès à l'information sur les dispositifs existants (concernant par exemple le répit parental) est peu facilité, et ce d'autant plus en présence de familles allophones. Les questions relatives à la santé, et notamment celles liées aux pratiques préventives, sont particulièrement cruciales en ce qui concerne les publics jeunes et enfants (l'alimentation, la surconsommation des écrans, les soins bucco-dentaires, etc.). Les enjeux liés à la santé mentale sont également très présents chez les publics jeunes, notamment depuis la crise sanitaire.

Les jeunes des QPV connaissent de multiples difficultés : décrochage scolaire, situation de rupture avec les institutions, besoin d'appui pour les démarches administratives, manque sur des thématiques comme la sexualité et le numérique, problématiques d'accès au logement, phénomènes d'autocensure... Aussi, un travail de proximité visant à rétablir le lien de confiance et les orienter vers les dispositifs adaptés apparaît comme prioritaire.

Il en ressort également la nécessité d'accroître la collaboration des partenaires autour de l'objectif de réussite scolaire et éducative, dans le but d'accompagner au mieux les enfants, les jeunes et leurs parents, afin de leur donner confiance et favoriser des parcours ambitieux.

Enfin, l'accès à la culture et aux sports dès le plus jeune âge s'impose également comme une priorité du Contrat de Ville et une condition nécessaire pour favoriser l'ouverture du champ des possibles pour les publics jeunes issus des QPV.

### Le projet commun des signataires

Pour répondre à ces nombreux besoins exprimés dans les QPV, les signataires du Contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 » se sont engagés sur de nombreuses actions en lien avec les thématiques de l'éducation, de la jeunesse et de la parentalité.

Tout d'abord, plusieurs actions sont prévues en matière de santé, concernant par exemple le développement des compétences psychosociales chez les enfants, la prévention santé lors des 1000 premiers jours du jeune enfant, les problématiques de santé mentale, ou encore la prévention des comportements à risque particulièrement prégnants chez les jeunes.

Le développement de l'accès à la culture pour les enfants et les jeunes est également un axe de travail conséquent, qui vise à favoriser l'ouverture du champ des possibles pour les publics jeunes des QPV.

Un travail spécifique sera réalisé à destination des jeunes pour lutter contre le décrochage scolaire, les situations de rupture avec la famille et/ou les institutions, etc.

Des parents sont souvent démunis et manquent d'informations sur l'offre existante, en réponse les partenaires s'engagent à renforcer l'offre de soutien à la parentalité.

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagements Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**CONSTAT #1 – Des besoins fondamentaux sont identifiés en matière de santé chez les enfants, les jeunes, et leurs familles.**

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Accompagner les enfants, jeunes et parents dans l'accès aux soins relatifs à la santé mentale		
C	La participation de certains conseiller de l'équipe de la mission locale à la « formation 1 <sup>er</sup> secours en santé mentale ».	Mission Locale
C	Sous réserve de financements, créer des temps d'écoute psychologique au sein de la Mission Locale, pour faciliter l'accès à des jeunes qui ne sont pas en demande de soin et ne se tournent pas vers les acteurs de santé psychique	Mission Locale
Développer l'acquisition de compétences psycho-sociales dès le plus jeune âge		
R	Renforcer, déployer et adapter l'action de Médiation par les pairs selon les demandes des écoles des QPV (Education Nationale – périscolaire)	CCAS - Service médiation / Direction Education VDN
R	Développer le projet « Poney maître d'école » qui s'adresse aux classes de grande section des trois écoles en REP, construit autour de la médiation animale, qui favorise l'apprentissage des savoirs fondamentaux et l'acquisition de compétences psychosociales et civiques.	Direction Education VDN
M	Poursuivre le développement des compétences psycho-sociales et la formation de la communauté éducative	Education Nationale
Lutter contre les pratiques et comportements à risque chez les jeunes		
M	Soutenir les actions de prévention aux risques d'addiction des jeunes (via La Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives-MILDECA)	État
C	Participation au réseau de prévention et lutte contre la prostitution des mineur(e)s des Deux-Sèvres et désignation d'un référent Lutte contre la prostitution	Mission Locale
R	La mission locale est signataire de la Charte CDPRAF et contribution au suivi des situations signalées. Elle s'engage à la formation et/ou sensibilisation des salariés au contact du public radicalisé.	Mission Locale

Favoriser l'accès aux soins et les pratiques préventives dès la petite enfance

A	Mettre en place des actions de prévention sur la santé buccodentaire auprès des jeunes, (incluant le programme MT DENT, en lien avec la direction éducation de la Ville de Niort), et des publics précaires des quartiers ; actions de prévention périnatalité, en lien avec la santé environnementale, et l'exposition perturbateurs endocriniens.	CPAM / Direction Education VDN
R	Développer le travail en partenariat entre la CPAM d'une part et d'autre part les missions locales, les chantiers d'insertions, école de la 2 <sup>e</sup> chance, le CES, etc., afin de promouvoir des actions de dépistage.	CPAM
R	Développer des actions de préventions sur des sujets comme la surconsommation d'écrans, l'alimentation des enfants (déséquilibres alimentaires ou suralimentation) : mise en place d'ateliers ludiques sur le bien manger lors du temps méridien avec un temps fort avec les familles à la fin du cycle, organisation de déplacements réguliers des élèves sur le restaurant pour la découverte des produits cuisinés (lors du temps de garderie le matin) ; relance du projet « M ton goûter » mené en lien avec les familles pour apprendre à composer un goûter équilibré ; poursuite de l'action « Petit déjeuner », menée sur le temps scolaires avec la préparation de petits déjeuners équilibrés et différents tous les jours, qui concerne tous les élèves des QPV.	Direction Education VDN
R	Conforter dans l'école des actions de prévention sur les thématiques sociétales : lutte contre les addictions, contre le harcèlement scolaire, éducation à la sexualité, éducation à la citoyenneté	Education Nationale
R	Conforter le lien entre l'école et les acteurs de la santé	
M	Les besoins de prises en charge des enfants en matière de santé semblent aujourd'hui aller au-delà des capacités actuelles du dispositif. Les enseignants se censurent sur cette évaluation considérant que les prises en charge ne suivront pas. Il y a nécessité de montrer la réalité en recensant, dans les 5 écoles, les besoins tels qu'ils apparaissent aujourd'hui.	CCAS – Service Petite enfance (PRE)
C	En écho à ce recensement des besoins, une réflexion partenariale sera portée par le PRE pour réfléchir à la levée des facteurs limitant les prises en charge Santé : manque de professionnels de santé disponibles, manque de moyens financiers pour la rémunération des professionnels.	

**CONSTAT #2** –Les enfants ont moins souvent accès aux activités de découvertes dont les activités extrascolaires. Le besoin de **favoriser l'ouverture culturelle dès le plus jeune âge** est très présent.

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires

Intensifier les opportunités d'accès à la culture pour les enfants et jeunes des QPV

R	Renforcer les moyens alloués pour l'EAC (éducation artistique et culturelle) et l'EMI (éducation aux médias et à l'information) dans les établissements scolaires REP/REP+ et / ou situés en QPV.	DRAC
A	Promouvoir le pass Culture auprès des jeunes des QPV (part individuelle) et pour les établissements scolaires (part collective) en lien avec le chargé de mission de la SAS pass Culture et les services de l'Education nationale.	DRAC



R	Accompagner le déploiement et la mise en œuvre de projets d'éveil artistique et culturel en direction de la toute petite enfance dans les QPV, en lien avec les structures culturelles et les structures petite enfance (crèches, RAM, associations...) du territoire.	DRAC
R	Renforcer les liens avec les acteurs de l'enfance et de la jeunesse, pour mettre en place des projets communs de remobilisation en lien avec la culture (PRE, mission locale, prévention spécialisée...).	DRAC
M	Poursuite de l'organisation des accueils en "Club" et non par âge, ce qui permet à chacun de s'engager pleinement dans son activité de loisirs, de faciliter les liens entre les différentes tranches d'âge et de contribuer à l'apaisement des accueils.	Direction Education VDN
C	En accord avec le projet d'école, mettre en place un Orchestre à l'école (OAE) à l'école Jules Ferry, la proximité avec le conservatoire rendant possible l'organisation de séances au conservatoire et à l'école avec un suivi d'une cohorte sur une durée de 2 à 3 ans Prendre attache auprès de l'association Orchestre à l'Ecole pour envisager un soutien au financement des instruments de musique	Conservatoire (CRD) Niort Agglo
R	Actions Education Artistique et culturelle (AEC) : en lien avec le conseiller pédagogique de l'Education Nationale, prioriser les écoles situées en QPV si elles candidatent au dispositif	
C	Proposer la mise en place à Niort du dispositif d'Education Musicales et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS) mise en œuvre par la philharmonie de Paris en direction des enfants éloignés dans la pratique musicale issus des QPV – projet à long terme	
C	Ateliers Arts urbains (proposition selon les moyens humains) : permettre à des adolescents déjà dans une mouvance de création autonome à travers le SLAM, le RAP ou autre, d'accéder à un accompagnement de projet créatif associé aux élèves du CRD voire de l'Ecole d'Arts Plastiques ( <b>CRD et EAP</b> )	Conservatoire (CRD) / Ecole d'Arts Plastiques (EAP) Niort Agglo
Soutenir les initiatives pédagogiques des enseignants pour faciliter l'accès des élèves à des activités culturelles artistiques		
R	Renforcer l'accompagnement de la ville des projets dans le cadre des parcours artistiques et culturels pour les 5 écoles en QPV, sur le temps scolaire	
R	Soutenir les initiatives pédagogiques des équipes enseignantes pour faciliter l'accès des élèves à des activités culturelles artistiques dont ils peuvent être éloignés et de s'essayer sur les temps périscolaires à de nouvelles pratiques. Ce soutien concerne les actions menées sur le temps scolaire et périscolaire.	Direction Education VDN
R	Renforcer le recours à des intervenants associatifs sur le temps méridien	
C	Projet « Art pluriels » : en lien avec les établissements scolaires du quartier Pontreau Colline Saint André, développer un parcours annuel de découverte artistique. Dispositif pour 3 classes par année scolaire et en roulement d'une année sur l'autre : - 1 <sup>er</sup> trimestre : chant, jeux musicaux - 2 <sup>nd</sup> trimestre : danse - 3 <sup>ème</sup> trimestre : arts plastiques	Conservatoire (CRD) / Ecole d'Arts Plastiques (EAP) Niort Agglo

**CONSTAT #3 – Les jeunes des QPV connaissent de multiples difficultés** : décrochage scolaire, situation de rupture avec les institutions, besoin d'appui pour les démarches administratives, phénomènes d'autocensure...

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Soutenir les jeunes dans leurs projets et leurs engagements		
C	Dans la perspective de la démarche de labellisation de l'UNML, s'assurer que les jeunes issus des QPV aient des espaces d'expression pour partager leurs retours sur l'offre de service de la mission locale.	Mission Locale
R	Promouvoir le service civique à destination des jeunes QPV pour sensibiliser aux enjeux de citoyenneté et d'engagement	Education Nationale
R	Accompagner les acteurs de la jeunesse, coordination et formation des acteurs de la jeunesse, promotion du BAFA dans QPV	
R	Accompagner l'accès des jeunes au BAFA	
C	S'appuyer sur les référents jeunesse financés dans les centres socioculturels pour multiplier les actions visant au pouvoir d'agir, aux initiatives et à la prise d'autonomie des jeunes	CAF
R	Conforter, dans le cadre du Comité Local Ecoles/Entreprises, la collaboration avec le Lycée de la Venise verte et renouveler la proposition de collaboration avec les collèges J. ZAY et Curie.	Direction Attractivité – Niort Industrie Niort Agglo
Renforcer la présence de professionnels dans les quartiers pour repérer et accompagner les jeunes en marge des institutions		
R	Formaliser un protocole de collaboration avec la Mission de Prévention Spécialisée qui mobilise les services du Département, notamment l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI)	CD79
M	Continuer de soutenir la mission prévention spécialisée au-delà de 2025.	Direction Vie de la Cité - Service jeunesse VDN
M	Concernant l'appel à projet jeunesse de la Ville, évaluer le nombre d'associations soutenues dans le cadre de cet appel à projet jeunesse qui interviennent dans les QPV sur le nombre total d'associations.	
Favoriser l'ouverture des horizons des jeunes		
C	Expérimenter une proposition de transport au départ des Lycées de la Venise Verte et Jean Macé pour favoriser la participation des élèves (dont les élèves des QPV) au Carrefour de l'Etudiant proposé sur Niort. Cette proposition pourrait être travaillée en partenariat avec les animateurs jeunesse des CSC des QPV, la Mission Locale, le Centre d'Information Jeunesse (CIJ), la Mission de Prévention Spécialisée	Direction Enseignement Supérieur Niort Agglo
C	Etudier la possibilité de lancer des actions de communication pour valoriser des profils et parcours exemplaires de jeunes issus des QPV, via les supports de communication de Niort Agglo / via des témoignages de jeunes	
C	Etudier en partenariat avec les collèges et lycées des QPV la possibilité de développement d'actions du tutorat, parrainage, mentorat	

R	Faciliter le rapprochement entre l'offre de stages de 3 <sup>ème</sup> et les adolescents / jeunes des QPV par des actions dédiées et animer la plateforme départementale stages de 3 <sup>ème</sup> , notamment en renforçant l'offre d'accueil.	CD79
R	Accompagner l'accès des jeunes au départ en vacances et déployer le pass colos	CAF

**CONSTAT #4 – Les élèves dans les QPV ont davantage de lacunes et de difficultés d'apprentissage.**

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires			
Promouvoir la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes des QPV			
R	Achever le dédoublement des classes en REP (mesure CIV 2023) Engagement sous réserve des directives ministérielles pour la mise en œuvre territoriale du Comité Interministériel des Villes (CIV)	Education Nationale	
C	Dans le cadre de la généralisation annoncée des cités éducatives dans les QPV d'ici 2027 (mesure CIV 2023), étudier l'opportunité d'une cité éducative en articulant avec l'actuel Programme de Réussite Educative de Niort en fonction des critères d'éligibilité (Engagement sous réserve des directives ministérielles pour la mise en œuvre territoriale du Comité Interministériel des Villes)		
M	Maintenir le partenariat dans le cadre du Programme de Réussite Educative en lien avec le CCAS (diagnostic des besoins, orientation – équipe pluridisciplinaire, référent de parcours, évaluation)		
R	Partager les bilans des dispositifs « vacances apprenantes », « colo apprenantes », en améliorer la promotion auprès des enfants/parents des QPV		
R	Renforcement de l'accueil des enfants à partir de 2 ans dans la mesure du possible et conformément aux directives ministérielles (mesure CIV 2023)		
M	Poursuivre les stages de réussite éducative (mesure CIV 2023)		
C	Développer les compétences numériques des élèves		
C	Assurer la convergence progressive du zonage des QPV et celui de l'Education prioritaire en assurant dès 2024 un traitement spécifique pour l'ensemble des écoles orphelines (mesure CIV 2023). Engagement sous réserve des directives ministérielles pour la mise en œuvre territoriale du Comité Interministériel des Villes (CIV)		
M	Poursuivre le soutien au Programme de Réussite Educative		État
M	Maintenir l'engagement de la Ville dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE)		CCAS - Service Petite enfance (PRE)
C	Evaluer le dispositif PRE par la mise en place d'indicateurs renseignés par les référents dans le cadre scolaire.		

M	Maintenir/Renforcer la capacité d'accueil du dispositif « Coup de Pouce » pour répondre aux besoins des enfants des QPV, par la recherche de financements complémentaires. Explorer la piste du mécénat pour le renforcement des moyens.	CCAS - Service Petite enfance (PRE)
R	Les enseignants connaissent peu le Programme de Réussite Educative (PRE) (en dehors des référents). De même, pour les familles. Des supports de communication différenciés seront réalisés pour une meilleure appropriation.	
R	Faire du lien entre le PRE, les ressources du territoire et les projets pédagogiques annuels des enseignants. 1. Travailler sur la thématique lecture avec le « Coup de pouce Langage », les médiathèques et les enseignants 2. Proposer aux enseignants un Forum de l'offre « Education et culture » pour qu'ils s'approprient mieux les partenariats mobilisables.	
R	Travailler avec les enseignants référents et les animateurs « Coup de pouce » pour mieux identifier l'impact des actions du PRE.	

**CONSTAT #5** – Il est fréquent que **les parents se sentent démunis vis-à-vis de leur fonction parentale**, et qu'ils aient du mal à faire face aux difficultés sociales et éducationnelles de leurs enfants. L'information concernant les offres à destination des enfants, jeunes et familles est en outre parfois difficilement accessible. Ces difficultés sont d'autant plus prégnantes que l'on compte de nombreuses familles monoparentales dans les QPV, particulièrement fragiles et isolées.

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Adapter les modes de communication de l'administration en développant la traduction		
C	Elaborer des outils pour faciliter la communication, comme des documents dans les langues d'origine des familles pour aider aux démarches administratives	Direction Education VDN
C	Créer un réseau d'agents facilitateurs d'échanges avec les familles allophones	
C	Mettre en place un service de traduction au sein des services municipaux, afin notamment de faciliter l'accès des familles aux services restauration péri et extrascolaire	
C	Elaborer des documents dans les langues d'origine des familles pour aider aux démarches administrative (inscriptions scolaires et inscriptions aux différentes activités péri et extrascolaires)	
M	Pérenniser le dispositif de traduction pour faciliter les relations avec les parents allophones	Education Nationale
M	Accompagner les familles aux démarches d'inscription pour rendre plus facile l'accès à tous les services Petite enfance du CCAS. Exemples : continuer à offrir la possibilité de payer en liquide, développer les documents Facile à Lire et à Comprendre.	CCAS – Service Petite enfance (PRE)
Réinterroger les modes de diffusion de l'information afin de faciliter la communication avec les familles		
C	Elaborer des « guides ludiques » comprenant des pictogrammes pour faciliter les échanges familles / enfants / services périscolaires	Direction Education
C	Donner à voir aux familles les services proposés (restauration, périscolaire) et les faire participer à des ateliers / visites...	VDN

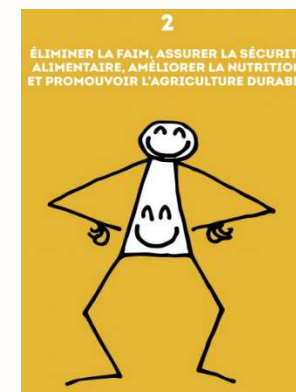
A	Adapter les modes de diffusion de l'information au contexte de chaque école. Utiliser les outils numériques à disposition mais aussi diffuser l'information en proximité. Il s'agira de se caler sur les temps prévus par l'équipe enseignante, différents selon le contexte de écoles.	Direction Education VDN / Education Nationale
Valoriser les parents et promouvoir la diversité culturelle des familles		
C	Organiser des rencontres avec les familles favorisant la découverte des différentes cultures. En fonction du contexte et des ressources de l'école, favorisant les temps de rencontre entre enfants/familles et périscolaire soit au sein d'école soit en participant aux manifestations des parents d'élèves ou des quartiers.	Direction Education VDN / Education Nationale
Soutenir les parents dans l'exercice des fonctions parentales, notamment les parents de jeunes enfants		
R	Développer la médiation sociale en milieu scolaire et les liens entre les familles, l'école et le quartier	CCAS - Service médiation / Direction Education VDN
M	<b>Poursuivre la mise en œuvre du Plan Quartiers d'Été</b> afin d'offrir aux habitants un temps de respiration, de divertissement et de découverte (sport, culture, départ en vacances, apprentissages, soutien à la parentalité) et un temps de rencontres et de renforcement du lien social avec une attention particulière pour l'offre au public des 12 à 25 ans, des rencontres et activités inter-quartiers, des activités en soirée et les week-ends et des activités mixtes.	État
C	Implanter le programme de soutien à la parentalité "Clefs Parentalité" sur les quartiers politique de la ville	Promotion Santé Nouvelle Aquitaine (IREPS)
C	Développer des actions de prévention ciblant les habitants des QPV dans le cadre du projet de la maison de la parentalité.	CCAS – Service Petite enfance (PRE)
C	Engager une réflexion avec les partenaires pour développer une coordination sur la thématique Petite enfance / Parentalité.	
R	Renforcer les collaborations avec les partenaires (Caf, Education nationale, direction éducation de la VDN, CD79) sur les sujets de parentalité, dans le cadre d'un chantier partagé, en lien avec les enjeux issus du rapport des 1000 premiers jours	CAF
R	Favoriser l'accès des parents des QPV aux lieux ressources en matière de parentalité (itinérance et relais territoriaux) : lieu d'accueil enfants parents, maison de la parentalité...	
C	Mettre en place des actions collectives d'information à destination des parents dans le cadre du parcours « arrivée de l'enfant » en lien avec la CPAM, la PMI et les partenaires des QPV.	
C	Expérimenter une offre d'accompagnement individuel de soutien à la parentalité	
C	Permettre des temps de répit parental à travers l'accès au départ en vacances familiales	

Accompagner les familles en situation de fragilité		
C	Accompagner la Résidence Habitat Jeunes Joséphine Baker dans sa nouvelle offre d'accueil et d'accès au logement des familles monoparentales	CAF
R	Proposer systématiquement une rencontre avec un travailleur social de la Caf aux familles rencontrant un évènement fragilisant : séparation, deuil, monoparentalité...	
Renforcer les liens entre parents et écoles		
R	Organiser en lien avec des partenaires des actions de soutien à la parentalité sur des sujets comme les écrans, l'alimentation, la santé, etc.	Education Nationale
C	Expérimenter avec les partenaires des « parcours de responsabilisation » en cas d'exclusion scolaires ou de problèmes de comportements récurrents à l'école	
R	Ouvrir davantage l'école aux familles pour une mise en œuvre de la co-éducation : rendre le lieu de l'école plus accueillant, organiser des événements de convivialité au sein de l'école, mettre en valeur les parents et leur rôle dans la co-éducation... (notamment dispositif Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants – OEPRE, ...)	
C	Accompagner les parents dans l'appropriation des outils numériques de suivi de la scolarité et de la vie scolaire	
R	Relancer les réunions « première scolarisation » à destination des familles, arrêtées depuis le Covid. Les relancer progressivement sur l'ensemble des écoles, en testant une méthode d'aller vers pour mobiliser les familles.	CCAS – Service Petite enfance (PRE)
R	Renforcer les relations parents-écoles et l'ouverture de l'école aux parents en s'appuyant sur les contrats locaux à la scolarité (CLAS) et les partenariats DASEN	CAF
R	Soutenir les parents des QPV dans leur rôle de co-éducateur en développant les actions du réseau d'écoute d'accompagnement et d'appui à la parentalité (REAAP) et notamment l'innovation en matière de participation des parents à la transition écologique	
Renforcer les capacités de mode d'accueil pour les jeunes enfants		
R	Accueillir les enfants des QPV au sein des crèches conformément à leur poids démographique, en ayant une attention particulière sur le profil des familles (bi ou monoparentales, niveau de ressources, âge des enfants...). Renforcer la capacité d'accueil en proximité du quartier de la Tour Chabot : création de la crèche Pomme Api de 24 places en janvier 2024.	CCAS – Service Petite enfance (PRE)
C	Accompagner la préparation de la 1 <sup>ère</sup> scolarisation pour les enfants et les parents, en partenariat avec l'Education Nationale.	
R	Développer des actions d'aller vers, notamment dans la cadre du RAM (Relais Assistante maternelle) : mise en place d'ateliers d'éveil Assistant(e) Maternel(le) avec les enfants gardés dans des lieux décentralisés, dans les quartiers (ex : ludothèque, bibliothèque, parcs...)	

C	Contribuer à développer des places d'accueil individuel et collectif de la petite enfance en soutenant techniquement et financièrement les porteurs de projets pour l'investissement et pour le fonctionnement	CAF
Prendre en compte les enfants aux besoins spécifiques		
C	<p>Développer une connaissance plus fine des familles qui, en complément d'un accueil en crèche, sont accompagnées par la référente inclusion du CCAS, autour des questions suivantes : Quelles sont les difficultés des familles ou des enfants qui nécessitent le suivi d'un parcours et l'adaptation de l'accueil ?</p> <p>Cerner au mieux le vécu de la parentalité de ces familles : les difficultés au quotidien, leurs pratiques et leurs perceptions des besoins de leurs enfants. Quelles sont leurs besoins ?</p> <p>Cerner les difficultés des enfants : besoin d'un plan d'accueil personnalisé, besoin de développer l'éveil, la socialisation, l'acquisition du langage...</p> <p>Formuler les besoins pour être davantage en capacité d'y répondre.</p>	CCAS – Service Petite enfance (PRE)



# Santé et bien-être dans les quartiers





## Santé et bien-être dans les quartiers

### Les principaux constats issus de la concertation

L'accès aux soins constitue un enjeu majeur dans les QPV. Dans un contexte national de tension de l'offre, beaucoup d'habitants rencontrent des difficultés pour trouver un médecin, surtout les spécialistes (ophtalmologie, dentiste, ...) : l'offre est en effet encore plus réduite au sein de ces quartiers.

Les habitants sont d'autant plus sujets aux problématiques de santé qu'ils sont peu accoutumés aux pratiques préventives, comme le révèlent de nombreuses études sur le rapport à la santé des classes les moins favorisées. Il en résulte des difficultés pour les professionnels en ce qui concerne la détection des problématiques. De plus, dans un contexte caractérisé par une forte paupérisation, la santé apparaît comme une moindre priorité face à l'urgence de la précarité et aux besoins fondamentaux comme le logement ou l'alimentation. Les habitants ont en outre du mal à maîtriser l'offre et les démarches de soins (prise de rendez-vous dématérialisée, informations nombreuses sur les différents dépistages ...). Parmi les situations urgentes identifiées, on note le phénomène de surpoids, souvent lié aux difficultés d'accès à une alimentation saine et abordable.

D'autre part, les problématiques de santé mentale montent en puissance notamment depuis la crise du Covid, et en particulier chez les jeunes. Elles peuvent également toucher d'autres publics comme les demandeurs d'emploi, qui connaissent parfois un sentiment de découragement vis-à-vis de leur démarche d'insertion professionnelle.

Un travail important est à poursuivre sur les questions de prévention portant sur les déterminants de la santé (une alimentation saine et équilibrée, la pratique régulière d'activités sportives, la garantie d'un logement salubre, la prévention des violences intra-familiales/conjugales, etc.).

### Le projet commun des signataires

Sur la thématique de la santé, les partenaires signataires du Contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 » entendent déployer des actions préventives et de renforcement de l'accès aux soins, visant à prendre en charge plusieurs problématiques identifiées dans les QPV, qui incluent entre autres les problématiques bucco-dentaires, le phénomène de surpoids, ou encore les nombreux enjeux liés à la santé mentale.

Pour répondre aux difficultés d'accès aux soins, les acteurs s'engagent à augmenter l'offre par des mesures incitatives, de soutien et de formation auprès des professionnels de santé.

Ils affirment également leur intention de renforcer la lutte contre le non-recours aux soins, par le développement de démarches d'aller-vers, et la mobilisation d'acteurs de proximité pour repérer les non-recourants.

En matière de bien-être, les acteurs s'engagent à mieux se coordonner et à mieux communiquer de façon à améliorer le repérage et la prise en charge des situations d'isolement et rupture sociale, notamment en direction des personnes âgées.

De façon générale, une plus grande articulation entre les cadres d'intervention des différents partenaires est visée, ainsi qu'une plus ample coordination via le partage d'informations et de formations.

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagements Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**CONSTAT #1 - Une **articulation** entre les documents stratégiques à améliorer.**

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Faire le lien entre les cadres d'intervention des partenaires		
M	Maintenir le soutien financier au Contrat Local de Santé	CLS-CLSM Niort Agglo
C	Décliner un focus QPV dans le Contrat Local de Santé (CLS) et dans le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) ( <i>dans le cadre de son renouvellement</i> ), notamment via la mise en avant des besoins des résidents en QPV lors des instances du CLS et CLSM	
C	Valoriser les actions de promotion de l'activité sportive dans les QPV dans les instances territoriales Sport, Santé, Bien-être	
Renforcer la coordination entre acteurs du monde de la santé au sein des QPV via de l'information et des formations		
C	Mise en place d'un extranet pour partenaires en 2024	CPAM
R	Développer l'accès aux droits et informations par les partenaires relais sur le terrain via le développement de l'espace partenaire et communication sur le pack service assurance maladie : missions locales, antennes médico-sociale, ESCALE formées fin 2023, à développer et à faire vivre sur la durée de l'engagement.	
R	Accompagnement des France Services : formations au fil de l'eau sur l'offre de services de la CPAM. Création d'un canal privilégié pour demandes urgentes pour une réponse dans la journée. Exemples d'actions complémentaires possibles : <i>Animations d'ateliers « bien vieillir avec le numérique » déjà expérimentées dans une France services à Melle</i>	
R	Mettre en actions auprès des acteurs intervenants dans les quartiers pour proposer des parcours prévention/droits Exemples : Mission retrouve ton CAP, publics chantiers insertions accompagnés jusqu'à l'examen de prévention en santé. Des modules sur demande, « sommeil », « nutrition » « addictions » « tabacologie » peuvent être envisagés.	
R	Réaliser des actions de promotion de dépistages avec les partenaires : missions locales, chantiers d'insertion, E2C, CES	
C	Accompagner les signataires du contrat de ville dans la prise en compte de la santé pour la mise en place de tous les axes des engagements quartiers 2030	Promotion Santé Nouvelle Aquitaine (IREPS)
R	Accompagner ou impulser ou mettre en œuvre avec les acteurs du territoire et les habitants des projets et des programmes efficaces sur les thématiques définis dans les engagements, soit l'alimentation, la promotion de l'activité physique et la santé mentale	

**CONSTAT #2** - Dans un contexte national de tension de l'offre, beaucoup d'habitants en QPV ont **des difficultés à accéder aux soins** et trouver un médecin, notamment concernant des spécialistes.

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Augmenter l'offre de soins dans les QPV		
R	Accompagner les professionnels de santé dans leurs projets de création et/ou d'extension de maison de santé	CLS-CLSM Niort Agglo
A	En soutien de la CPTS du Niortais : ouverture du centre de soins non programmés adossé au CH Niort mai 2023.	CPAM
Former les professionnels intervenant en QPV sur le recueil de la parole et l'identification des signaux de détresse psychologiques		
C	Mettre en place des formations spécifiques aux professionnels en QPV : formation aux premiers secours en santé mentale, formation « prévention sentinelle » sur la prévention du suicide	CLS-CLSM Niort Agglo

**CONSTAT #3** - Les problématiques de **santé mentale** montent en puissance notamment depuis la crise du Covid. Si elles touchent particulièrement les jeunes, elle concerne également les demandeurs d'emploi en insertion.

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Renforcer l'accès aux soins		
R	Mobiliser l'équipe mobile en santé mentale dans les QPV pour désacraliser le recours aux soins en santé mentale	CLS-CLSM Niort Agglo
R	Mieux faire connaître les actions développées par la maison des adolescents aux partenaires, acteurs relais et aux publics des QPV (jeunes, parents) dans une logique d'aller vers.	CD79
Former les professionnels intervenant en QPV sur le recueil de la parole et l'identification des signaux de détresse psychologiques		
C	Mettre en place des formations spécifiques aux professionnels en QPV : formation aux premiers secours en santé mentale, formation « prévention sentinelle » sur la prévention du suicide	CLS-CLSM Niort Agglo
A	Mieux détecter les situations d'isolement en s'appuyant et en se coordonnant avec d'autres acteurs de proximité <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réaliser une cartographie des acteurs intervenants auprès des personnes isolées</li> <li>➤ Renforcer les partenariats (EHPAD, pharmacies)</li> </ul> Une démarche d'expérimentation sera conduite sur un quartier avant d'élargir à tous les quartiers	Service médiation CCAS

**CONSTAT #4** - De nombreuses situations de **surpoids** dans les QPV sont détectées, dues aux difficultés d'acquies une **alimentation saine et abordable** et difficultés pour accéder à une **pratique sportive pérenne**.

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Soutenir les actions visant à permettre la pratique d'activités physiques pérennes et régulières dans les QPV		
C	Promouvoir dans les quartiers le Sport sur Ordonnance (SSO)	CLS-CLSM Niort Agglo
C	Valoriser ces actions dans les instances territoriales Sport	
C	Promouvoir les dispositifs de la ville (ANIOS et Sport séniors actifs) dans une logique d'aller vers, via la poursuite de l'expérimentation des pré-inscriptions décentralisées dans les mairies des QPV	Direction Animation Vie de la Cité VDN
R	Promouvoir le développement de la pratique sportive féminine (organisation de manifestations dans les quartiers, animations « Si T'es Sport »)	
R	Renforcer les demandes de prise en compte des QPV dans les conventions passées avec les clubs sportifs	
C	Associer les habitants dans le cadre de l'élaboration de nouveaux équipements sportifs dans les QPV pour favoriser leur appropriation dans les QPV	
C	Développer des animations dans les QPV dans le cadre des JO 2024 en concertation avec les habitants	Education Nationale
R	Promouvoir les activités sportives : apprentissage vélo SRAV et apprentissage natation	

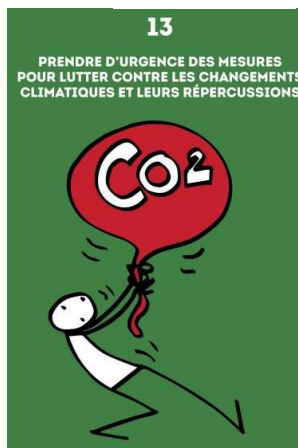
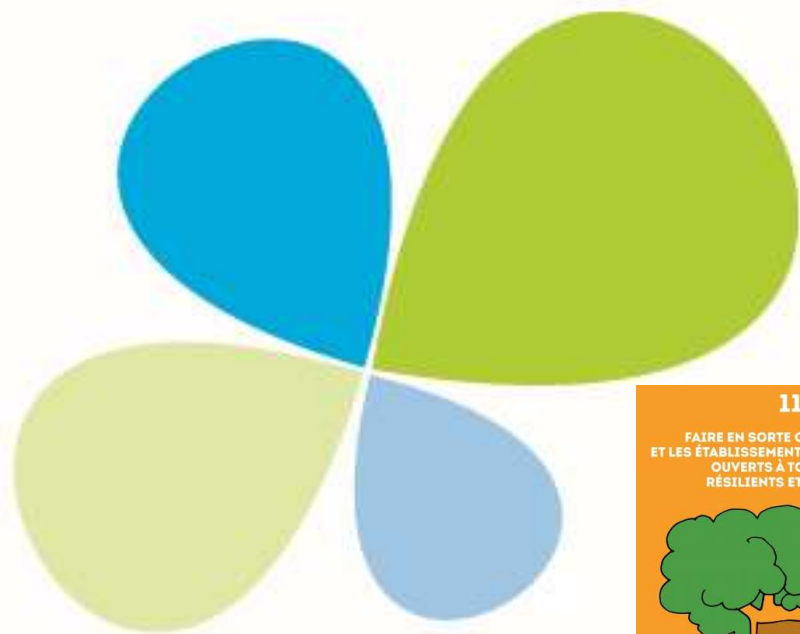
**CONSTAT #5** - Les habitants en QPV sont d'autant plus sujets aux problématiques de santé que la santé n'est pas une priorité face à l'urgence de la précarité, ce qui engendre des **difficultés dans la détection des problématiques et dans le non-recours aux soins**

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Mettre en place des actions de dépistage dans les QPV		
R	Développer des actions spécifiquement dans les QPV, en appui aux campagnes réalisées à Niort, en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)	CLS-CLSM Niort Agglo
C	Créer ou renforcer des partenariats pour faire connaître l'existant et renforcer l'orientation vers ces actions (visite de centre d'examen de la santé de la CPAM)	CLS-CLSM Niort Agglo
Mettre en place des actions d'aller-vers de prévention dans les QPV		
C	Réaliser un travail de recensement des dispositifs mobiles (aller-vers) à l'échelle nationale, afin d'envisager une étude de faisabilité sur un projet retenu en COPIL à mettre en œuvre sur les QPV de Niort	CLS-CLSM Niort Agglo

C	ALLER-VERS, structuration avec l'installation des plateformes téléphoniques aller-vers prévention, dont l'ouverture est prévue 1 <sup>er</sup> trimestre 2024.	CPAM
Mettre en place des actions de prévention et de lutte contre le non-recours aux droits		
R	Mobilisation des médiateurs sociaux sur des actions partenariales comme vecteur d'information généraliste et ponctuelle vis-à-vis des habitants (ex : prévention canicule, promotion dispositif ANIOS, ...)	Service médiation sociale CCAS
C	Lutter contre le non recours à travers notamment la réorganisation des Antennes Médicosociales du CD79. Expérimenter sur un ou plusieurs QPV, une méthodologie spécifique pour lutter contre le non-recours en s'appuyant un travail de benchmark des initiatives « territoires zéro non-recours ». Par ailleurs, cet objectif est inscrit dans cadre de la contractualisation du Pacte des solidarités sur la durée du Contrat de ville 2024-2030.	CD79
C	Promouvoir des actions de lutte contre l'isolement en direction des personnes en perte d'autonomie dans les quartiers prioritaires, avec une attention particulière pour les bénéficiaires de l'AAH dans les QPV.	
C	Détecter les non-recours aux soins parmi les habitants des QPV et activer le dispositif MAS pour lutter contre le renoncement aux soins	
C	Développer des actions visant à l'information des publics QPV sur leurs droits et sur les démarches administratives à effectuer (permanences, communication, relais auprès des structures au contact des publics...)	CPAM
A	Organisation d'ateliers ciblés sur la question du recours aux droits, contributions aux forums sur les droits	
R	Examen Prévention en Santé par le CES : renforcer la participation de la population des QPV en ciblant les invitations.	

**CONSTAT #6 - Les situations d'isolement et de rupture sociale** sont fréquentes dans les QPV, et ce d'autant plus depuis la crise sanitaire, après laquelle de nombreux habitants ont déroché de leur accompagnement social et se sont repliés sur eux-mêmes.

<b>Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires</b>		
Mettre en place des actions de dépistage dans les QPV		
R	Conforter la présence humaine au sein des quartiers par le biais des gardiens d'immeuble, et conforter leurs compétences notamment en matière de détection des situations d'isolement ou de vulnérabilité des locataires.	DSH/IAA
R	Poursuivre l'activation du partenariat avec les différents acteurs (CCAS, CAF, CD79, conseillers citoyens).	DSH/IAA
Mettre en place des actions d'aller-vers de prévention dans les QPV		
C	Réaliser un travail de recensement des dispositifs mobiles (aller-vers) à l'échelle nationale, afin d'envisager une étude de faisabilité sur un projet retenu en COPIL à mettre en œuvre sur les QPV de Niort	CLS-CLSM Niort Agglo
R	Soutenir les centres socioculturels et favoriser le développement des actions de lutte contre l'isolement et les ruptures sociales portées par les habitants	CAF
R	Participer à la prévention et à la lutte contre les violences (orientation vers le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, versement aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales, actions de prévention au sein des établissements scolaires...)	CAF



# Bien vivre au sein de quartiers durables

## Les principaux constats issus de la concertation

L'aménagement de quartiers dits « durables » et la garantie du bien-vivre dans les QPV dans un contexte de changement climatique accéléré, sont apparus comme des enjeux primordiaux à travailler dans le cadre du Contrat de Ville. Ces priorités recoupent de multiples thématiques.

En ce qui concerne le volet aménagement urbain, si les trois quartiers prioritaires sont dotés en espaces verts, le changement climatique implique des évolutions indispensables, incluant notamment la végétalisation des espaces et l'installation d'îlots de fraîcheur, nécessaires à l'appropriation des espaces publics propice au vivre ensemble. Un équilibre est toutefois à trouver entre la promotion des enjeux écologiques et l'aménagement d'espaces publics propres et soignés.

La mobilité est également un enjeu majeur pour l'adaptation des modes de vie au regard des changements climatiques : une offre de vélos en libre-service est présente sur les quartiers, mais son appropriation doit être consolidée. Globalement, la promotion des mobilités douces doit être renforcée.

De même, certains logements dans les QPV sont parfois inadaptés et insalubres et nécessitent ainsi des travaux de rénovation énergétique.

Des actions de prévention et de promotion d'une alimentation saine, durable et accessible sont également nécessaires.

De façon générale, il s'agit de porter la réconciliation entre les préoccupations écologiques et celles de justice sociale, en adaptant les offres et services pour que les habitants puissent se les approprier.

## Le projet commun des signataires

Pour faire face aux enjeux du changement climatique, une priorité d'engagement des partenaires réside dans l'adaptation de l'espace public : les acteurs s'engagent à végétaliser les lieux publics et créer des îlots de fraîcheur favorisant le vivre ensemble, ainsi qu'à construire des espaces promouvant une alimentation saine et durable. Une attention aux attentes et envies de la population est nécessaire pour la bonne appropriation future de ces projets.

D'autre part, les acteurs s'engagent également dans l'accompagnement à la transformation des modes de vie, par exemple en promouvant l'usage des mobilités douces de diverses manières, en favorisant les pratiques de tri des déchets, ou encore en agissant sur l'isolation des logements.

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagements Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**CONSTAT #1 – Les espaces publics dans les QPV sont peu adaptés aux changements climatiques** qui impliquent entre autres des vagues de chaleur importantes. De nombreux besoins en découlent, notamment pour certaines catégories de publics particulièrement affectées, comme le public vieillissant.

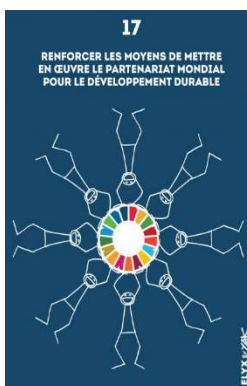
Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Garantir l'existence d'espaces végétalisés et d'ilots de fraîcheur		
<b>C</b>	Engager/expérimenter une démarche-action, pour permettre dans les QPV un aménagement des espaces publics qui tiennent compte à la fois des enjeux du changement climatique (végétalisation, ilots de fraîcheur, circulations douces), de cohésion sociale (espaces publics générateur de lien social et de convivialité), de tranquillité publique et de vieillissement de la population dans les QPV : faire de la place Auzanneau au Clou Bouchet le terrain d'expérimentation de cette démarche-action.	Direction Espace Public - Service Espaces Verts VDN
<b>C</b>	Des actions de communication pourraient être envisagées pour valoriser les évolutions de la biodiversité ? (A titre d'exemple : interventions en lien avec les animations périscolaires.)	
<b>C</b>	Créer, accompagner, rénover les accueils de loisirs dans une démarche de développement durable intégrant une dimension de végétalisation des espaces extérieurs.	CAF
Mettre en place des espaces promouvant une alimentation saine et durable, tout en stimulant les liens sociaux		
<b>C</b>	Aménager des espaces répondant aux besoins d'une alimentation saine et peu chère (à titre d'exemple : ferme urbaine et lieux de socialisation autour de l'alimentation), dont la mise en œuvre serait à mettre en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ces espaces pourraient être expérimenté sur un urbanisme transitoire.	Direction Aménagement du territoire Niort Agglo
<b>C</b>	Répondre à la demande de la population de faire des jardins familiaux (et pas forcément jardins partagés) en lien avec les acteurs concernés. Un jardin collectif, sur un petit périmètre, est envisagé au sein du programme Ecorce sur la Tour Chabot-Gavacherie.	



**CONSTAT #2** – Les publics les plus précaires sont très souvent les plus touchés par les changements climatiques. Aussi, il est indispensable **d’accompagner les habitants des QPV vers une transition écologique juste et sociale**, notamment en ce qui concerne l’accès à une alimentation durable, la promotion de l’usage des mobilités douces, la pratique de tris des déchets, la sensibilisation à l’importance de l’isolation des logements, etc.

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Promouvoir une alimentation saine, durable et accessible dans les QPV		
C	Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial : - Favoriser l’éducation alimentaire (santé, lutte contre le gaspillage alimentaire...) pour le grand public et les scolaires, - Développer l’approvisionnement local pour les personnes en situation de précarité.	CD79
R	Poursuivre les échanges avec l’association Soliniort qui gère le point de vente Le Cabas solidaire à Niort (QPV)	Plan Alimentaire Territorial (PAT) Niort Agglo
C	Faire porter un prochain club restauration collective sur « Comment communiquer aux convives nos engagements durables, de qualité et accessibles ? »	
R	Valoriser les métiers de la restauration collective	
Promouvoir l’usage des mobilités douces		
C	Permettre la mise à disposition ponctuelle de vélos auprès d’acteurs pour des séances de découverte afin de soutenir des actions d’apprentissage du vélo en direction des adultes et notamment des femmes dans les QPV.	Direction Transports et Mobilité Niort Agglo
C	Participer à renforcer la flotte de SOLIGO (ex. ateliers MECA) en proposant l’acquisition par Niort Agglo d’une flotte de vélos siglée « Niort Agglo » qui pourrait être mise à disposition.	
R	Renforcer les temps de sensibilisation à l’utilisation des vélos en libre-service en direction des habitants des QPV	
M	Maintenir le financement d’actions d’apprentissage du vélo dans les écoles en partenariat avec l’USEP, dans le cadre du dispositif « savoir rouler à vélo 79 ».	
Promouvoir les pratiques de tri des déchets		
R	Renforcer les actions de sensibilisation et d’animations sur : la réduction des déchets, les modes de consommation et la qualité du tri (auprès de différentes cibles : scolaires, périscolaires, usagers, habitants, bailleurs, associations, élus, CSC...).	PREVALEC Niort Agglo
C	Après les sites Auzanneau, Broglie et Le Pontreau, poursuite du déploiement des sites de compostage collectif sur les QPV.	
C	Expérimenter sur un QPV la collecte des biodéchets en conteneurs étanches et bennes robotisées.	

Garantir l'isolement des logements dans les QPV et sensibiliser les habitants à la maîtrise des charges locatives liées à l'énergie		
C	Réaliser des travaux d'isolation énergétique et les travaux nécessaires pour rendre les logements résilients aux changements climatiques. Communiquer aux locataires le calendrier des interventions.	DSH/IAA
R	Poursuivre l'accompagnement social des locataires en lien avec les partenaires (CD79, CAF, CCAS), par la maîtrise des charges locatives ; par l'accompagnement social des locataires en situation d'impayés pour faire valoir leurs droits ; par des mesures de prévention pour favoriser l'accès aux droits.	
C	Engager une démarche pour détecter le non recours aux aides du FSL en matière de précarité énergétique.	CD79
Soutenir les acteurs proposant des solutions responsables et durables, dans l'optique de devenir un territoire de référence pour les enjeux liés au changement climatique		
A	Dans le cadre de la dispense et de la mise en place de dispositifs de soutien à l'attention de porteurs de projets socio-éco apportant une réponse aux enjeux énergétiques, environnementaux et/ou sociaux, bonifier ou apporter un accueil privilégié à ceux issus des QPV	Mission Economie Sociale et Solidaire (ESS) Niort Agglo
R	Contribuer à l'animation de la vie sociale des QPV en intégrant systématiquement les enjeux écologiques et sociaux dans les projets des centres socioculturels et autres associations soutenues	CAF



# La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers

## La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers

### Les principaux constats de la concertation

Chez les habitants des QPV, la méfiance envers les institutions est de plus en plus forte, et se traduit par des difficultés d'accès aux droits et de non-recours. Ce phénomène est amplifié par la dématérialisation des démarches, alors même que la fracture numérique est particulièrement forte dans les QPV, notamment chez les publics vieillissants.

Les habitants sont perdus entre la multitude d'opérateurs et les exigences administratives. Ces difficultés sont accrues pour les personnes ne maîtrisant pas la langue.

Les jeunes témoignent également d'une méfiance grandissante envers les institutions, ce qui peut amplifier le décrochage scolaire et l'isolement de certains : il est nécessaire de les remobiliser, via des leviers stimulant leurs différentes formes d'engagement.

### Les projets communs des signataires

Pour réduire la distance entre les habitants des QPV et les institutions, les acteurs s'engagent à agir davantage en proximité et à mieux se coordonner pour prendre en charge les publics, afin de lutter efficacement contre le non-recours. Pour redonner confiance aux habitants et réussir à les mobiliser sur l'offre existante, les acteurs s'engagent également à favoriser l'écoute des habitants, en créant des projets les associant, en multipliant les concertations de la population, etc.

Vis-à-vis des jeunes, plusieurs engagements des acteurs concernent l'attention et l'accompagnement portés à leurs projets, ou encore l'encouragement de démarches citoyennes comme la poursuite des chantiers jeunesse.

En ce qui concerne les personnes âgées, les acteurs s'engagent à multiplier les actions d'aller-vers et à favoriser leur mobilité afin de rompre l'isolement social.

Pour tous les habitants, il s'agit également de renforcer les outils existants d'accès aux droits (comme les France Services) et développer la lutte contre l'illectronisme.

Pour finir, les partenaires s'engagent à mener des actions visant à lutter contre les discriminations, et promouvoir les valeurs de la République.

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagements Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**CONSTAT #1** – Des habitants qui peuvent ressentir une **distance face aux institutions**, et entre eux, ne disposant pas d'espace d'échanges adéquats pour aborder les enjeux du vivre ensemble et de la citoyenneté

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Soutenir les projets des habitants pour leur quartier		
R	Soutenir les initiatives portées par les habitants des quartiers prioritaires, via la participation au Fonds de Participation des Habitants (FPH) (10 projets/an maximum, incompatible avec la location de matériel type barrières)	Direction Animation Vie de la Cité VDN
R	Soutenir la participation des habitants dans les QPV par : - L'accompagnement des conseillers citoyens, notamment par le financement de temps de formation, de participation à des échanges entre pairs avec d'autres territoires ... - Le soutien aux initiatives des habitants des QPV via un fonds de participation des habitants	Direction Cohésion Sociale et Insertion Niort Agglo
C	Mettre en place une action dans le projet « Vie participative » mené par le service Proximité et Relations aux citoyens	Conservatoire (CRD) / Ecole d'Arts Plastiques (EAP) Niort Agglo
C	Monter un projet avec les partenaires jeunesse intervenant en QPV autour l'éducation et de la citoyenneté	Direction Animation Vie de la Cité - Service jeunesse VDN
R	Favoriser le bénévolat des jeunes auprès des associations de leur quartier	
R	Valoriser l'action des jeunes via le partenariat avec les conseils de quartier et le bailleur social	
R	Continuer à développer les chantiers jeunesse dans les quartiers prioritaires : développer un chantier jeunesse sur le quartier Pontreau Colline Saint André. Maintien du soutien aux chantiers jeunesse via l'enveloppe AAP Jeunesse	

R	Consolidation du "parcours citoyen" mis en place sur 2 ans pour les conseillers municipaux enfants (découverte des institutions et de la démocratie locale (visites et rencontres), témoignages de leur expérience au sein des écoles, actions collectives "d'intérêt général")	Direction Education
R	S'assurer de la participation des conseillers municipaux enfants aux temps forts de la vie de la cité (commémoration, projets d'aménagement, projets culturel/sportif)	VDN
C	Encourager et accompagner les projets culturels mobilisant la participation des habitants et favorisant l'expression et la pratique artistique : par exemple installer des résidences d'interventions artistiques inscrites dans la longue durée et dédiées à la mise en œuvre de projets artistiques participatifs	DRAC
Renforcer le lien entre les habitants et les services publics		
C	Saisir l'opportunité de l'accueil des nouveaux locataires pour faire connaître les différents services disponibles et l'ensemble des ressources du quartier. Les réponses au questionnaire habitants (démarche prévue dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Ville 2024-2030) pourront permettre d'adapter le contenu de l'information aux besoins. A cette occasion, en complément du livret d'accueil du locataire, pourront être rappelés les services des gardiens lors des visites de courtoisie et diffusées des informations pratiques relatives à des services, à titre d'exemples : plan du réseau de transport de Niort Agglo, service d'enlèvement des encombrants (dont le service en ligne...	DSH/IAA
C	Faire partager par les bailleurs leurs modalités d'accueil des nouveaux locataires auprès des services de l'Etat et Niort Agglo (cf labellisation QualiHLM) notamment la visite post emménagement. Faire évoluer les contenus/modalités en fonction des résultats de l'enquête.	DSH/IAA
R	Hors chantier jeunesse, faciliter les échanges entre la Ville et les jeunes des quartiers prioritaires (découverte fonctionnement d'une municipalité, faciliter la participation des jeunes aux instances de concertation.	Direction Animation Vie de la Cité - Service jeunesse VDN
R	Garantir pour chaque allocataire de la Caf un service de qualité, accessible et performant en s'appuyant sur les équipes de la Caf et celles de ses partenaires	CAF
C	Associer les habitants et les allocataires des QPV à la définition et à l'adaptation des services de la Caf : enquêtes, focus groups	CAF
Créer des espaces de partage et concertation entre les habitants		
R	Appuyer la collectivité sur les temps de participation des habitants, l'animation des Conseils Citoyens (via la mobilisation du Délégué du Préfet)	État
A	Participer à la concertation liée aux opérations immobilières et d'aménagement dans les QPV pour la prise en compte des besoins des usagers du CCAS (dont les personnes âgées).	Service médiation sociale CCAS

R	Organiser des espaces de concertation pour les habitants	Direction Animation Vie de la Cité VDN
C	Mettre en œuvre des débats citoyens autour des questions de société/vivre ensemble à partir de supports éducatifs (diversité culturelle, égalité filles-garçons, esprit sportif, jeu, harcèlement à l'école etc.)	Direction Education VDN
Soutenir les acteurs qui interviennent sur les quartiers		
C	En ce qui concerne le soutien à la vie associative opéré par le service jeunesse de la Ville, il s'agira d'harmoniser et de simplifier des demandes de subventions et d'inciter les associations à intervenir dans les QPV en ajoutant un critère QPV dans les demandes de financement et dans les bilans N-1.	Direction Animation Vie de la Cité - Service jeunesse VDN
C	Dans le cadre des financements du programme 147, l'État s'engage à déployer progressivement les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) notamment en ciblant les associations de proximité et le Programme de Réussite Educative (PRE)	État

**CONSTAT #2 – Un besoin de proximité** exprimé par les habitants, et **une nécessaire coordination** pour les acteurs du territoire

<b>Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires</b>		
Transformer les modes d'action		
M	Soutenir les postes de médiateurs de proximité « adulte relais » et animer ce réseau au niveau départemental	État
C	Participer à un temps d'échange inter-partenarial sur les modalités d'aller vers sur l'espace public	Service médiation sociale CCAS
C	Former les équipes d'animation à la thématique laïcité : pour consolider et développer les contenus d'animation, la formation des équipes est nécessaire pour partager une culture commune sur ces sujets, (socle obligatoire de compétences inscrit dans les actions PEDT, à terme projet de désigner un référent interne qui viendra en appui des interrogations des équipes)	Direction Education VDN

**CONSTAT #3** – Des infrastructures et des services qui ne sont pas toujours adaptés **aux enjeux liés au vieillissement**, qui concerne fortement les QPV de Niort pour les années à venir

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Développer les actions d'aller vers les personnes âgées		
R	Mieux faire connaître le réseau fraternel du CCAS et étendre le réseau des bénévoles sur les trois QPV	Service médiation sociale CCAS
Faciliter la mobilité des personnes âgées pour rompre l'isolement social		
C	Investiguer la question de la mobilité des personnes âgées. S'assurer d'une bonne connaissance/appropriation du service de transport à la demande (TAD) et transport PMR par les professionnels et les habitants. Réfléchir à la création d'un réseau de transport solidaire à destination des seniors.	Service médiation sociale CCAS
Accompagner le vieillissement de la population en adaptant les services publics et en accompagnant la population		
C	Mesurer si le niveau d'accompagnement des séniors issus des QPV est à la hauteur de leur poids démographique sur le service d'aide à domicile ainsi que sur le portage de repas.	Service médiation sociale CCAS
Promouvoir des actions culturelles dans les structures médicales et médico-sociales		
C	Mobiliser des financements dans le cadre de l'appel à projet « Culture et santé », à destination des personnes âgées et/ou en situation de handicap accueillies dans les structures médicales et médico-sociales des QPV.	DRAC

**CONSTAT #4** – Une méconnaissance des droits et des difficultés de gestion administratives et budgétaires récurrentes, qui augmentent le **non-recours aux différents droits**

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Renforcer les démarches d'accès aux droits pour la population des QPV		
R	S'appuyer sur les médiateurs pour orienter le public vers les institutions adéquates pour faciliter l'accès aux droits	Service médiation sociale
R	Davantage développer la communication pour faire connaître le CCAS en tant qu'acteur pouvant signaler et prendre en charges les situations d'isolement	CCAS



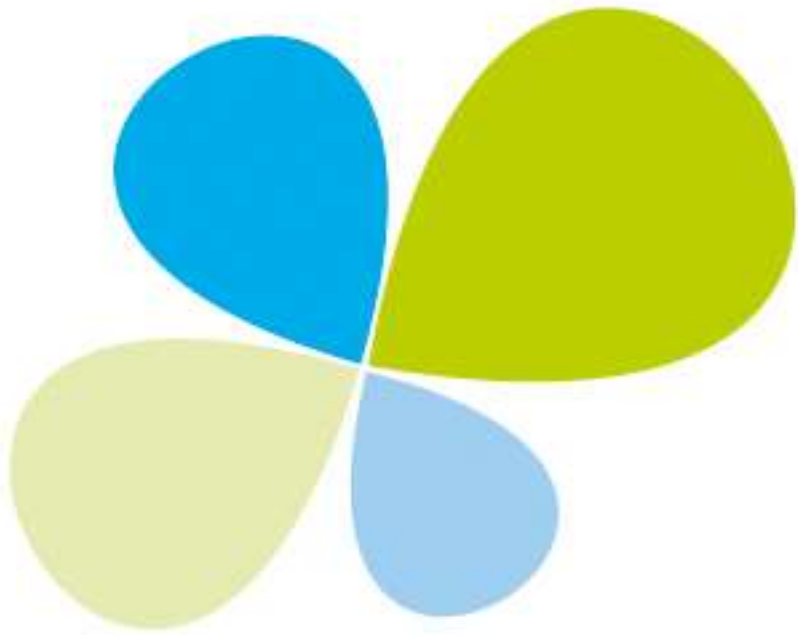
C	Mettre en œuvre la solidarité à la source pour simplifier l'accès aux droits et les démarches Caf	CAF
C	Développer les interventions sociales d'intérêt collectifs portées par les travailleurs sociaux de la Caf en vue de soutenir le pouvoir d'agir des familles en matière d'accès aux droits, d'autonomie et de citoyenneté	CAF
Garantir l'accès aux droits via un accompagnement de proximité		
R	Renforcer les efforts pour garantir l'accès aux droits aux publics QPV, par le biais des mairies annexes et des France Services. Dès janvier 2024 : Depuis le règlement intérieur des espaces publics numériques (EPN), le quartier de résidence des utilisateurs sera répertorié systématiquement depuis le portail France Services, la collectivité demandera à ce que les statistiques permettent de dissocier les quartiers de résidence dès lors que l'utilisateur déclarera vivre à Niort.	Direction Démarches Citoyennes VDN
C	Expérimenter un projet itinérant d'accès aux droits en développant les actions « d'aller vers » dans les QPV en direction des jeunes, des familles monoparentales, des primo-arrivants et des familles avec enfants porteurs de handicap	CAF
R	Participer aux forum et actions partenariales d'accès aux droits dans les quartiers	CAF

**CONSTAT #5** – Une **fracture numérique importante** qui interroge **les services publics** et les pratiques croissantes de dématérialisation

<b>Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires</b>		
Lutter contre l'illectronisme		
R	Dans le cadre de la feuille de route ODD, continuer d'apporter un accompagnement aux publics en « décrochage numérique » des QPV et de Niort Agglo par : - La mise à disposition d'ordinateurs en libre-service dans les mairies annexes, et maisons France-Services - L'accompagnement aux démarches numériques La coordination des acteurs via une cartographie interactive des acteurs de la médiation numérique et l'animation d'un réseau	Service médiation sociale CCAS
C	Réaliser une cartographie de l'offre existante en matière de lutte contre la fracture numérique et animer un réseau des acteurs de la médiation numérique	Direction Cohésion Sociale et Insertion Niort Agglo

**CONSTAT #6 – Des habitants sujets aux discriminations dans les QPV**

Les engagements de Niort Agglo, de la Ville de Niort, et des partenaires signataires		
Lutter contre les discriminations et promouvoir les valeurs de la République		
R	Soutenir les actions de lutte contre les discriminations notamment en sensibilisant les jeunes, les entreprises, les professionnels intervenant dans les QPV <i>Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT</i>	État
R	Assurer le suivi du plan de formations « Valeurs de la République et laïcité » au bénéfice des professionnels et des bénévoles intervenant dans les quartiers (via le référent de la DDETSPP et l'organisme retenu)	



# quartiers2030

# Engagements par acteur

niort agglo  
Agglomération du Niortais



CCAS  
Centre Communal d'Action Sociale  
• Ville de Niort •

PRÉFÈTE  
DES DEUX-SÈVRES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Agence  
nationale  
de l'habitat  
Anah

ANRU  
Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

DEUX  
SÈVRES  
79



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

GRUPE  
Caisse  
des Dépôts

3F  
Immobilière  
Atlantic Aménagement  
ActionLogement

Deux-Sèvres  
Habitat

SEMIE  
Habitat solidaire

ars  
Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

Promotion  
Santé  
Nouvelle-Aquitaine

ASSURANCE  
Maladie  
DEUX-SÈVRES

académie  
Poitiers  
É

ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
des Deux-Sèvres

MA  
Chambre  
des Métiers  
et de l'Artisanat  
NOUVELLE-AQUITAINE  
DEUX-SÈVRES

CCI  
DEUX-SÈVRES

Mission Locale  
Sud Deux-Sèvres  
NOUVELLE-AQUITAINE

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

France  
Travail

### **Direction de la Cohésion Sociale et Insertion**

En tant que co-pilote du contrat Engagements Quartiers 2030 avec l'Etat, la Direction Cohésion Sociale et Insertion de Niort Agglo s'engage à :

- Animer la gouvernance à tous les niveaux : politique, décisionnel et technique afin de favoriser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des 6 objectifs prioritaires désignés ;
- Favoriser l'interconnaissance des acteurs par l'animation des instances du Contrat de Ville (ex : comité technique, pôle social, pôle urbain, ...), et l'organisation de temps forts thématiques ;
- Valoriser les ressources des quartiers prioritaires par une communication régulière et positive, l'organisation de temps conviviaux sur le temps du contrat 2024-2030 ... ;
- Renforcer l'attractivité des quartiers via le soutien aux initiatives et projets dans le cadre de la mobilisation des crédits spécifiques de la politique de la ville, de manière subsidiaire aux crédits de droit commun ;
- Animer/coordonner l'appel à projets du Contrat de Ville, en accompagnant et facilitant : l'émergence de nouveaux projets, le développement d'initiatives partagées entre plusieurs acteurs, les modalités de dépôt des dossiers et de réponse aux associations, la mise en œuvre de conventions pluriannuelles, ... ;
- Assurer les liens et les collaborations avec les autres dispositifs portés par la Direction : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), le Guichet Unique Clauses d'Insertion et la tarification sociale ;
- Accompagner les conseillers citoyens en lien avec la Ville de Niort et l'Etat ;
- Soutenir l'animation de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) en lien avec la Ville de Niort.

### **Direction Aménagement du Territoire**

La Direction Aménagement du Territoire de Niort Agglo s'engage tout d'abord à renforcer la mixité sociale dans les QPV, en concevant une stratégie de peuplement qui soit en phase avec les enjeux sociaux du Contrat de Ville. Elle s'engage aussi en matière de logement pour les QPV : d'une part en proposant d'étendre le dispositif « Permis de louer » sur le quartier Pontreau Colline Saint André (où se trouvent en majorité des bailleurs privés) afin de renforcer la salubrité de l'habitat. D'autre part, la direction affirme son souhait d'expérimenter de nouvelles formes de logement : habitat partagé, habitat intergénérationnel, etc. En lien avec sa compétence, la direction Aménagement du territoire formule aussi des engagements en matière d'aménagement de l'espace public, dans le but de rendre ceux-ci plus attractifs dans le cadre de la réflexion urbaine globale menée par le Programme Local de l'Habitat (PLH). Un autre engagement concerne l'aménagement des espaces en interaction avec les espaces d'habitat en vue de répondre aux besoins d'une alimentation saine et peu chère, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Enfin, la direction s'engage à renforcer les articulations entre ses cadres stratégiques notamment le PLH, à partager davantage ses travaux dans le cadre de la comitologie du Contrat de Ville, et à désigner des référents afin de faciliter la communication entre la politique de la ville et l'aménagement du territoire.

## **Direction Transports et Mobilité**

Reconnaissant que la mobilité constitue un frein majeur à l'emploi, la Direction Transports et Mobilité de Niort Agglo s'engage à renforcer son action visant à lever les freins à la mobilité pour les personnes résidant en QPV et notamment celles en insertion professionnelle. Dans le cadre de l'aménagement de quartiers durables prenant en compte les changements climatiques, la Direction des Transports et des Mobilités entend favoriser l'essor des mobilités douces au sein des QPV et notamment celui du vélo, par une série d'engagements concrets (renforcer la flotte de vélos de SOLIGO (ex. ateliers MECA), permettre la mise à disposition occasionnelle de vélos pour des acteurs des quartiers voulant réaliser des actions de sensibilisation et d'apprentissage, etc.). Il s'agira également pour faciliter la gouvernance sur ces questions, de désigner un référent mobilités dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP). La direction s'engage en outre à suivre une série d'indicateurs visant à évaluer le poids des publics QPV au sein de son offre de service.

## **Directions Culture : Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD), Ecole d'Arts Plastiques (EAP) et Lecture Publique**

Les Directions Culture de Niort Agglo s'engagent à suivre l'évolution de la prise en compte des habitants des QPV dans les actions culturelles qu'elles déploient, en tâchant de garantir que cette prise en compte corresponde au poids démographique de ce public au sein de la population de l'agglo. Le Conservatoire August Tolbecque (CRD) et l'Ecole d'arts plastiques (EAP) s'engagent sur plusieurs thématiques culturelles : photographie, musique, arts plastiques, danse, etc. Plusieurs actions sont prévues à destination du public enfant et jeune : le maintien de la chorale de quartier, le déploiement du dispositif Orchestre à l'Ecole, le renforcement des actions dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle (EAC), etc. Le CRD envisage également de renforcer les moyens humains en matière d'accès à la culture pour les enfants et jeunes, par exemple en mettant en œuvre un plan de formation pour les enseignants artistiques, ou bien en recrutant des agents disposant du diplôme de Musicien intervenant. D'autres actions pour les QPV concernent aussi le public sénior, notamment le maintien d'actions culturelles dans les EHPAD. Par ailleurs, les acteurs de la culture de l'agglo se projettent dans plusieurs projets de long terme, comme celui portant sur l'instauration d'une Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD), un autre portant la mise en place du Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS), ou encore le projet « Ateliers arts urbains », qui permet à des adolescents engagés dans la création autonome de slam, rap ou autre, de bénéficier d'un accompagnement de projet créatif. Le service de lecture publique s'engage quant à lui à mettre en place une communication plus adaptée (notamment avec les outils FALC) pour faciliter l'accès à l'information portant sur son offre de service ; à entamer une réflexion sur l'adaptation de l'offre documentaire vis-à-vis des besoins spécifiques des habitants des QPV ; à renforcer les actions d'aller-vers notamment avec le bibliobus et la multiplication d'actions hors-les-murs.

## **Direction Sports**

La Direction Sports s'engage tout d'abord à suivre à l'aide d'indicateurs la prise en compte des publics QPV au sein de son offre de service, à leur juste poids démographique. La Direction Sports s'attache ensuite à promouvoir et renforcer l'accessibilité financière de ses équipements (notamment les piscines) à destination des publics QPV. Elle s'engage aussi à favoriser l'apprentissage du savoir nager pour les enfants issus des QPV, en proposant des stages dédiés et en implantant un bassin mobile lors de la période estivale dans un des QPV.

### **PREVALEC (PREvention, VALorisation et Economie Circulaire)**

La direction PREVALEC s'engage sur plusieurs thématiques : l'amélioration de l'offre d'infrastructures de gestion des déchets sur les QPV (Ex : déploiement de sites de compostage, expérimentation du déploiement de solutions aériennes ou enterrées, expérimenter la collecte des biodéchets ...) ; l'amélioration de la fréquence de passage de collecte de déchets pour répondre aux enjeux de densité et fréquentation des QPV (Ex : optimisation du vidage des colonnes, amélioration de la réactivité de la collecte des encombrants ...). Pour finir, la direction s'engage également à renforcer le dialogue avec les habitants, en développant les actions de sensibilisation à la gestion des déchets, et en mettant à disposition deux agents pour s'engager dans le réseau de la Gestion Urbaine de Proximité.

### **Contrat Local de Santé (CLS)/Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)**

L'agglomération de Niort à travers le CLS et le CLSM s'engage à évaluer la prise en compte des habitants des QPV pour les actions qui s'y prêtent, avec l'appui des données de la CPAM. Dans le cadre d'Engagements Quartiers 2030, l'agglomération s'engage à insérer un focus sur les QPV dans le CLS et le CLSM. Pour garantir la transversalité des actions, les besoins identifiés dans les QPV seront valorisés dans le cadre des instances de pilotage de droit commun. L'agglomération s'engage également sur la thématique de la santé mentale, en mettant à disposition une équipe mobile et en formant les professionnels sur le sujet. Pour répondre à l'enjeu de détection des problématiques de santé, des actions de dépistage en privilégiant le « aller-vers », seront spécifiquement organisées au sein des QPV. Un travail de coordination entre acteurs sera réalisé pour mieux communiquer sur les dispositifs existants et assurer leur mobilisation par les habitants des QPV. L'agglomération s'engage également à promouvoir la pratique d'activités physiques régulières. Pour finir, le CLS s'engage à accompagner les professionnels de santé dans leur projet de création/extension de maison de santé.

### **Direction Enseignement Supérieur**

La Direction Enseignement Supérieur de Niort Agglo a un positionnement de « facilitateur », car s'agissant d'Enseignement Supérieur, les leviers d'actions appartiennent à l'Université. Pour autant, l'agglomération a souhaité s'engager sur des thématiques relatives à « l'ouverture des horizons » des jeunes collégiens et lycéens des QPV, afin de promouvoir les possibilités qui s'offrent à eux après le lycée. Le service Enseignement supérieur s'engage en lien avec les établissements à objectiver la part des élèves de terminale des Lycées Jean Macé et Venise Verte résidant en QPV, et la part d'entre eux qui accèdent à l'enseignement supérieur. Par ailleurs, la Direction Enseignement Supérieur s'engage à favoriser la participation des lycéens à des événements étudiants en organisant une solution de transport, mais également à valoriser les profils exemplaires de certains lycéens via des actions de communication, et de développer le parrainage avec les lycées.

### **Mission Economie Sociales et Solidaires (ESS)**

La mission Economie Sociales et Solidaires de Niort Agglo s'engage à amplifier la place de l'ESS au sein des QPV, par plusieurs modalités : en favorisant l'organisation d'évènements liés à l'ESS dans les quartiers ; en valorisant davantage les acteurs de ce secteur officiant dans les QPV (dans le cadre de la mise en place d'un observatoire de l'ESS) ou encore en accordant une attention particulière aux acteurs de l'ESS issus des QPV dans le cadre de son offre d'accompagnement et de formation des structures.

### **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), Niort Agglo s'engage sur des actions promouvant une alimentation saine, équilibrée et accessible financièrement pour les habitants des QPV.

### **Schéma de Développement Touristique (SDT)**

Dans le cadre de son Schéma de Développement Touristique (SDT), Niort Agglo s'engage à entamer une réflexion sur la valorisation des QPV par la mise en place d'itinéraires de promenades ou trail.

## **Ville de Niort**

### **Direction Animation Vie de la Cité**

Le service jeunesse de la Direction Animation Vie de la Cité de la Ville de Niort maintient et renforce son engagement en direction de la jeunesse en soutenant des projets dans le cadre de « l'appel à projet jeunesse » et en finançant la Mission de Prévention Spécialisée. Ce service s'engage aussi fortement en matière d'insertion professionnelle des jeunes des QPV, en maintenant le soutien à l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance, et en visant la représentativité des jeunes des QPV dans le dispositif municipal Job d'été à la hauteur de leur poids démographique. Le service jeunesse reste également actif en matière de soutien à la vie associative, et entend notamment inciter les associations à intervenir dans les QPV.

Par ailleurs, la Direction Animation Vie de la Cité de la Ville de Niort s'engage à mesurer la part des habitants QPV au sein de son offre de service, en s'assurant qu'ils soient pris en compte à leur juste poids démographique. Le service Sport de cette direction s'engage quant à lui à promouvoir la pratique sportive chez les habitants des QPV, par la promotion de dispositifs comme ANIOS et Sports séniors actifs, renforcer les dynamiques d'aller-vers sur ce sujet, l'association des habitants au moment de l'installation d'un nouvel équipement sportif pour favoriser son appropriation future, etc. Le service sport indique avoir une attention particulière au développement de la pratique sportive féminine. Des animations sportives spécifiques seront mis en place dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024.

### **Direction Education**

En accord avec les différents axes du Projet Educatif Du Territoire (PEDT), la direction Education s'engage à relancer et renforcer plusieurs actions dans les QPV sur de multiples thématiques : l'alimentation, la santé (notamment bucco-dentaire), l'accès à la culture pour les jeunes et enfants sur les différents temps éducatifs et le soutien à la parentalité. Un travail partenarial dense est prévu pour la réalisation de ces différents objectifs, notamment avec : Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine, l'Education nationale, la CPAM, des acteurs implantés sur le territoire, etc. En outre, chaque engagement de la direction fait l'objet d'un suivi à l'aide d'indicateurs précis identifiés.

### **Direction Espace Public : Service Espaces Verts et Naturels – Jeux mobiliers et Service Propreté Urbaine**

Le service Espaces Verts de la Direction Espace Public s'engage à maintenir les visites de sites permettant d'évaluer la qualité des espaces verts dans les trois quartiers prioritaires par le suivi d'indicateurs prédéfinis. Le service évoque en outre la possibilité de mettre en place une action de sensibilisation des habitants à la biodiversité.

Le service Propreté Urbaine de la Direction Espace Public s'engage à maintenir un plan de gestion sur 2 thématiques : un « plan Propreté » a été défini au regard des indicateurs relatifs à la densité de population/fréquentation et aux enjeux commerciaux ; et un « plan désherbage » a été défini au regard des indicateurs relatifs à la densité de population/fréquentation, aux superficies en herbe et aux différents revêtements. Ces indicateurs ont conduit aux niveaux de services sur les QPV. Ce niveau de service correspond aux engagements du service Propreté Urbaine de la Direction Espace Public.

Par ailleurs, la Direction Espace Public évoque aussi l'expérimentation d'une démarche-action portant sur l'aménagement de l'espace public dans les QPV en lien avec les enjeux de cohésion sociale, de tranquillité publique et de vieillissement de la population, tout en tenant compte des changements climatiques et ce qu'ils impliquent pour le territoire.

### **Direction Accueil et formalités citoyennes**

La Direction Accueil et formalités citoyennes s'appuie notamment sur les mairies annexes, les France Services (FS) ou encore les espaces publics numériques (EPN). Elle affirme son souhait de renforcer les coopérations entre les FS et les opérateurs partenaires notamment afin d'échanger sur les besoins de la population. L'importance de la communication est soulignée par cette Direction qui s'engage à développer des outils « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC). La Direction s'engage également dans la lutte contre l'illectronisme auprès des publics QPV, dans le cadre de la feuille de route ODD.



## **Police Municipale**

La Police Municipale s'investit dans le cadre du Contrat de Ville pour lutter contre l'insécurité et les incivilités, à plusieurs niveaux. Elle s'engage à : assurer une meilleure articulation entre acteurs (par exemple dans le cadre du CLSPD) et notamment dans l'optique de mieux partager l'information ; agir en proximité et en prévention, en maintenant le dialogue avec la population et les acteurs de terrain ; déployer des outils comme la vidéosurveillance ; et enfin à accompagner les victimes à faire valoir leurs droits (via les médiateurs de la Police Nationale par exemple).

## **Service Culture**

La service Culture s'engage tout d'abord à suivre précisément la mobilisation de ses crédits de droit commun sur les territoires et se fixe pour objectif d'atteindre en 2030 au minimum 11% des crédits fléchés sur les QPV, correspondant à la part des habitants de ces quartiers. Pour cela, plusieurs indicateurs seront mobilisés, incluant la part de crédits du budget des manifestations en régie mobilisés dans les QPV, le nombre de lieux et équipes dédiés à l'action culturelle dans les QPV, etc. Par ailleurs, le service Culture s'engage à favoriser l'attractivité des QPV par le prisme culturel, en promouvant les actions qui y ont lieu. Elle s'engage également à renforcer l'accès à la culture, en favorisant les actions de médiation culturelle à destination des habitants des QPV.

## **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Niort**

De façon générale, le CCAS souligne l'importance du sujet de la mobilité des personnes âgées, qui constitue un vecteur d'isolement et de rupture sociale. Le CCAS souhaite investiguer et agir davantage sur cet enjeu. D'autre part, il s'agit pour le CCAS de renforcer la communication pour se faire connaître davantage en tant qu'acteur mobilisé pour lutter contre l'isolement. En ce qui concerne plus précisément le service de travailleurs sociaux, le CCAS s'engage à renforcer son action de prévention, repérage et prise en charge des situations d'isolement et de rupture de lien social : expérimenter de nouveaux partenariats, renforcer la communication, favoriser l'interconnaissance avec les acteurs du quartier, cartographier les intervenants auprès des personnes isolées, etc. D'autre part, le service de médiation sociale du CCAS s'engage en matière de lutte contre les incivilités, en affirmant maintenir ses équipes de médiateurs sociaux sur l'espace public. Ce service compte aussi renforcer et adapter l'action de médiation par les pairs dans le contexte scolaire ; et développer la médiation sociale de façon à favoriser les liens entre les familles, l'école et le quartier.

Par ailleurs, le CCAS entend en matière de petite enfance maintenir et renforcer les moyens pour l'accueil des jeunes enfants dans les QPV (notamment pour favoriser l'insertion professionnelle des familles). Pour cela, le CCAS s'engage à soutenir des projets de création de nouvelles structures, et à entamer une réflexion autour de la question de l'attachement et de la séparation parent(s)/enfant. Le CCAS renforce également ses actions de soutien à la parentalité, notamment à destination de parents de jeunes enfants. Le CCAS s'engage aussi pour la réussite scolaire et éducative des enfants issus des QPV via le dispositif du PRE (Programme de réussite éducative).

## Etat

### **Préfecture des Deux-Sèvres, Direction Départementale des Territoires (DDT), Direction Départementale Emploi, Travail , Solidarités et Protection des Populations (DDETSPP)**

La Préfète des Deux-Sèvres s'engage à mobiliser les moyens de droit commun de l'État à destination des QPV en particulier :

- pour la lutte contre la pauvreté et pour l'accès à l'emploi dans le cadre du Pacte Local des Solidarités reposant sur les 4 axes suivants :
  - ✓ axe 1 : prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance ;
  - ✓ axe 2 : amplifier la politique de l'accès à l'emploi pour tous, en lien avec la réforme France Travail ;
  - ✓ axe 3 : lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits ;
  - ✓ axe 4 : construire une transition écologique solidaire.

Ce Pacte Local des Solidarités multi-partenarial signé à l'échelle départementale marquera l'engagement et une articulation renforcée de tous les acteurs locaux permettant ainsi de promouvoir leur coordination pour répondre aux priorités d'actions identifiées par le diagnostic territorial, en matière de lutte contre la pauvreté et d'insertion vers l'emploi. L'ensemble des actions ou priorités développées au sein de ce pacte sera mis en place pour répondre au plus près aux besoins des personnes et des territoires. Ainsi l'État portera une attention particulière à la prise en compte des besoins des QPV dans les propositions qui seront établies dans ce cadre.

- pour la transition écologique en mobilisant des aides (Fonds Verts notamment), en accompagnant les acteurs dans des démarches telles que « quartiers résilients » dans le cadre du NPNRU et s'inscrivant dans les chantiers d'action des thématiques de la planification écologique (se déplacer, se loger, se nourrir, produire,...) ;
- pour la sécurité, la prévention de la délinquance et de la radicalisation ;
- et de manière transversale pour la lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes / hommes.

Au titre des moyens spécifiques de la politique de la ville, la Préfète des Deux-Sèvres s'engage à mobiliser les moyens dédiés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (Programme 147) :

- dans le cadre de l'appel à projet annuel et du Plan Quartiers d'été,
- dans le cadre du soutien aux postes de médiateurs Adultes Relais et à l'accompagnement de leur professionnalisation

Au-delà de ces crédits spécifiques, l'Etat s'engage à mobiliser autant que faire se peut les BOP 104, 102 sur des actions favorisant l'intégration des primo arrivants des QPV et l'insertion professionnelle des habitants des QPV.

## DRAC

Dans le cadre du Contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 », la DRAC s'engage à consolider ses leviers d'action concernant l'accès à la culture chez les enfants et les jeunes, en renforçant les moyens alloués à l'Education Artistique et Culturelle (EAC) et en promouvant davantage le Pass culture auprès de la jeunesse des QPV. D'autre part, la DRAC affirme également qu'elle agira pour encourager la mise en place d'évènements et de projets culturels au sein des QPV, afin de renforcer l'attractivité de ces quartiers par le prisme culturel et de faciliter l'accès à la culture pour leurs habitants. Des partenariats seront renforcés, notamment avec les acteurs de l'enfance et la jeunesse, ou avec ceux de la santé (dans le cadre de l'appel à projet de la DRAC « Culture et santé »), pour favoriser l'accès à la culture pour tous et toutes.

## Education Nationale

L'Éducation nationale s'engage à la mise en œuvre des priorités ministérielles et académiques pour contribuer pleinement à l'acquisition des apprentissages fondamentaux par l'ensemble des élèves et à la construction de parcours de réussite. Elle mobilisera l'ensemble des leviers qui lui semblent nécessaires pour atteindre ces objectifs avec une attention particulière en direction des enfants et jeunes des QPV.

## Agence Régionale de Santé (ARS)

Dans le cadre de ses différents cadres stratégiques 2018-2028 (le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins, le Schéma Régional de Santé), l'ARS NA s'engage pour les QPV de la région sur diverses thématiques incluant les enjeux de prévention liés à la santé reposant sur des modes d'interventions probants et à impact sur les populations cibles (alimentation, activité physique, vie affective et sexuelle, petite enfance, etc.), les questions de santé mentale (notamment le renforcement de la présence de psychologues), le soutien aux actions de dépistage dans les quartiers, la levée des obstacles à l'insertion professionnelle liés à la santé et la prévention contre les violences sexistes et sexuelles.

L'ARS NA s'engage aussi à mettre en place une expérimentation pour soutenir les démarches d'aller-vers dans des QPV de la région dans le cadre de son PRAPS.

En termes de gouvernance, la DD 79 de l'ARS NA se dit favorable au principe de l'interlocuteur unique privilégié sur les questions de politique de la ville (déjà en place actuellement).

## Région Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle Aquitaine s'engage à mobiliser ses moyens humains pour participer activement aux instances de pilotage ; et participer activement aux groupes de travail qui requiert sa présence, en particulier sur la thématique de l'emploi. De manière générale, elle veillera à porter une attention particulière aux enjeux de la politique de la ville dans la mise en œuvre de sa politique publique. Elle pourra notamment mobiliser les dispositifs de droit commun, communiquer des indicateurs spécifiques à la population du quartier prioritaire en fonction des

besoins et des données dont elle dispose. La Région s'engage également à mobiliser, le cas échéant, les crédits affectés sur le dispositif d'intervention spécifique adopté le 26 mars 2018, dans le cadre de l'appel à projets ou de toute autres actions concourant à la réalisation des objectifs de la politique de la ville. Elle interviendra :

- en partenaire direct du développement des quartiers et de l'aide à l'amélioration de la situation des personnes qui y vivent, via son dispositif régional en matière de politique de la ville et à la mobilisation de son droit commun,
- en tant qu'Autorité de gestion du Programme Opérationnel FEDER-FSE sur la période 2021-2027.

Pour cela la Région propose de contribuer à 4 grands défis : accroître la création ainsi que la pérennité des entreprises, favoriser l'accès à l'emploi et développer les qualifications, favoriser la réussite éducative, favoriser la mobilité et lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle.

La Région sera par ailleurs attentive à : promouvoir des stratégies intégrées économie/emploi, apporter une attention particulière aux jeunes et aux femmes, promouvoir l'égalité des chances et lutter contre les discriminations, adapter l'intervention régionale aux transitions écologique et sociétale des territoires

### Conseil Départemental des Deux-Sèvres (CD 79)

Dans le cadre du pilotage de ses politiques publiques et de sa démarche de recueil et d'analyse des données, le Conseil Départemental s'engage à objectiver la prise en compte des habitants des QPV. Pour répondre aux problématiques des habitants des QPV sur plusieurs thématiques (insertion, mobilité, santé mentale, alimentation, parcours autonomie des jeunes, stages de 3<sup>e</sup>), le Département annonce mobiliser ses cadres d'intervention existants. Des engagements concrets concernent également des expérimentations et actions renforcées de lutte contre l'isolement et le non-recours dans les QPV. En matière de gouvernance, un référent sera nommé au sein du Pôle des Solidarités pour faire le lien entre les autres directions départementales et le Contrat de Ville.

### Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Au regard des objectifs de la Cog 2023-2027, les politiques déployées par la Caisse d'allocations familiales s'intègrent naturellement dans les ambitions et le cadre du Contrat de Ville :

#### L'accueil des jeunes enfants

Le développement de l'offre d'accueil et la réduction des inégalités territoriales et sociales est un objectif majeur de l'action de la Caf dans le domaine de la petite enfance, qu'il s'agisse d'accueil individuel ou collectif.

### Le soutien à la parentalité

La CAF développe une offre territoriale diversifiée pour réduire les inégalités d'accès pour les parents aux dispositifs, services et actions de soutien à la parentalité : lieux d'écoute et de partage d'expérience, lieux d'accueil enfants-parents, accompagnement à la scolarité, médiation familiale, aide aux vacances des familles. La CAF participe par ailleurs au programme de réussite éducative et à la promotion du lien parents-écoles.

### L'accès aux accueils de loisirs et aux vacances

La structuration d'une offre d'accueil périscolaire et extrascolaire de qualité, accessible et adaptée aux besoins des familles et des territoires constitue un axe fort de l'intervention de la CAF. L'organisation des temps de vie de l'enfant est une préoccupation des parents qui doivent pouvoir concilier vie familiale, professionnelle et sociale.

Le départ en vacances est un facteur d'épanouissement personnel et de cohésion familiale. Le soutien au départ en vacances des familles, des enfants et des adolescents vise en particulier :

- le soutien à la fonction parentale et aux relations parents enfants à travers les différents dispositifs d'aides aux départs en vacances familiales ;
- l'aide à la conciliation des vies professionnelles, familiales et sociales pour les familles, à travers les différents dispositifs permettant le départ des enfants et des adolescents en vacances collectives (colonies, camps).

### L'animation de la vie sociale

L'inclusion sociale et la socialisation des personnes, mais aussi le renforcement des liens sociaux et de la cohésion sociale constitue, avec le développement de la participation citoyenne de proximité, les finalités du secteur de l'animation de la vie sociale soutenu par la CAF.

### L'accès aux droits et l'accompagnement des familles vulnérables

L'accès effectif des personnes à leurs droits est la préoccupation première de la CAF. À ce titre, elle met en place, en fonction des besoins des territoires et des publics, des rendez-vous des droits qui permettent aux allocataires qui en ont le plus besoin de bénéficier d'un accompagnement renforcé dans l'accès à l'ensemble de leurs droits sociaux. La CAF accompagne également systématiquement dans leur parcours les familles rencontrant un évènement fragilisant (séparation, deuil, ...)

### L'accès des jeunes à leurs droits et à leur autonomie

A travers le financement des postes de référents jeunesse dans les structures, le soutien aux centres socioculturels et à la fonction socio-éducative des Résidence Habitats jeunes, la CAF accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur prise d'autonomie, la prise d'initiatives, la construction de projets et le passage à l'âge adulte.

## Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

La CPAM s'engage à mesurer la part des publics recourant à son offre de service qui réside en QPV, à l'aide d'indicateurs de suivi qui seront observés régulièrement ainsi que comparés à l'échelle départementale. D'autre part, la CPAM s'engage à conforter/renforcer de nombreuses actions de prévention sur diverses thématiques, comme la santé bucco-dentaire, les enjeux liés à la périnatalité, les différents dépistages, etc. La CPAM insiste sur l'importance de la santé environnementale, et la nécessité de sensibiliser et limiter l'exposition aux substances toxiques. Par ailleurs, elle s'engage sur des actions d'accès aux droits, qui se concrétiseront par exemple par un renforcement de l'information à destination des publics QPV, et la mise en place d'actions d'aller-vers s'appuyant notamment sur des relais de terrain. Elle s'engage aussi pour favoriser la prise en charge efficace des situations, par exemple avec la création d'un extranet pour les partenaires en 2024 ou encore avec l'accompagnement des France Services et la création d'un canal privilégié pour les demandes urgentes.

## France travail

France travail s'accorde sur la préservation du fonctionnement basé sur la désignation d'un référent nominatif jouant le rôle d'interlocuteur privilégié pour ce qui concerne la politique de la ville. Sous réserve de validation de la possibilité de partager des données chiffrées, l'institution donne son accord pour la transmission d'informations concernant la part des demandeurs d'emploi résidant dans les QPV dans les différentes prestations de France travail, dans une optique de pilotage de l'activité dans le cadre du contrat de ville.

En outre, et sous réserve de signature d'une convention d'échanges de données personnelles, France travail s'engage à transmettre des données de trajectoires de cohortes afin mesurer l'impact d'expérimentations dans le domaine de la formation et de la levée des freins périphériques.

D'autre part, France travail s'engage à adapter son offre de services et ses modes de faire aux spécificités des publics QPV quand cela sera jugé nécessaire.

L'institution s'engage également à mettre un accent sur les prestations et aides (aide à la garde d'enfant pour parent isolé, prestation « parcours emploi santé ») afin de renforcer la part des publics QPV qui en bénéficie. Par exemple, France travail pourra s'appuyer sur des relais, créer de nouveaux partenariats, étendre les critères d'éligibilité (selon dispositions dérogatoires en vigueur) aux aides pour les demandeurs d'emploi des QPV.

France travail, en lien avec le dispositif AGIR (accompagnement global visant les BPI) entend renforcer l'accès à l'emploi incluant la réduction de freins (FLE, accès aux droits et logement)

Enfin, en coordination avec le Réseau pour l'Emploi, France travail renforcera son action à destination des entreprises concernant les dispositifs incitatifs à l'emploi ciblant les habitants des QPV.

## Mission Locale Sud Deux-Sèvres

La Mission Locale a pris des engagements forts en ce qui concerne le suivi et le partage d'indicateurs, à la fois sur la mobilisation des jeunes issus des QPV dans ses dispositifs existants de droit commun (par exemple la part des jeunes habitant en QPV parmi le nombre total de jeunes de Niort Agglo en Contrat Engagement Jeune), et sur le déploiement de ses moyens dans les QPV (par exemple le pourcentage du temps de présence de son adulte-relais dans les QPV par rapport à son temps de travail global). Une partie des engagements de la Mission Locale concerne le maintien d'actions existantes dans le cadre de son droit commun (Ex : la lutte contre la radicalisation, la lutte contre la prostitution, la santé mentale ...) et la poursuite

de travaux partenariaux préexistants (avec la prévention spécialisée, les organismes de formation...). Elle garantit également le maintien de son travail en proximité des jeunes des QPV (préservation de ses points de contacts et permanences dans les quartiers). En outre, la Mission Locale s'engage sous réserve de financements à agir davantage en ce qui concerne la santé mentale des jeunes issus des QPV et pour lutter contre les discriminations dont ils peuvent faire l'objet.

### Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) / Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)

Les chambres consulaires s'engagent sur plusieurs thématiques : le soutien à l'entrepreneuriat via le dispositif « Entreprendre dans les quartiers » destiné à accompagner les créateurs d'entreprises, la valorisation de l'artisanat ; des stages auprès des collégiens via les dispositifs « Pass' métiers » et « Bravo les artisans », ainsi que le déploiement d'actions de découverte des métiers. En termes d'objectivation de la part des habitants des QPV, les chambres consulaires s'engagent à fournir un fichier contenant les adresses des entreprises de leurs ressortissants, afin d'identifier la part de leurs ressortissants implantés en QPV.

### Bailleurs : Deux-Sèvres-Habitat, Immobilière Atlantique Aménagement et SEMIE

Les bailleurs s'accordent avec Niort Agglo et la Ville de Niort pour procéder à une présentation annuelle du bilan de l'abattement de la TFPB, en lien avec les services de l'Etat, dans une perspective de partage et de dialogue. Par ailleurs, les bailleurs formulent de multiples engagements couvrant plusieurs thématiques : le relais d'information pour l'enlèvement des volumineux ; le renforcement de la mixité sociale ; l'accompagnement social des locataires et la contribution à l'identification de situations de vulnérabilité ou d'isolement des locataires ; la prévention des incivilités et la promotion de bonnes relations de voisinage ; le renforcement de l'attractivité des quartiers en maintenant les animations de proximité et la mise à disposition de locaux en pied d'immeubles et la rénovation nécessaire de logements pour les rendre résilients aux changements climatiques.

Concernant spécifiquement la SEMIE, les engagements portent sur les projets inscrits dans le cadre de la convention ANRU et sur la réalisation de la nouvelle Résidence Habitat Jeunes « Joséphine Baker ».

### Promotion Santé Nouvelle Aquitaine

Promotion Santé Nouvelle Aquitaine s'engage à mettre ses compétences au service des décideurs et des acteurs intervenant dans les QPV, à plusieurs niveaux : en matière d'accompagnement et soutien méthodologique, notamment pour prioriser la prise en compte des indicateurs qui seront fournis par la CPAM 79 sur ce territoire ; en matière d'animation de réseau et production de projets partenariaux répondant aux besoins identifiés ; en matière de formation des acteurs, via des formations existantes pour d'autres territoires et des formations sur mesures ; enfin, en fournissant des ressources documentaires, pédagogique sur les leviers probants et de qualité.

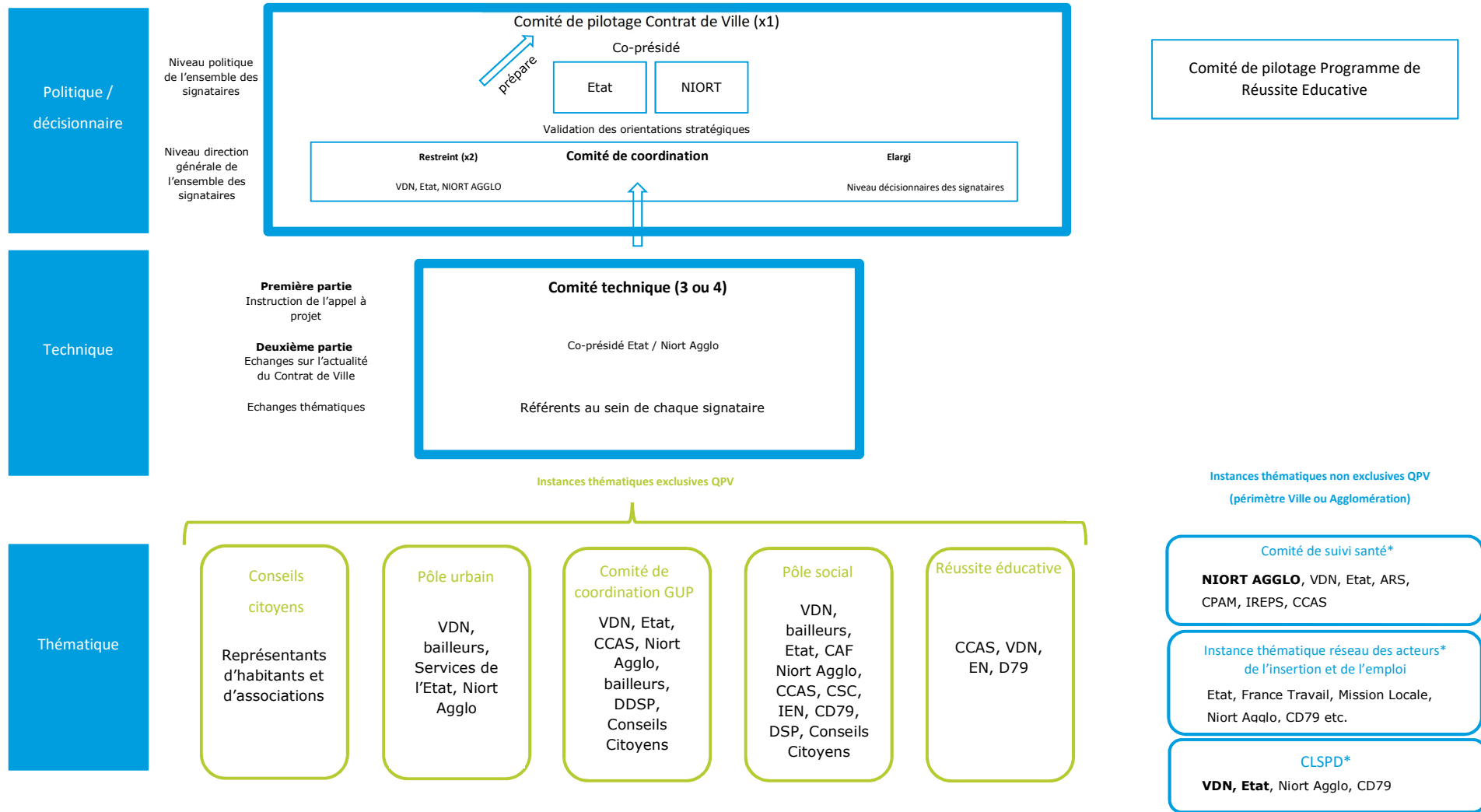
Promotion Santé Nouvelle Aquitaine s'engage également sur le champ de la santé des demandeurs d'emploi, en déployant des formations et modules d'intervention pour le développement de leurs compétences psychosociales. En ce qui concerne la thématique de l'éducation, Promotion Santé Nouvelle Aquitaine annonce développer le dispositif de soutien à la parentalité « Clefs Parentalité » dans les QPV.



# Gouvernance



# LE SCHEMA DE GOUVERNANCE



\***Bonne pratique** : Les pilotes doivent être garants de consacrer systématiquement une partie de l'ordre du jour à la politique de la ville

## LE FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DES DIFFERENTES INSTANCES

### Niveau politique/décisionnaire

#### Le comité de pilotage

Instance politique de pilotage composée des signataires du contrat, ce comité est co-présidé par le Préfet et par le Président de Niort Agglo.

Le comité de pilotage a pour mission de :

- valider le diagnostic du territoire ;
- fixer les grandes orientations du contrat ;
- donner les impulsions nécessaires à la mise en œuvre des actions ;
- veiller à la cohérence de l'ensemble du projet et à son articulation avec les autres outils de programmation et de planification du territoire ;
- suivre le déploiement de l'ensemble du programme d'actions et s'assurer que les politiques publiques conduites par l'ensemble des signataires prennent bien en compte le caractère prioritaire de la mobilisation des moyens de droit commun au bénéfice des quartiers de la politique de la ville ;
- garantir le suivi et l'évaluation du contrat de ville

Chaque institution signataire a désigné un représentant.

Selon les sujets traités à l'ordre du jour, pourront être invitées les personnes qualifiées afin de rendre compte de leurs travaux et/ou apporter un éclairage spécifique. Il se réunit en tant que de besoin, une fois par an.

Au niveau du comité de pilotage, comme à chaque niveau de gouvernance, il a été proposé de renforcer l'articulation du Programme Local de l'Habitat (notamment les fiches actions 11, 12, et 21 concernant les opérations de réaménagement des QPV Clou Bouchet / Tour Chabot), les réflexions et travaux inter bailleurs et des enjeux sociaux du Contrat de Ville.

#### Le comité de coordination

Ce comité est composé dans sa forme restreinte des Directions Générales de Niort Agglo et de la Ville de Niort, et de la Préfecture.

Il permet de suivre la mise en œuvre du contrat et de prendre de façon réactive les décisions nécessaires à son bon déroulement.

Dans sa forme élargie, il s'associe les représentants des autres signataires du contrat.

#### Le comité de pilotage du Programme de Réussite Educative (PRE)

Cette instance vise à l'information, la mise en cohérence et l'articulation des actions de suivis individuels et des actions collectives. Dans cet objectif seront réunis les institutions et les dispositifs compétents autour de cette thématique : le CCAS de Niort -porteur du PRE-, la Ville de Niort, Niort Agglo, la DDETSPP, la déléguée du Préfet, la Direction des services départementaux de l'Education Nationale et la CAF.

### Niveau technique

#### Le comité technique

Ce comité, qui pourra faire l'objet d'ajustements est une instance de conduite technique de la mise en œuvre du Contrat de Ville, composée des représentants des signataires du contrat. Il est co-présidé par le Directeur de la DDETSPP et par le DGS de Niort Agglo ou leurs représentants.

Il met en œuvre les orientations retenues par le comité de pilotage, dans un souci de réactivité et a pour rôle :

- d'animer et suivre la mise en œuvre du projet ;
- d'examiner les conventions thématiques et territoriales ;
- d'arrêter le programme annuel d'actions;
- de proposer des adaptations aux actions envisagées.

Le comité technique assure la liaison entre le comité de pilotage et le référent de chaque institution signataire, qui constituent une équipe pluridisciplinaire Etat-collectivités. Il a un rôle essentiel en matière de direction de projet.

Il se réunit trois fois par an au minimum. Le comité technique peut associer à ses réunions toute personne dont la participation peut s'avérer nécessaire.

### **Le référent**

Le besoin d'un référent stable au sein de chaque partenaire signataire a été identifié dès l'évaluation du précédent dispositif et réaffirmé lors de la préparation d'Engagements Quartiers 2030.

Aussi, les signataires s'engagent à confier à ce référent les missions qui suivent :

- représenter son institution dans les instances de travail et de concertation de la politique de la ville,

- faire connaître l'offre de services de son institution auprès du réseau « politique de la ville »,
- diffuser au sein de son institution les informations relatives au dispositif,
- favoriser la mise en œuvre des engagements de son institution. Pour ce faire, il est invité à s'appuyer sur des référents métiers d'autres directions, si plusieurs politiques publiques sont concernées.
- Identifier, suivre et réunir les indicateurs accompagnant les engagements de son institution et les mettre à jour régulièrement.

Le positionnement du référent au sein de son institution est mentionné dans l'annexe « boîte à outils »

### **Niveau thématique**

#### **Instances thématiques exclusives politique de la ville**

**Le pôle urbain** : Son objet est la coordination et le suivi des différentes maîtrises d'ouvrages du projet urbain dont la convention ANRU. Il est composé de représentants désignés par leur institution, réunissant à l'initiative de Niort Agglo, les services de la Ville de Niort, les bailleurs et les services de l'État (DDETSPP et DDT). Au besoin, le pôle urbain pourra être appuyé par des missions d'ordonnement

planification coordination. Cette instance partagera et suivra en plus des sujets déjà traités (projets relatifs aux aménagements, espaces publics, équipements, logements publics et privés sur les QPV, liens avec la Gestion Urbaine de Proximité...) les enjeux de peuplement. Ainsi, à titre d'exemples, seront partagés les retours sur la Convention Intercommunale d'Attribution, la Commission d'Attribution de Logement.

La représentation de l'État au pôle urbain sera adaptée en fonction des ordres du jour

**Le comité de coordination GUP** : Son objet est la veille, le repérage des dysfonctionnements présents sur l'espace public, la proposition de solution qui mobilisent et coordonnent les services des différents partenaires. Ce comité est composé de représentants désignés par leur institution, de : la Ville de Niort (au titre de la Police Municipale et de la Direction Espace Public), de la DDT, de la DDSP, du CCAS au titre de la médiation sociale, de Niort Agglo (au titre des Directions des transports, de PREVALEC et de la Cohésion Sociale et Insertion), des bailleurs, des représentants d'habitants et du délégué du Préfet.

Des groupes de travail spécifiques peuvent émaner du comité de coordination GUP.

Les engagements des partenaires sur cette thématique sont formalisés au sein d'une Charte de GUP qui sera annexée au Contrat de Ville.

**Le pôle social** : il est composé d'agents de niveau intermédiaire et d'acteurs de terrain qui sont chargés de la mise en œuvre opérationnelle des orientations institutionnelles, qui assurent la bonne information continue des partenaires signataires et qui proposent des actions concrètes au bénéfice de la population cible. De plus, ces personnes veillent à la bonne diffusion de l'information au sein de leur propre organisme, de façon complémentaire avec les membres siégeant dans les instances décisionnelles.

Les Conseils Citoyens seront conviés au pôle social.

**La réussite éducative** : En complément du comité de pilotage du Programme de Réussite Educative (PRE), l'équipe pluridisciplinaire du dispositif se réunit pour étudier les situations individuelles (1 par QPV). Animée par la coordinatrice du Programme de Réussite Educative en lien avec les référents de parcours PRE, elle se compose de représentants de l'Education Nationale, de la Ville de Niort, du CCAS, du Conseil Départemental et des Centres Socioculturels des QPV.

**Les Conseils Citoyens** : deux Conseils Citoyens mis en place en 2016 et renouvelés en 2022 se réuniront durant la durée du contrat :

- Clou-Bouchet / Tour-Chabot Gavacherie
- Pontreau / Colline Saint-André

### Instances de droit commun excédant le périmètre des QPV (périmètre ville/agglomération)

Les pilotes des instances qui suivent devront se porter garants de consacrer systématiquement une partie de l'ordre du jour à la politique de la ville.

**Le comité de suivi santé** : au niveau de l'agglomération, le comité de suivi santé regroupera les directions concernées de Niort Agglo (cohésion sociale et contrat local de santé), la Préfecture, l'ARS, l'IREPS, ainsi que la CPAM et le CCAS en fonction de l'ordre du jour. Cette instance se réunit tous les 2 à 3 mois. C'est un espace d'échange permettant le suivi du dispositif l'Atelier Santé Ville, des projets développés et du lien avec le Contrat Local de Santé.

**Instance locale du réseau pour l'emploi** : la déclinaison locale de la loi « Plein Emploi » n'est pas encore connue au moment de la rédaction

de ce contrat, aussi le périmètre de cette instance ne peut être arrêté à ce stade. Néanmoins, il est à noter que les échanges et partenariats seraient favoriser par l'association à ce réseau : directions concernées de Niort Agglo (Service emploi insertion), DDETSPP, France travail, Mission Locale, Cap emploi, Conseil Régional, Conseil Départemental, ...

**Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)** : présidé par le Maire de Niort, il rassemble le Préfet de département ou son représentant, le Directeur départemental de la Police Nationale, le Procureur de la République, des représentants de la Ville de Niort, de la Police Municipale, les services de Niort Agglo et du Conseil Départemental. Cette instance est chargée de la politique de prévention de la délinquance et repose sur une coopération renforcée entre les acteurs de la sécurité et de la tranquillité publique.

**Comité d'Animation Départemental des Services aux Familles (CADSF)** : cette instance a compétence dans le domaine de la parentalité : interconnaissance des projets et des acteurs, soutiens aux initiatives, partage d'expérimentations...

## L'ANIMATION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE PENDANT LA DUREE DU CONTRAT

### Bilan de la mise en œuvre des Conseils Citoyens

- La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a rendu obligatoire, dans son article 7, la création des Conseils Citoyens dans les quartiers prioritaires. La loi prévoit que ces conseils sont associés, en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville, y compris de leurs dispositions relatives aux projets de renouvellement urbain.

Lieu de débat public ouvert à la parole des habitants, des associations et acteurs économiques du quartier, il a pour mission de :

- Favoriser l'expression de la parole des habitants aux côtés des acteurs institutionnels ;
  - Prendre en compte leur expertise d'usage dans le cadre de la politique de la ville ;
  - Stimuler et appuyer les initiatives participatives.
- Le Contrat de Ville de Niort dispose de 2 Conseils Citoyens (un pour le Clou Bouchet et la Tour Chabot Gavacherie et un pour le Pontreau Colline Saint-André) mis en place en 2016 et renouvelé dans leur composition par arrêté préfectoral du 10 janvier 2022. Il regroupe un « collège habitants » et un « collège acteurs locaux et associatifs » de chaque quartier (Ex : centre socioculturels, commerçants, professionnels de santé ...) et participent à la mise en œuvre du Contrat de Ville en lien avec les institutions (Ex : participation aux instances de pilotage et diverses réunions, recueil d'avis, développement d'initiatives).

Les Conseils Citoyens de Niort bénéficient dans leur animation notamment de l'appui d'un coordinateur de Gestion Urbaine de Proximité et du Service Proximité et Relations aux Citoyens de la Ville de Niort.

- L'évaluation du Contrat de Ville a mis en exergue :
  - une satisfaction globale relative aux diverses sollicitations des Conseils Citoyens (ex : production du rapport annuel, consultation lors d'études préalables comme l'étude transport, diagnostics en marchant...) mais il est souhaité par les membres du collège habitants de développer des rencontres avec des opérateurs pour des présentations concrètes d'actions.
  - la difficulté à faire venir de nouveaux habitants pour être plus représentatif de la population des quartiers et pour maintenir la dynamique de participation avec la volonté de mieux recueillir les besoins des jeunes.
  - le souhait de Conseils Citoyens plus souvent consultés dans leur ensemble, et pas seulement au niveau des représentants désignés.
  - un besoin de mieux faire connaître leur rôle auprès des habitants et de clarifier l'articulation avec les conseils de quartiers.

- un besoin d'être accompagnés et outillés par de la formation, des outils de communication et sur la logistique.

### La participation citoyenne 2024/2030

Le principe de co-construction de la politique de la ville a été réaffirmé par le Comité Interministériel des Villes du 27 octobre 2023.

La phase de concertation locale menée fin 2023 a relancé une nouvelle dynamique en s'appuyant sur l'expérience vécue des habitants pour co-construire des réponses concrètes à leurs besoins et identifier les changements attendus à l'horizon 2030, les projets structurants, les solutions et dispositifs à déployer. Les actions à venir sur 2024 /2030 s'inscriront donc dans la continuité du précédent Contrat de Ville tout en veillant à diversifier les formes de participation dans une logique « d'aller vers ».

La gouvernance d'Engagements Quartiers 2030 intègre un volet participation citoyenne, par l'implication des deux conseils citoyens du Clou-Bouchet Tour Chabot Gavacherie et du Pontreau Colline Saint André. Cette implication se traduit sous plusieurs formes :

- **Les conseillers citoyens sont associés et représentés à plusieurs instances du Contrat de Ville** : le comité de pilotage, le pôle social, le comité de coordination de la Gestion Urbaine de Proximité, en fonction de l'ordre du jour. Concernant le Comité de pilotage, les conseillers citoyens sont invités à un temps préparatoire collectif, leur permettant de prendre connaissance de l'ordre du jour en amont et de préparer le cas échéant une prise de parole commune des représentants désignés.

- **Les conseillers citoyens sont associés à des temps ponctuels, pour information ou pour partager leur expertise d'usage en tant qu'habitants des quartiers prioritaires**, à titre d'exemples : réunion de lancement de l'appel à projets, présentation des RDV d'été, groupes de travail sur les pratiques sportives dans les QPV, partage de l'avancement des projets urbains, diagnostics en marchant ou tout autres réunions thématiques ....

Niort Agglo, la Ville de Niort et l'Etat mettent à disposition des conseillers citoyens des moyens matériels, financiers et humains pour mener à bien leur rôle de représentant des habitants des quartiers prioritaires :

- **Une enveloppe financière dédiée** pour répondre à des besoins de formation, rencontre avec d'autres conseillers citoyens, ... ;
- **Organisation de temps spécifiques avec les conseillers citoyens** tout au long de la durée du contrat pour recueillir leur expertise d'usage, informer ;
- Au-delà des conseillers citoyens, chaque année le **fonds de participation des habitants** (FPH) est abondé pour soutenir les initiatives, avec des modalités de fonctionnement permettant une grande réactivité dans la réponse apportée.

Ce nouveau Contrat de Ville inaugure un « **baromètre des quartiers prioritaires** », permettant, via la diffusion d'un questionnaire aux habitants, de recueillir leur ressenti d'habitants, leurs besoins et propositions. Les conseillers citoyens ont largement contribué à la diffusion du questionnaire fin 2023, dans le cadre de la concertation pour la nouvelle contractualisation.

Afin de suivre l'évolution des attentes des habitants, ce baromètre sera mis à jour à mi-parcours du Contrat de Ville, en 2027. Ce nouvel outil, sera partagé avec l'ensemble des partenaires institutionnels du Contrat de Ville et contribuera à l'animation de la participation citoyenne.

Les modalités de la participation citoyenne (niveau de participation, animation et moyens de fonctionnement) seront examinées courant 2024, à l'aune des préconisations de la commission nationale « participation citoyenne des quartiers », qui devront être connues dans le courant du premier trimestre.



# Engagements Quartiers 2030

Annexe « Boite à Outils »  
précisant les engagements de  
chaque partenaire signataire

Les « Boites à outils » se situent dans un document annexe au  
Contrat de Ville





# Engagements Quartiers 2030

Annexe « Boite à Outils »  
précisant les engagements de  
chaque partenaire signataire

# SOMMAIRE

<b>Niort Agglo</b> .....	<b>3</b>
DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE ET INSERTION .....	3
DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....	9
DIRECTION TRANSPORTS ET MOBILITE .....	11
DIRECTION CULTURE (CONSERVATOIRE (CRD), ECOLE D'ARTS PLASTIQUES (EAP), ET LECTURE PUBLIQUE) .....	13
DIRECTION SPORTS .....	16
PREVALEC (PREVENTION, VALORISATION ET ECONOMIE CIRCULAIRE) .....	18
CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS) / CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE (CLSM) .....	19
DIRECTION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR .....	20
MISSION ECONOMIE SOCIALES ET SOLIDAIRES (ESS) .....	21
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) .....	22
SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE .....	24
NIORT INDUSTRIE .....	25
<b>Ville de Niort</b> .....	<b>26</b>
DIRECTION ANIMATION VIE DE LA CITE .....	27
DIRECTION EDUCATION .....	30
DIRECTION ESPACE PUBLIC (SERVICE ESPACE VERT ET NATURELS – JEUX MOBILIERES ET SERVICE PROPRETE URBAINE) .....	33
DIRECTION ACCUEIL ET FORMALITES CITOYENNES .....	36
POLICE MUNICIPALE .....	38
SERVICE CULTURE .....	39
<b>Centre Communal d'Actions Sociale (CCAS) de la Ville de Niort</b> .....	<b>41</b>
<b>Etat</b> .....	<b>48</b>
PREFECTURE, DIR. DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT), DIR. DEPARTEMENTALE EMPLOI, TRAVAIL, SOLIDARITES ET PROTECTION DES POPULATIONS (DDETSPP) .....	49
DRAC .....	55
<b>Education Nationale</b> .....	<b>57</b>
<b>Agence Régionale de Santé (ARS)</b> .....	<b>62</b>
<b>Région Nouvelle-Aquitaine</b> .....	<b>65</b>
<b>Conseil Départemental des Deux-Sèvres (CD 79)</b> .....	<b>69</b>
<b>Caisse d'Allocations Familiales (CAF)</b> .....	<b>73</b>
<b>Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)</b> .....	<b>79</b>
<b>France travail</b> .....	<b>83</b>
<b>Mission Locale Sud Deux-Sèvres</b> .....	<b>87</b>
<b>Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) / Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)</b> .....	<b>92</b>
<b>Bailleurs : Deux-Sèvres Habitat, Immobilière Atlantique Aménagement et SEMIE</b> .....	<b>95</b>
<b>Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine</b> .....	<b>99</b>

# niort agglo

Agglomération du Niortais

## Engagements des Directions Niort Agglo

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les directions de Niort Agglo s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li><li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li><li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li><li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li></ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>

## DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE ET INSERTION

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

### Référent(s) :

- Un référent cohésion sociale (D. CSI)
- Un référent parcours vers l'emploi (D. CSI)

Engagements	Indicateurs
<p>En tant que co-pilote du contrat Engagements Quartiers 2030 avec l'Etat, la Direction Cohésion Sociale et Insertion de Niort Agglo s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer la gouvernance à tous les niveaux : politique, décisionnel et technique afin de favoriser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des 6 objectifs prioritaires désignés ;</li> <li>- Favoriser l'interconnaissance des acteurs par l'animation des instances du Contrat de Ville (ex : comité technique, pôle social, pôle urbain, ...), et l'organisation de temps forts thématiques ;</li> <li>- Valoriser les ressources des quartiers prioritaires par une communication régulière et positive, l'organisation de temps conviviaux sur le temps du contrat 2024-2030 ... ;</li> <li>- Renforcer l'attractivité des quartiers via le soutien aux initiatives et projets dans le cadre de la mobilisation des crédits spécifiques de la politique de la ville, de manière subsidiaire aux crédits de droit commun ;</li> <li>- Animer/coordonner l'appel à projets du Contrat de Ville, en accompagnant et facilitant : l'émergence de nouveaux projets, le développement d'initiatives partagées entre plusieurs acteurs, les modalités de dépôt des dossiers et de réponse aux associations, la mise en œuvre de conventions pluriannuelles, ... ;</li> <li>- Assurer les liens et les collaborations avec les autres dispositifs portés par la Direction : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), le Guichet Unique Clauses d'Insertion et la tarification sociale ;</li> <li>- Accompagner les conseillers citoyens en lien avec la Ville de Niort et l'Etat ;</li> <li>- Soutenir l'animation de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) en lien avec la Ville de Niort.</li> </ul>	

	<p>Par ailleurs, la CAN met à disposition plusieurs référents thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un référent cohésion sociale (D. CSI)</li> <li>- Un référent parcours vers l'emploi (D. CSI)</li> <li>- Un référent cadre de vie, projets urbains, habitat (D. AT)</li> <li>- Un référent déchets (D. Déchets)</li> <li>- Un référent mobilité (D. transports et mobilité)</li> <li>- Un référent Sports (D. Sports)</li> <li>- Quatre référents Développement économique (Attractivité - D. Dvt Eco)</li> <li>- Un référent santé (coordinateur CLS / CLSM)</li> <li>- Deux référents culture (Conservatoire / Lecture publique)</li> </ul> <p>La Direction Cohésion Sociale et Insertion assurera l'animation interne de ce réseau de référents, en lien avec la Ville de Niort.</p>	
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
M	Réaliser des campagnes de communication positive sur les QPV en lien avec le Service communication	
R	Favoriser l'accès aux sports, loisirs et activités culturelles par l'octroi de chèques loisirs pour les ménages à bas revenus (conditions de ressources). Afin de faciliter le recours aux chèques loisirs, la Direction Cohésion sociale et Insertion de Niort Agglo proposera aux acteurs l'organisation de permanences au sein des structures, au plus près du public.	Suivi annuel du taux de consommation des chèques loisirs avec un focus QPV pour mesurer la mobilisation du dispositif par les habitants des QPV.
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
M	Proposer un accompagnement socio-professionnel renforcé, individualisé et de proximité aux personnes éloignées de l'emploi, avec une attention particulière pour les habitants des QPV, conformément aux modalités du Protocole PLIE 2022-2028.	Indicateurs (partagés avec le Protocole PLIE) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes accompagnées par le PLIE issues des QPV</li> <li>- Nombre de sorties positives réalisées par des habitants des QPV</li> </ul>
R	L'agglomération maintient et renforce son soutien à la plateforme mobilité portée par SOLIGO 79 : maintenir le conseil en mobilité en cœur des quartiers, soutenir l'accès au code et au permis pour favoriser l'insertion, augmenter le nombre de véhicules en location (voitures, deux-roues), favoriser la pratique du vélo et d'autres moyens de locomotion alternatifs (ateliers, vélo-école)	Indicateurs (partagés avec le Protocole PLIE) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de codes et de permis obtenus par an (dont habitants QPV)</li> <li>- Nombre de participants (dont habitants QPV) de l'auto-école sociale</li> <li>- Nombre d'utilisateurs (dont habitants QPV) du service de location et de réparation du garage solidaire</li> <li>- Nombre de participants usagers (dont habitants QPV) de la vélo-école</li> <li>- Nombre d'usagers du service (dont habitants QPV) de conseil à l'achat de véhicules d'occasion</li> </ul>
R	Renforcer les temps de sensibilisation à l'utilisation des vélos en libre-service en direction des habitants des QPV. Dans une perspective d'insertion professionnelle, sensibiliser à l'usage des vélos dans les structures d'insertion, auprès des employeurs (campagnes de com, ...)	
C	Développer la création du conseil en achat de véhicules d'occasion, de vélo électriques, mutualisés avec les autres sites QPV du département	

M	Améliorer la connaissance et le repérage des problématiques d'addictions et de santé mentale	Indicateurs (partagés avec le Protocole PLIE) : - Nombre de personnes issues des QPV bénéficiaires de l'écoute psychologique mise en place dans le cadre du PLIE - Nombre de personnes issues des QPV bénéficiaires des actions de gestion du stress et des émotions mises en place dans le cadre du PLIE - Nombre de partenaires du PLIE implantés dans les QPV formés aux problématiques d'addictions et de santé mentale
M	Favoriser la prise de conscience et la prise en charge pour accéder à l'offre de soins mise en place dans le cadre du PLIE (FSE+/CD79/ARS/CAN)	
C	Soutenir les initiatives et expérimentations autour de l'écoute psychologique, de la question du stress, de l'estime de soi, ...	
M	Maintenir le soutien aux structures permettant de proposer de manière réactive des places en crèche et halte-garderie en proximité des QPV	Indicateurs (partagés avec le Protocole PLIE) : - Nombre de personnes issues des QPV bénéficiaires des places en crèches et halte-garderies dédiées aux personnes en démarches d'insertion professionnelle - Nombre de familles orientées (dont habitants des QPV) vers les dispositifs de soutien à la parentalité
C	Soutenir la création de nouvelles structures d'accueil (ex : crèche AVIP, MAM, ...) en proximité des QPV	
R	Soutenir une meilleure appropriation de l'offre d'accueil et des lieux Ressources dans le secteur de la petite enfance auprès des acteurs relais des QPV	
R	Rendre plus lisibles pour les acteurs relais et les familles des QPV, les restes à charge selon le mode de garde choisi	
R	Accompagner et soutenir la parentalité en travaillant la question de l'attachement et de la séparation d'avec l'enfant, en s'appuyant sur un groupe de travail mixte Insertion/petite enfance	
M	Maintenir l'offre de cours de français et renforcer sa connaissance par les acteurs relais pour favoriser le repérage et l'orientation (via le réseau AlphaCAN animé par CORAPLIS)	Indicateurs (partagés avec le Protocole PLIE) : - Nombre de personnes issues des QPV accompagnées dans le cadre des permanences de CORAPLIS - Nombre de personnes issues des QPV intégrées dans le parcours FLE de l'HSP socle - Nombre de formations FLE mises en place dans les SIAE
R	Soutenir, conforter et développer la diversité de l'offre de cours de français pour répondre à tous les besoins (cours du soir, ateliers sociolinguistiques, HSP socle, cours de français dans les SIAE, ...)	
R	Faciliter la mise en place de parcours de formation par des accompagnements, des permanences et des actions d'aller-vers	
C	Soutenir des expérimentations pour améliorer la maîtrise de la langue	
R	Soutenir le développement ou le confortement de nouvelles expérimentations, telles que l'intégration d'un module « mobilité » dans les formations relevant des métiers en tension (ADVV, métiers du bâtiment, de la restauration, ...) ou encore l'accompagnement individuel et renforcé sur un secteur en tension (aide à la personne)	Indicateurs (partagés avec le Protocole PLIE) : - Nombre de bénéficiaires issus des QPV bénéficiaires des expérimentations
C	Fournir dans le cadre d'une convention RGPD entre France travail et Niort Agglomération des données de trajectoires sur des cohortes identifiées, pour mesurer l'impact d'expérimentations dans le domaine de la formation et de la levée des freins à l'emploi, visant des demandeurs d'emploi inscrits à France travail ( <i>en lien avec France travail</i> )	

M	Apporter une attention spécifique aux habitants des quartiers prioritaires dans le cadre de la Charte territoriale de mise en œuvre des clauses d'insertion sur l'ensemble du territoire de Niort Agglo qui comprend la Charte d'insertion annexée à la Convention ANRU spécifique aux quartiers prioritaires politique de la ville. Cette articulation portée par Niort Agglo vise à proposer des parcours plus riches et diversifiés. Ces dispositions sont mises en œuvre par le Guichet Clauses d'insertion du Niortais.	Indicateurs : Parmi les participants du Guichet Clauses d'Insertion du Niortais, la part des participants issus des QPV ; Nombre d'heures moyens/an réalisés par les participants dont le Nombre d'heures moyens réalisés par les habitants des QPV.
M	Maintenir le soutien à l'école de la 2 <sup>e</sup> chance	
<b>La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers</b>		
R	Soutenir la participation des habitants dans les QPV par : - L'accompagnement des conseillers citoyens, notamment par le financement de temps de formation, de participation à des échanges entre pairs avec d'autres territoires ... - Le soutien aux initiatives des habitants des QPV via un fonds de participation des habitants	Suivi de la consommation de l'enveloppe dédiée aux conseillers citoyens  Suivi de la consommation de l'enveloppe dédiée au Fonds de participation des Habitants en lien avec le CSC gestionnaire de l'enveloppe pour les 3 QPV
C	Réaliser une cartographie de l'offre existante en matière de lutte contre la fracture numérique et animer un réseau des acteurs de la médiation numérique	Appropriation de l'outil par les acteurs (évolution de l'offre renseignée, mise à jour effective, Nombre de partenaires ...)



## DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent cadre de vie, projets urbains, habitat (D. AT) :

- Référent PLH – Direction Aménagement Durable du Territoire et Habitat : Jean-Marc BOUTILLIER (+ Alexandre SOLER en binôme)
- Référente Pilier urbain – Direction Aménagement du Territoire : Claire CHARRUAUD (+ Marc CAULAT en binôme)

	Engagements	Indicateurs
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
<b>C</b>	Elaborer en début de contrat (2024-2025), une stratégie urbaine globale spécialisée à l'horizon 2030 (logements, activités économiques, équipements, espaces publics, mobilité) afin de participer au renouvellement de ces quartiers.	
<b>C</b>	Augmenter la mixité sociale dans les QPV en développant une stratégie de peuplement prenant en compte les enjeux identifiés par le Contrat de Ville dans les QPV. Pour ce faire, Niort Agglo engage une étude comprenant : une analyse de l'existant ; une réflexion/proposition sur le positionnement et la répartition du logement social sur des critères objectifs et bases cartographiques ainsi qu'un document de planification (courant 2024). Cette étude vise à accompagner Niort Agglo dans son rôle de pilote de l'Habitat en lien avec les Services de l'Etat et aux côtés des bailleurs.	
<b>C</b>	A chaque niveau de gouvernance, renforcer l'articulation du Programme Local de l'Habitat (notamment les fiches actions 11, 12, et 21 concernant les opérations de réaménagement des QPV Clou Bouchet / Tour Chabot), les réflexions et travaux inter bailleurs et des enjeux sociaux du Contrat de Ville. <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Au niveau technique</b> : l'instance technique préexistante du Pôle Urbain réunissant à l'initiative de Niort Agglo, les services de la Ville de Niort, les bailleurs et les services de l'Etat (DDETS et DDT) est mobilisée, et suivra les enjeux de peuplement en plus des sujets déjà traités.</li> <li>- <b>Au niveau politique</b> : Au niveau du comité de pilotage, la stratégie et les enjeux de peuplement seront partagés en présence du Président de Niort Agglo et de Mme La Préfète.</li> </ul>	<p><b>Indicateurs</b> : Nombre de rencontre (objectif cible de 3 rencontres/an), ordre du jour et représentation des institutions conformes aux objectifs</p> <p><b>Indicateur</b> : Nombre de copil traitant du sujet précité.</p>
<b>R</b>	Conforter et étudier l'opportunité d'élargir le permis de louer (Niort Agglo, CAF, ADIL) sur Pontreau Colline Saint-André	<b>Indicateurs du bilan annuel</b> : Nombre de logements sous permis de louer, nombre de refus, nombre de mises en conformité...

C	<p>En lien avec le PLH, s'engager à expérimenter sur le territoire (et pas uniquement dans les QPV) des formes alternatives de logement (habitat partagé, habitat intergénérationnel, Habitat Temporaire chez l'Habitant...), en lien avec les acteurs du logement Résidence Habitat Jeunes, bailleurs.... La Direction Aménagement accompagne les communes de Niort Agglo dans ces évolutions dans le cadre de programme de logements sociaux. Les fiches actions du PLH correspondantes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Fiche Action 4 : diversification des formes d'habitat en tenant compte du marché immobilier</li> <li>- La Fiche Action 15 : expérimentation de nouveaux produits seniors et intergénérationnel</li> </ul>	
C	<p>Sous réserve de validation par les instances du PLH et le Vice-Président : Il est proposé d'adapter le cadre d'intervention d'accompagnement aux communes afin que sur la période 2024-2030 (PLH 2022-2027), un appui puisse être apporté aux projets de transformation des QPV, hors logements sociaux, (à titre d'exemples : 3 études/1 par QPV sur la période 2022-2027).</p>	<p><b>Indicateurs :</b> Nombre d'études conduites sur la durée 2024-2030 (PLH 2022-2027) sur les QPV.</p>
C	<p>Etudier en début de contrat (2024-2025) la possibilité de modifier la typologie des logements pour répondre aux objectifs de mixité sociale.</p>	
R	<p>La compétence Espaces Publics relève de la Ville de Niort, toutefois, le Programme Local de l'Habitat conduit une réflexion urbaine globale. La mise en œuvre et le suivi de cet engagement s'inscrivent plus particulièrement dans les fiches actions du PLH qui suivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Fiche action 11 relative au pilotage d'une étude urbaine du secteur Est du Clou-Bouchet (en attente de lancement). Les indicateurs sont détaillés dans la Fiche Action.</li> <li>• La Fiche action 12 relative au suivi de l'opération d'habitat Niort-Ribray portée par le promoteur SOGEPROM. Les indicateurs sont détaillés dans la Fiche Action.</li> </ul>	
<b>Bien vivre au sein de quartiers durables</b>		
C	<p>Aménager des espaces répondant aux besoins d'une alimentation saine et peu chère (à titre d'exemple : ferme urbaine et lieux de socialisation autour de l'alimentation), dont la mise en œuvre serait à mettre en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ces espaces pourraient être expérimenté sur un urbanisme transitoire.</p>	<p>Ces projets s'inscrivent dans une réflexion urbaine plus globale, en lien avec la fiche action 11 du PLH qui porte sur le pilotage d'une étude urbaine du secteur Est du Clou-Bouchet (en attente de lancement). Les indicateurs sont détaillés dans la Fiche Action.</p>
C	<p>Répondre à la demande de la population de faire des jardins familiaux (et pas forcément jardins partagés) en lien avec les acteurs concernés. Un jardin collectif, sur un petit périmètre, est envisagé au sein du programme Ecorce sur la Tour Chabot-Gavacherie.</p>	

## DIRECTION TRANSPORTS ET MOBILITE

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent mobilité (Direction transports et mobilité)

	Engagements	Indicateurs
	<b>Engagements propres à la Direction Transports et Mobilité</b>	
<b>C</b>	Vérifier par un suivi d'indicateurs, que l'offre de service mobilité de Niort Agglo (vélos en libre-service, fréquentation des bus, ...) est utilisée dans les QPV, au prorata de leur poids démographique. Engager le cas échéant, une démarche pour augmenter la proportion d'utilisateurs dans les QPV.	Faire un focus QPV dans une enquête qualitative pour connaître le profil des usagers du VLS Nombre d'actions de com réalisées dans les QPV
<b>R</b>	Permettre une adaptation ponctuelle de l'offre de TC pour favoriser la participation des habitants à des événements niortais, organisés sur des horaires en soirée.	Nombre d'événements couverts par une offre concernant les QPV Les 2 lignes les plus utilisées (1 et 2) traversent les QPV. Également les lignes 3, 6, 7, 8, 9 et 10. Seule les lignes 4 et 5 ne traversent pas les QPV.
<b>M</b>	Désigner un référent mobilités dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP)	
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
<b>R</b>	Niort Agglo maintien et renforce son soutien à la plateforme mobilité portée par SOLIGO 79 : maintenir le conseil en mobilité en cœur des quartiers, soutenir l'accès au code et au permis pour favoriser l'insertion, augmenter le nombre de véhicules en location (voitures, deux-roues), favoriser la pratique du vélo et d'autres moyens de locomotion alternatifs (ateliers, vélo-école).	Mobiliser les indicateurs permettant de mesurer que les habitants des quartiers prioritaires sont pris en compte, à leur juste poids démographique, au sein de l'offre de services de la Direction Transports et Mobilité.
<b>R</b>	Renforcer les temps de sensibilisation à l'utilisation des vélos en libre-service en direction des habitants des QPV. Dans une perspective d'insertion professionnelle, sensibiliser à l'usage des vélos dans les structures d'insertion, auprès des employeurs (campagnes de com, ...).	
<b>C</b>	Développer la création du conseil en achat de véhicules d'occasion, de vélo électriques, mutualisés avec les autres sites QPV du département	
<b>C</b>	Développer un partenariat avec les acteurs de l'emploi et les opérateurs de transports afin de créer des vocations pour les métiers du transport notamment celle de conducteur	Nombre d'actions pour l'emploi dans le métier du transport menées au sein des QPV et nombre de personnes touchées.

### Bien vivre au sein de quartiers durables

C	Permettre la mise à disposition ponctuelle de vélos auprès d'acteurs pour des séances de découverte afin de soutenir des actions d'apprentissage du vélo en direction des adultes et notamment des femmes dans les QPV.	Evaluation du nombre d'employeurs et de structures d'insertion ayant bénéficié de cette mise à disposition
C	Participer à renforcer la flotte de SOLIGO (ex. ateliers MECA) en proposant l'acquisition par Niort Agglo d'une flotte de vélos siglée « Niort Agglo » qui pourrait être mise à disposition.	Regarder la part QPV pour le service longue durée VAE
R	Renforcer les temps de sensibilisation à l'utilisation des vélos en libre-service en direction des habitants des QPV	
M	Maintenir le financement d'actions d'apprentissage du vélo dans les écoles en partenariat avec l'USEP, dans le cadre du dispositif « savoir rouler à vélo 79 ».	Nombre d'écoles au sein des QPV ayant suivi le dispositif « Savoir Rouler à Vélo »

## DIRECTION CULTURE (CONSERVATOIRE (CRD), ECOLE D'ARTS PLASTIQUES (EAP), ET LECTURE PUBLIQUE)

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Deux référents culture (Conservatoire et Ecole d'Arts Plastiques / Lecture publique)

	Engagements	Indicateurs
	<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>	
R	Pour l'ensemble des médiathèques concernées, mettre en place de plus nombreuses animations et ateliers, notamment hors les murs et en partenariats <b>(Lecture Publique)</b>	Prendre en compte les missions premières que sont les enseignements artistiques spécialisés, ne comprenant pas de formation initiale pour des interventions hors cadre du conservatoire. <i>(Référence : Textes cadres ministériels pour l'enseignement artistique spécialisé).</i>
R	Développer la chorale de quartier en participant aux projets de quartier en lien avec le CSC Grand Nord, si possibilité organisationnelle <b>(CRD)</b>	
C	Envisager la création d'une classe à horaires aménagés danse à dominante Hip-Hop (CHAD) au collège J. Zay - projet à long terme <b>(CRD)</b>	Valoriser l'investissement des équipes CRD et EAP dans ces missions de sensibilisation artistique pour des publics éloignés, alors même qu'elles ne sont pas formées et à hauteur des disponibilités => ressources humaines contraintes.
M	Maintenir l'organisation d'actions/concerts dans les locaux des résidences seniors et EHPAD dans les QPV et autres manifestations à hauteur des accueils possibles (projets intergénérationnels) <b>(CRD)</b>	
M	Promouvoir des actions de médiation culturelle en direction des habitants des QPV, en lien avec les acteurs des quartiers <b>(Lecture Publique)</b>	
C	Développer des actions d'aller vers les QPV, en fonction du résultat des indicateurs pour rattraper le cas échéant, les écarts concernant le conservatoire Auguste Tolbecque <b>(Lecture Publique)</b>	Être attentif à la commande politique pour les établissements d'enseignement artistique (CRD et EAP) portés par Niort Agglo, devant répondre à une commande de rayonnement sur l'ensemble de l'agglomération.
R	Renforcer les liens avec les acteurs de proximité de chaque QPV pour garantir une meilleure appropriation des bibliobus dans les quartiers TCG et PCSA (stationnement du véhicule, horaires de présence, modalités d'aller vers pour susciter l'envie, associer le bibliobus à des événements organisés sur les QPV) <b>(Lecture Publique)</b>	Évaluer l'implication des acteurs sociaux garants d'une expertise spécifique que ne possèdent pas les équipes CRD et EAP.
C	Pour l'ensemble des bibliothèques concernées, créer une plaquette d'information « Facile à lire et à comprendre » pour promouvoir l'accès au réseau des médiathèques et aux services proposés. <b>(Lecture Publique)</b>	Mesurer et suivre l'évolution de la prise en compte des habitants des QPV à leur juste poids démographique dans les actions culturelles déployées par la CAN.

C	Pour l'ensemble des médiathèques concernées, réfléchir à l'adéquation entre offre documentaire et besoins spécifiques des habitants (réfléchir plus spécifiquement aux thématiques en lien avec l'emploi, la santé, la parentalité, etc.). <b>(Lecture Publique)</b>	Plus précisément, mesurer l'évolution du nombre d'enfants et d'adultes bénéficiaires du conservatoire Auguste Tolbecque.
R	Stabiliser le positionnement de la média-ludothèque sur le quartier <b>(Lecture Publique)</b>	Mesurer et suivre la prise en compte des écoles QPV pour les interventions culturelles en milieu scolaire.
C	Sur le Clou-Bouchet, mettre en place un fonds « Facile à lire » et une offre de jeux sur place. Examiner la possibilité de réaliser un chantier jeunesse pour valoriser l'équipement et le rendre plus attractif. <b>(Lecture Publique)</b>	Mesurer et suivre la prise en compte des habitants des QPV dans la médiathèque Pierre Moinot, dans les ludothèques.
R	Adopter une vigilance sur les années à venir pour veiller à répartir certaines actions de l'Ecole d'arts plastique au bénéfice des publics des QPV, tout en maintenant un service public équilibré selon les orientations politiques souhaitées <b>(CRD-EAP)</b>	
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
C	En accord avec le projet d'école, mettre en place un Orchestre à l'école (OAE) à l'école Jules Ferry, la proximité avec le conservatoire rendant possible l'organisation de séances au conservatoire et à l'école avec un suivi d'une cohorte sur une durée de 2 à 3 ans <b>(CRD)</b> Prendre attache auprès de l'association Orchestre à l'Ecole pour envisager un soutien au financement des instruments de musique <b>(CRD)</b>	Indicateurs identiques
R	Actions Education Artistique et culturelle (AEC) : en lien avec le conseiller pédagogique de l'Education Nationale, prioriser les écoles situées en QPV si elles candidatent au dispositif <b>(CRD)</b>	
C	Proposer la mise en place à Niort du dispositif d'Education Musicales et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS) mise en œuvre par la philharmonie de Paris en direction des enfants éloignés dans la pratique musicale issus des QPV – projet à long terme <b>(CRD)</b>	
C	Ateliers Arts urbains (proposition selon les moyens humains) : permettre à des adolescents déjà dans une mouvance de création autonome à travers le SLAM, le RAP ou autre, d'accéder à un accompagnement de projet créatif associé aux élèves du CRD voire de l'Ecole d'Arts Plastiques <b>(CRD-EAP)</b>	
C	Projet « Art pluriels » : en lien avec les établissements scolaires du quartier Pontreau Colline Saint André, développer un parcours annuel de découverte artistique. Dispositif pour 3 classes par année scolaire et en roulement d'une année sur l'autre <b>(CRD-EAP)</b> : - 1 <sup>er</sup> trimestre : chant, jeux musicaux - 2 <sup>nd</sup> trimestre : danse - 3 <sup>ème</sup> trimestre : arts plastiques	

La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers

C	Mettre en place une action dans le projet « Vie participative » mené par le service Proximité et Relations aux citoyens ( <b>CRD-EAP</b> )	Indicateurs identiques
---	--	------------------------

## DIRECTION SPORTS

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent Sports (Direction des Sports)

	Engagements	Indicateurs
	<b>Engagements propres à la Direction des Sports</b>	
M	Mobiliser les indicateurs permettant de mesurer que les habitants des quartiers prioritaires sont pris en compte, à leur juste poids démographique, au sein de l'offre de services de la Direction Sports.	L'accès aux équipements sportifs permet en partie de quantifier la provenance des habitants lorsqu'ils sont détenteurs d'abonnements nominatifs. On peut donc identifier un ratio résidents des QPV/autres sur ces supports. <u>L'identification du public issu du QPV peut être réalisée annuellement</u>
C	Natation : œuvrer pour la détention du savoir nager pour les enfants issus des QPV. Proposition d'organisation de stages dédiés et implantation d'un bassin mobile sur la période estivale au sein du quartier.	Travail en lien avec l'Education Nationale pour récupérer les taux de réussite du savoir-nager pour les écoles primaires des quartiers prioritaires. Repérage des enfants en lien avec Education Nationale en 2024 pour stages sur période estivale 2024. Implantation d'un bassin mobile pour été 2025 ou 2026 <u>selon financements mobilisables</u>
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
C	Accessibilité financière des piscines : en complément d'une tarification sociale individuelle, permettre une tarification sociale de groupe facilitant l'accès des publics précaires via notamment les associations caritatives et les CSC des QPV	La tarification des piscines communautaires et de la patinoire sera revue lors du Conseil d'Agglomération de juin 2024 pour ajouter notamment deux produits jugés pertinents : une tarification sociale de groupe et un tarif spécifique lors du déclenchement d'un niveau d'alerte canicule.
C	Accessibilité financière des piscines : améliorer l'information auprès des usagers sur les dispositifs d'aides financières (tarification sociale et dispositif Ma carte/Chèque Loisirs de Niort Agglo)	La présence d'un agent du service cohésion sociale lors des campagnes d'inscription permettrait une meilleure information au public. Des campagnes de communication devraient aussi être menées pour porte à connaissance du public l'existence d'une tarification basée sur les Quotients Familiaux



C

Patinoire : organiser des temps d'échanges avec les jeunes du quartier Clou Bouchet et Tour Chabot Gavacherie dans le cadre du projet de diversification des activités sur les périodes hors glace.

Le projet de diversification d'activités sur le site de la Patinoire est prévu en plusieurs temps :

- 1- Novembre/décembre 2023 : Atelier créatif transversal entre techniciens
- 2- Janvier 2024 : Validation politique de l'intention
- 3- 1<sup>er</sup> trimestre 2024 : Concertation avec les usagers, notamment habitants du QPV

## PREVALEC (PREVENTION, VALORISATION ET ECONOMIE CIRCULAIRE)

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent déchets (Direction PREVALEC) : Fabrice AUVINET (+ suppléance Philippe HOFMANN)

	Engagements	Indicateurs
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
<b>R</b>	2 agents PREVALEC identifiés pour s'engager dans le réseau GUP en tant que référents et pour suivre l'avancement des projets au cœur du quartier : le chef de service Collecte et le chef de service Prévention	
<b>C</b>	Expérimentation du déploiement de solutions PAV multi-flux (aériennes ou enterrées) en remplacement des bacs roulants sur le quartier du Clou Bouchet.	Nombre de sites PAV installés/ Nombre de foyers concernés par les sites PAV installés/ Tonnage par les sites PAV installés.
<b>C</b>	Afin de limiter le débordement des conteneurs sur les sites de Point d'Apport Volontaire, optimiser les vidages sur la base du taux de remplissage des colonnes via l'installation de sondes de télérelève en 2024.	Nombre de vidages / Tonnages collectées multi-flux (constituer une référence l'année de l'installation puis suivre l'évolution chaque année) / Nombre d'intervention de maintenance / Nombre de colonnes remplacées suite à incivilités.
<b>C</b>	Développer la communication sur les coûts de gestion des déchets.	Nombre d'actions de communication
<b>C</b>	Afin d'améliorer la gestion des demandes de collecte des volumineux, de désengorger le numéro vert, un formulaire en ligne va être créé afin que les usagers puissent effectuer leur demande. Une communication ciblée auprès des partenaires notamment les bailleurs sera réalisée afin de les informer de ces améliorations et qu'ils informent les locataires au moment du préavis.	Nombre d'interventions et tonnage sur chacun des QPV, à l'échelle de la Ville et de Niort Agglo/ ratios d'interventions sur chacun des QPV et à l'échelle de la Ville (afin de prendre en compte la notion de densité de population par quartier) ainsi qu'à l'échelle de Niort Agglo
<b>Bien vivre au sein de quartiers durables</b>		
<b>R</b>	Renforcer les actions de sensibilisation et d'animations sur : la réduction des déchets, les modes de consommation et la qualité du tri (auprès de différentes cibles : scolaires, périscolaires, usagers, habitants, bailleurs, associations, élus, CSC...).	Nombre d'animations-interventions, développement de nouvelles actions (ex : recyclerie, repair'café ...)
<b>C</b>	Après les sites Auzanneau, Broglie et Le Pontreau, poursuite du déploiement des sites de compostage collectif sur les QPV.	Nombre de sites effectivement en fonctionnement / Nombre de foyers par site / Nombre de nouveau(x) site(s) / Nombre d'animations/d'interventions pour promouvoir le compostage auprès de nouveaux utilisateurs
<b>C</b>	Expérimenter sur un QPV la collecte des biodéchets en conteneurs étanches et bennes robotisées.	Nombre de conteneurs installés/Evaluation de la mobilisation des habitants par la comparaison du volume collecté sur site et du ratio national.

## CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS) / CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE (CLSM)

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent santé (coordinateur CLS / CLSM) – Poste actuellement occupé par Eléa LEFORT

	Engagements	Indicateurs
<b>C</b>	Mesurer la prise en compte des habitants des QPV à leur juste poids démographique par les actions du CLS, avec l'appui du CLSM. Pour les actions qui s'y prêtent, évaluer la prise en compte des habitants des QPV dans le cadre de l'évaluation du CLS	Données CPAM
<b>Santé et bien-être dans les quartiers</b>		
<b>M</b>	Maintenir le soutien financier au Contrat Local de Santé (CLS)	
<b>C</b>	Décliner un focus QPV dans le Contrat Local de Santé (CLS) et dans le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) ( <i>dans le cadre de son renouvellement</i> ), notamment via la mise en avant des besoins des résidents en QPV lors des instances du CLS et CLSM	
<b>C</b>	Valoriser les actions de promotion de l'activité sportive dans les QPV dans les instances territoriales Sport, Santé, Bien-être	
<b>R</b>	Accompagner les professionnels de santé dans leurs projets de création et/ou d'extension de maison de santé	
<b>C</b>	Mettre en place des formations spécifiques aux professionnels en QPV : formation aux premiers secours en santé mentale, formation « prévention sentinelle » sur la prévention du suicide	
<b>R</b>	Mobiliser l'équipe mobile en santé mentale dans les QPV pour désacraliser le recours aux soins en santé mentale	
<b>C</b>	Promouvoir dans les quartiers le Sport sur Ordonnance (SSO)	
<b>C</b>	Valoriser ces actions dans les instances territoriales Sport	
<b>R</b>	Développer des actions spécifiquement dans les QPV, en appui aux campagnes réalisées à Niort, en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)	
<b>C</b>	Créer ou renforcer des partenariats pour faire connaître l'existant et renforcer l'orientation vers ces actions (visite de centre d'examen de la santé de la CPAM)	
<b>C</b>	Réaliser un travail de recensement des dispositifs mobiles (aller-vers) à l'échelle nationale, afin d'envisager une étude de faisabilité sur un projet retenu en COPIL à mettre en œuvre sur les QPV de Niort	

## DIRECTION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent chargé de mission à l'Enseignement Supérieur (poste actuellement occupé par Marc EMERY)

	Engagements	Indicateurs
	<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>	
<b>C</b>	Expérimenter une proposition de transport au départ des Lycées de la Venise Verte et Jean Macé pour favoriser la participation des élèves (dont les élèves des QPV) au Carrefour de l'Etudiant proposé sur Niort. Cette proposition pourrait être travaillée en partenariat avec les animateurs jeunesse des CSC des QPV, la Mission Locale, le Centre d'Information Jeunesse (CIJ), la Mission de Prévention Spécialisée	Nombre d'élèves mobilisés dont le nombre issu des QPV
<b>C</b>	Etudier la possibilité de lancer des actions de communication pour valoriser des profils et parcours exemplaires de jeunes issus des QPV, via les supports de communication de Niort Agglo / via des témoignages de jeunes	
<b>C</b>	Etudier en partenariat avec les collèges et lycées des QPV la possibilité de développement d'actions du tutorat, parrainage, mentorat	

## MISSION ECONOMIE SOCIALES ET SOLIDAIRES (ESS)

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent « Chargé de mission Economie Sociale et Solidaire au sein du Pôle Attractivité » (*poste actuellement occupé par Florence ROY*)

	Engagements	Indicateurs
	Repérer parmi les 545 structures répertoriées dans l'ESS sur le territoire de Niort aggro, celles qui relèvent des QPV (sur la base du fichier transmis)	Evolution du nombre et du pourcentage des structures de l'ESS implantées dans les QPV
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
<b>C</b>	Valoriser les acteurs de l'ESS des QPV dans le cadre de la création d'un observatoire de l'ESS et des associations de Niort aggro	Mettre en évidence sur la cartographie et le listing (base de l'observatoire) les structures des QPV de Niort Aggro
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
<b>R</b>	Développer et promouvoir l'entrepreneuriat social et solidaire, en favorisant l'organisation des événements ESS en cœur de quartier	Nombre d'événements ESS organisés en cœur de quartier
<b>Bien vivre au sein de quartiers durables</b>		
<b>A</b>	Dans le cadre de la dispense et de la mise en place de dispositifs de soutien à l'attention de porteurs de projets socio-éco apportant une réponse aux enjeux énergétiques, environnementaux et/ou sociaux, bonifier ou apporter un accueil privilégié à ceux issus des QPV	Nombre de porteurs de projets issus des QPV accompagnés et soutenus dans le cadre de l'offre d'accompagnement et de formation des structures de l'ESS dispensée sur le territoire

## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent « Chargé de mission Développement Tourisme Agriculture Agroalimentaire au sein de la Direction Attractivité » (*poste actuellement occupé par Marianne DISPA*)

	Engagements	Indicateurs
	<p><u>Projet Alimentaire Territorial (PAT) Niort Agglo – Haut Val de Sèvre (2021-2027) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic</li> <li>- Concertation de toute la chaîne des parties prenantes</li> <li>- Plan d'actions</li> </ul> <p>Sur le territoire : une agriculture (mais faisant état d'un manque de production sur la filière maraichage)</p> <p><u>Plan d'Actions :</u></p> <p>1/Agriculture = comment on produit ?</p> <p>2/ Transformation locale ex : légumerie mutualisée plutôt à l'échelle Dpt. Exemple de la laiterie de Coulon qui met à disposition un outil de transformation à l'attention des agriculteurs.</p> <p>3/ Consommation = actions de sensibilisation comme un dimanche à la ferme. Restauration collective, club des chefs, dont cantines scolaires</p>	<p><b>Indicateur(s) socle de prise en compte des habitants des quartiers prioritaires au sein de la politique publique concernée pour évaluer leur prise en compte au titre du droit commun.</b></p> <p><i>A titre d'exemple, nous utilisons souvent la part des habitants des QPV au sein de l'action conduite pour évaluer si celle-ci prend en compte les habitants des QPV à la hauteur de leur poids démographique mais d'autres indicateurs peuvent être utilisés.</i></p>

**Bien vivre au sein de quartiers durables**

R	Poursuivre les échanges avec l'association Soliniort qui gère le point de vente Le Cabas solidaire à Niort (QPV)	A définir en fonction des projets établis avec Soliniort
C	Faire porter un prochain club restauration collective sur « Comment communiquer aux convives nos engagements durables, de qualité et accessibles ? »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un club restauration collective sur le thème de la communication des engagements</li> <li>- Nombre de participants à ce Club dont le nombre de participants intervenant sur les QPV.</li> <li>- Nombre d'actions mises en place à l'issue du club dont le nombre d'actions prenant en compte les habitants des QPV.</li> </ul>
R	Valoriser les métiers de la restauration collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une action de valorisation du métier (« Vis ma vie », portrait d'un chef dans le Vivre à Niort, etc.) ;</li> <li>- Nombre de professionnels participants dont le nombre intervenant en direction des publics des QPV.</li> </ul>

## SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent « Chargé de mission Développement Tourisme Agriculture Agroalimentaire au sein de la Direction Attractivité » (*poste actuellement occupé par Marianne DISPA*)

	Engagements	Indicateurs
	<p><u>Schéma de Développement Touristique (SDT) 2021-2026 de Niort Agglo</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître l'itinéraire de trail existant « Les venelles de Niort »</li> <li>- Organiser une sortie nature dans le Marais à destination des publics scolaires des QPV</li> </ul>	<p><b>Indicateur(s) socle de prise en compte des habitants des quartiers prioritaires au sein de la politique publique concernée pour évaluer leur prise en compte au titre du droit commun.</b></p> <p><i>A titre d'exemple, nous utilisons souvent la part des habitants des QPV au sein de l'action conduite pour évaluer si celle-ci prend en compte les habitants des QPV à la hauteur de leur poids démographique mais d'autres indicateurs peuvent être utilisés.</i></p>
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
<b>C</b>	Faire connaître l'itinéraire de trail existant « Les venelles de Niort » qui passe notamment par le quartier prioritaire du Pontreau-Colline Saint-André	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution du nombre total de téléchargements de l'itinéraire</li> </ul>
<b>C</b>	Organiser une sortie nature dans le Marais à destination des publics scolaires des Quartiers Prioritaires de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de l'évènement avec l'Office de Tourisme communautaire</li> <li>- Nombre de participants</li> </ul>



## NIORT INDUSTRIE

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent « Chargé de mission Industrie et Logistique au sein du Pôle Développement Durable » (*poste actuellement occupé par Emmanuelle BERI*)

	Engagements	Indicateurs
	<p>Le label d'Etat « Territoire d'industrie » vise à reconnaître et développer plusieurs axes : l'innovation, le foncier, l'attractivité des métiers de l'industrie et la transition écologique.</p> <p>Le Comité Local Ecoles/Entreprises (CLEE) vise le rapprochement des établissements scolaires et des entreprises afin de mieux faire connaître des métiers auprès des élèves et leurs parents (informer ; construire ou déconstruire des représentations et communiquer sur les formations proposées localement), à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des rencontres/visites mensuelles d'enseignants, chefs d'établissement (collèges et Lycée) et chefs d'entreprises.</li> <li>- temps fort annuel à destination des parents (invités via « pronote ») pour présenter les formations et les emplois du territoire.</li> </ul>	
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
<b>C</b>	Organiser « la Semaine de l'industrie » qui comprend l'organisation de Job dating au cœur du quartier du Clou Bouchet afin de favoriser la participation des QPV. France travail ( <i>Ex. Pôle Emploi</i> ), la Mission Locale et le PLIE participent à ce temps fort.	Parmi les participants Demandeurs d'Emploi au job dating, le nombre des participants issus des QPV.
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
<b>R</b>	Conforter, dans le cadre du Comité Local Ecoles/Entreprises, la collaboration avec le Lycée de la Venise verte et renouveler la proposition de collaboration avec les collèges J. ZAY et Curie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parmi les rencontres/visites mensuelles, nombre de temps mobilisant les chefs d'entreprises, les enseignants, les responsables d'établissement des QPV (Lycée de la Venise Verte, Collèges J. ZAY et Curie) dans le contexte de réforme de la formation des enseignants.</li> <li>- Nombre d'enfants/jeunes participant au temps fort et scolarisés dans un établissement en QPV (information disponible via l'inscription sur le site de la CAN).</li> </ul>

# Ville de Niort



## Engagements des Directions Ville de Niort

Engagements	Indicateurs
<p><b><i>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</i></b></p> <p>Les directions de la Ville de Niort s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>De manière transversale, indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les indicateurs permettant de mesurer que les habitants des quartiers prioritaires sont pris en compte, à leur juste poids démographique, au sein de l'offre de services de la Direction Animation Vie de la Cité (cf. Séminaire des élus juillet 2023)</li> </ul>

## DIRECTION ANIMATION VIE DE LA CITE

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

### Référent(s) :

- Un référent pour le secteur de la jeunesse (*poste actuellement occupé par Clotilde GREINER*)
- Un référent pour la politique sportive, la santé et la vie associative (*actuellement, pour la politique sportive, poste occupé par Pierre ROY*)

	Engagements	Indicateurs
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
M	Maintenir le soutien de la Ville à l'école de la 2 <sup>e</sup> chance ( <b>Service jeunesse</b> )	(sur 103 jeunes accompagnés en 2022, 60 étaient niortais)
R	Renforcer la représentativité des jeunes des QPV dans le dispositif Job d'été afin de viser une représentation à hauteur de leur poids démographique ( <b>Service jeunesse</b> )	Pour 40 places en job d'été, avoir 8 jeunes habitant en QPV ; pour 50 places, avoir 9 jeunes ; etc... Part des 16-17 ans en QPV sur nombre total des 16-17 ans.
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
M	Continuer de soutenir la mission prévention spécialisée au-delà de 2025 ( <b>Service jeunesse</b> )	
M	Concernant l'appel à projet jeunesse de la Ville, évaluer le nombre d'associations soutenues dans le cadre de cet appel à projet jeunesse qui interviennent dans les QPV sur le nombre total d'associations ( <b>Service jeunesse</b> )	Nombre d'associations intégrant dans leur projet la prise en compte des habitants en QPV Nombre de personnes touchées dans les QPV
<b>Santé et bien-être dans les quartiers</b>		
C	Promouvoir les dispositifs de la ville (ANIOS et Sport seniors actifs) dans une logique d'aller vers, via la poursuite de l'expérimentation des pré-inscriptions décentralisées dans les mairies des QPV	Nombre et pourcentage du nombre d'inscrits ANIOS et Sports seniors actifs (H/F) issus des QPV
R	Promouvoir le développement de la pratique sportive féminine (organisation de manifestations dans les quartiers, animations « Si T'es Sport »)	Nombre et pourcentage de licenciées féminines issues des QPV parmi les principaux clubs sportifs niortais. Nombre de filles issues des QPV accueillies lors des animations « Si T'es Sport »
R	Renforcer les demandes de prise en compte des QPV dans les conventions passées avec les clubs sportifs	Nombre de manifestations sportives organisées dans les QPV Nombre de clubs ayant répondu à l'incitation à intervenir dans les QPV, avec précision, le cas échéant du type d'actions mises en œuvre
C	Associer les habitants dans le cadre de l'élaboration de nouveaux équipements sportifs dans les QPV pour favoriser leur appropriation dans les QPV	Modalités de la concertation et nombre de rencontres préalables Nombre d'utilisateurs futurs de l'équipement mobilisés Pourcentage de filles Partenariat mis en œuvre

C	Développer des animations dans les QPV dans le cadre des JO 2024 en concertation avec les habitants	<p>Nombre d'actions mises en place dans les QPV en amont de la journée du relais de la flamme</p> <p>Partenariat avec les acteurs de proximité (CSC, mission prévention spécialisée, ...)</p> <p>Intégration des QPV dans le parcours de la flamme olympique le jour J</p>
<b>La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers</b>		
R	Soutenir les initiatives portées par les habitants des quartiers prioritaires, via la participation au Fonds de Participation des Habitants (FPH) (10 projets/an maximum, incompatible avec la location de matériel type barrières)	
R	Organiser des espaces de concertation pour les habitants	
C	Monter un projet avec les partenaires jeunesse intervenant en QPV autour l'éducation et de la citoyenneté <b>(Service jeunesse)</b>	
R	Favoriser le bénévolat des jeunes auprès des associations de leur quartier <b>(Service jeunesse)</b>	
R	Valoriser l'action des jeunes via le partenariat avec les conseils de quartier et le bailleur social <b>(Service jeunesse)</b>	
R	Continuer à développer les chantiers jeunesse dans les quartiers prioritaires : développer un chantier jeunesse sur le quartier Pontreau Colline Saint André. Maintien du soutien aux chantiers jeunesse via l'enveloppe AAP Jeunesse <b>(Service jeunesse)</b>	<p>Nombre de jeunes ayant participé aux chantiers jeunesse</p> <p>Nombre de partenaires associés (bailleurs, VDN, CAN, CQ, Conseils Citoyens, Prévention spécialisée, ...)</p>
R	Hors chantier jeunesse, faciliter les échanges entre la Ville et les jeunes des quartiers prioritaires <i>(découverte fonctionnement d'une municipalité, faciliter la participation des jeunes aux instances de concertation)</i> <b>(Service jeunesse)</b>	
C	En ce qui concerne le soutien à la vie associative opéré par le service jeunesse de la Ville, il s'agira d'harmoniser et de simplifier des demandes de subventions et d'inciter les associations à intervenir dans les QPV en ajoutant un critère QPV dans les demandes de financement et dans les bilans N-1 <b>(Service jeunesse)</b>	<p>Nombre d'associations soutenues intervenant en QPV (ex : 13 projets en 2023 sur 30 soit 1/3)</p> <p>Mobilisation des jeunes du quartier</p> <p>Nombre d'associations de jeunes soutenus intervenant en QPV</p>

## DIRECTION EDUCATION

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent responsable du service animation (*poste actuellement occupé par Stéphane PARMENTIER*)

	Engagements	Indicateurs
	<p><b>Engagements propres à la Direction Education</b></p> <p>En accord avec les différents axes du PEDT, la Direction Education de la Ville de Niort s'engage à relancer et renforcer plusieurs actions dans les QPV sur de multiples thématiques : l'alimentation, la santé (notamment bucco-dentaire), l'accès à la culture pour les jeunes et enfants sur les différents temps éducatifs, le soutien à la parentalité. Un travail partenarial dense est prévu pour la réalisation de ces différents objectifs, notamment avec l'IREPS, l'Education nationale, la CPAM, des acteurs implantés sur le territoire, etc. En outre, chaque engagement de la direction fait l'objet d'un suivi à l'aide d'indicateurs précis identifiés.</p>	
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
<b>R</b>	Renforcer, déployer et adapter l'action de Médiation par les pairs selon les demandes des écoles des QPV (Education Nationale – périscolaire)	
<b>R</b>	Développer le projet « Poney maître d'école » qui s'adresse aux classes de grande section des trois écoles en REP, construit autour de la médiation animale, qui favorise l'apprentissage des savoirs fondamentaux et l'acquisition de compétences psychosociales et civiques.	<p>Le nombre d'élèves concernés</p> <p>Le nombre de parent accompagnateurs</p>
<b>A</b>	Mettre en place des actions de prévention sur la santé buccodentaire auprès des jeunes, (incluant le programme MT DENT, en lien avec la direction éducation de la Ville de Niort), et des publics précaires des quartiers ; actions de prévention périnatalité, en lien avec la santé environnementale, et l'exposition perturbateurs endocriniens.	<p>Le nombre d'élèves concernés</p> <p>Le nombre de dépistage effectués</p>

R	<p>Développer des actions de préventions sur des sujets comme la surconsommation d'écrans, l'alimentation des enfants (déséquilibres alimentaires ou suralimentation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'ateliers ludiques sur le bien manger lors du temps méridien</li> <li>- avec un temps fort avec les familles à la fin du cycle,</li> <li>- organisation de déplacements réguliers des élèves sur le restaurant pour la découverte des produits cuisinés (lors du temps de garderie le matin) ;</li> <li>- relance du projet « M ton goûter » mené en lien avec les familles pour apprendre à composer un goûter équilibré ;</li> <li>- poursuite de l'action « Petit déjeuner », menée sur le temps scolaires avec la préparation de petits déjeuners équilibrés et différents tous les jours, qui concerne tous les élèves des QPV.</li> </ul>	<p>1 session par écoles chaque année et le nombre de participants 1 temps fort par an et le nombre de participants 1 rencontre par semaine par cuisinier et le nombre de participants</p> <p>Action continue sur l'année avec 1 semaine temps fort et le nombre de participants</p> <p>1 semaine par an (novembre/décembre) ; Nombre d'élèves ; Nombre de petit déjeuner servis sur la semaine ; Nombre de parents</p>
M	<p>Poursuite de l'organisation des accueils en "Club" et non par âge, ce qui permet à chacun de s'engager pleinement dans son activité de loisirs, de faciliter les liens entre les différentes tranches d'âge et de contribuer à l'apaisement des accueils</p>	<p>Le nombre de rencontres La diversité des thématiques</p>
R	<p>Renforcer l'accompagnement de la ville des projets dans le cadre des parcours artistiques et culturels pour les 5 écoles en QPV, sur le temps scolaire</p>	<p>Nombre de projets déposés et accompagnés</p>
R	<p>Soutenir les initiatives pédagogiques des équipes enseignantes pour faciliter l'accès des élèves à des activités culturelles artistiques dont ils peuvent être éloignés et de s'essayer sur les temps périscolaires à de nouvelles pratiques. Ce soutien concerne les actions menées sur le temps scolaire et périscolaire.</p>	
R	<p>Renforcer le recours à des intervenants associatifs sur le temps méridien</p>	<p>Le nombre d'association Le nombre d'élèves concernés</p>
C	<p>Elaborer des outils pour faciliter la communication, comme des documents dans les langues d'origine des familles pour aider aux démarches administratives</p>	<p>Rédaction de notices en langues étrangères pour la prochaine campagne d'inscription (2 pour mars 2024)</p>
C	<p>Créer un réseau d'agents facilitateurs d'échanges avec les familles allophones</p>	<p>Participation à 1 temps fort annuel par école avec les partenaires</p>
C	<p>Mettre en place un service de traduction au sein des services municipaux, afin notamment de faciliter l'accès des familles aux services restauration péri et extrascolaire</p>	
C	<p>Elaborer des documents dans les langues d'origine des familles pour aider aux démarches administrative (inscriptions scolaires et inscriptions aux différentes activités péri et extrascolaires)</p>	<p>Rédaction de notices en langues étrangères pour la prochaine campagne d'inscription (2 pour mars 2024)</p>
C	<p>Elaborer des « guides ludiques » comprenant des pictogrammes pour faciliter les échanges familles / enfants / services périscolaires</p>	<p>Production d'un document 2024 : 3 écoles du REP 2025 : 2 écoles du Pontreau</p>

C	Donner à voir aux familles les services proposés (restauration, périscolaire) et les faire participer à des ateliers / visites...	1 temps de jeux parents / enfants par trimestre
A	Adapter les modes de diffusion de l'information au contexte de chaque école. Utiliser les outils numériques à disposition mais aussi diffuser l'information en proximité. Il s'agira de se caler sur les temps prévus par l'équipe enseignantes, différents selon le contexte de écoles. <i>(en lien avec l'Education Nationale)</i>	Ouverture d'éducable au périscolaire en septembre 2024 1 temps d'informations et d'échanges formalisé/école
C	Organiser des rencontres avec les familles favorisant la découverte des différentes cultures. En fonction du contexte et des ressources de l'école, favorisant les temps de rencontre entre enfants/familles et périscolaire soit au sein d'école soit en participant aux manifestations des parents d'élèves ou des quartiers. <i>(en lien avec l'Education Nationale)</i>	Participation à 1 temps fort annuel par école avec les partenaires
R	Développer la médiation sociale en milieu scolaire et les liens entre les familles, l'école et le quartier <i>(en lien avec le service médiation du CCAS)</i>	
<b>La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers</b>		
R	Consolidation du "parcours citoyen" mis en place sur 2 ans pour les conseillers municipaux enfants (découverte des institutions et de la démocratie locale (visites et rencontres), témoignages de leur expérience au sein des écoles, actions collectives "d'intérêt général")	Election tous les 2 ans : prochaines en 2025  Programme annuel Diversité des rencontres/thématiques  2024 au printemps : nombre de participants
R	S'assurer de la participation des conseillers municipaux enfants aux temps forts de la vie de la cité (commémoration, projets d'aménagement, projets culturel/sportif)	En fonction de l'actualité : Nombre de projets / nombre de participants
C	Mettre en œuvre des débats citoyens autour des questions de société/vivre ensemble à partir de supports éducatifs (diversité culturelle, égalité filles-garçons, esprit sportif, jeu, harcèlement à l'école etc.)	Débat intégré dans le planning d'animation : 1 par trimestre (thème en fonction des écoles)
C	Former les équipes d'animation à la thématique laïcité : pour consolider et développer les contenus d'animation, la formation des équipes est nécessaire pour partager une culture commune sur ces sujets, (socle obligatoire de compétences inscrit dans les actions PEDT, à terme projet de désigner un référent interne qui viendra en appui des interrogations des équipes)	Formation des référents en 2024 sur la thématique laïcité



## DIRECTION ESPACE PUBLIC (SERVICE ESPACE VERT ET NATURELS – JEUX MOBILIERS ET SERVICE PROPRETE URBAINE)

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

### Référent(s) :

- Un référent pour le service Espaces Verts (*poste actuellement occupé par Manuel GASNIER*)
- Un référent pour le service Propreté urbaine (poste de conducteur des travaux par entreprises en lien avec la responsable du service)

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements propres à la Direction Espace Public – Service Espaces Verts et Naturels et Jeux</b></p> <p>Le service des espaces verts et naturels a mis en application en 2021 des plans de gestions différenciées sur l'ensemble du patrimoine vert, jeux et mobiliers. Les 3 quartiers prioritaires ont fait l'objet d'une étude qui a permis de redéfinir les interventions des équipes.</p> <p>La méthode qui a permis de déterminer les modes opératoires et le niveau d'intervention des jardiniers répond à des critères qui prennent en compte la nature des espaces, leur potentiel environnemental, les usages et la fréquentation.</p> <p>Les objectifs de ces plans de gestion étant d'adapter les interventions et mettre en place des pratiques intégrant les enjeux de développement durable tout en répondants aux usages et aux enjeux de fréquentation.</p> <p><b><u>Les trois quartiers prioritaires ont la particularité de présenter et conjuguer les enjeux suivants :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><u>Des surfaces d'espaces verts importantes</u></b></li> <li>- <b><u>Une grande diversité écologique (forêt intérieure et zones humides au Clou Bouchet, Parc de la Tour Chabot, et zone Boisée à l'arrière du Pontreau)</u></b></li> <li>- <b><u>Des enjeux forts de fréquentation et d'usages liés à une population importante en habitat collectif.</u></b></li> </ul> <p>Dans la pratique, il a été défini, dans ces 3 quartiers comme dans tous les quartiers de la ville,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des espaces favorisant la biodiversité en permettant à des espèces endémiques de s'installer et de devenir des plantes hôtes pour les insectes et les oiseaux...faire évoluer des pelouses en prairies</li> <li>- Des espaces entretenus de manière à favoriser la qualité de la vie du quartier et répondre aux besoins des habitants (cœurs d'îlots, devants d'immeubles, aires de jeux, espaces de détente...) des pelouses tondues, des massifs d'arbustes et de plantes régulièrement taillés et désherbés.</li> </ul>	

### Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire

c	<p>Maintenir un dispositif de suivi qualitatif par des visites de sites : un objectif entre 1 et 3 visites par an qui permettront de vérifier le respect du cahier des charges et le niveau de réponses aux 3 enjeux suivants : maintien espaces verts, maintien diversité écologique, fréquentation et usage des espaces publics liés à une population importante</p>	<p>Nombre de visites qualitatives et mesures correctrices apportées (quantitatives et qualitatives)</p>
c	<p>Proposer les niveaux d'entretiens des espaces verts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser entre 10 et 16 tontes des pelouses par an suivant les conditions climatiques et la nature des milieux</li> <li>- Réaliser un détournement des prairies à chaque tonte</li> <li>- Réaliser entre 1 et 2 fauchages des prairies par an</li> <li>- Réaliser de 1 à 2 tailles de massifs arbustifs par an voire une taille tous les 3 ou 5 ans en fonction des besoins</li> <li>- Réaliser 2 à 5 interventions par an de nettoyage, effleurage, taille etc. des massifs de vivaces</li> <li>- Relever le nombre d'incidents au sein du patrimoine arboré au regard des tempêtes/intempéries</li> </ul>	<p>Nombre de tontes réalisées</p> <p>Nombre de tontes réalisées</p> <p>Nombre de fauchages réalisés</p> <p>Nombre de tailles réalisées</p> <p>Nombre d'opérations de désherbage (ou paillage) réalisées</p> <p>Nombre d'interventions d'entretien des vivaces</p> <p>Nombre d'arbres tombés</p>
c	<p>Réaliser les opérations de maintenance/vérification/inspection qui suivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 niveaux de maintenance des aires de jeux sont définis en fonction de la fréquentation</li> <li>- 1 fois par semaine vérifications de premier niveau et nettoyage pour les aires les moins fréquentées</li> <li>- 2 fois par semaine (l'été) pour les aires de jeux de la place Auzanneau, Cugnot</li> <li>- 1 fois par trimestre (en régie) une inspection technique sur tous les sites et 1 fois par an une vérification normative des aires et jeux par bureau de contrôle externe.</li> </ul>	<p>Nombre d'interventions relatives aux aires de jeux en fonction des niveaux de maintenance/vérification/inspections déterminés</p>
<h3>Bien vivre au sein de quartiers durables</h3>		
c	<p>Engager/expérimenter une démarche-action, pour permettre dans les QPV un aménagement des espaces publics qui tiennent compte à la fois des enjeux du changement climatique (végétalisation, îlots de fraîcheur, circulations douces), de cohésion sociale (espaces publics générateur de lien social et de convivialité), de tranquillité publique et de vieillissement de la population dans les QPV : faire de la place Auzanneau au Clou Bouchet le terrain d'expérimentation de cette démarche-action.</p>	
c	<p>Des actions de communication pourraient être envisagées pour valoriser les évolutions de la biodiversité ? (A titre d'exemple : interventions en lien avec les animations périscolaires.)</p>	

	<p><b>Engagements propres à la Direction Espace Public – Service Propreté Urbaine</b></p> <p>A l'échelle de la Ville de Niort, le Service Propreté Urbaine de la Direction de l'Espace public a défini un plan de gestion sur 2 thématiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un « plan Propreté » a été défini au regard des indicateurs relatifs : à la densité de population/fréquentation et aux enjeux touristiques/commerciaux.</li> <li>- Un « plan désherbage » a été défini au regard des indicateurs relatifs : à la densité de population/fréquentation, aux superficies en herbe et aux différents revêtements.</li> </ul>	
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
<b>C</b>	<p>Fixer un objectif par QPV de passage hebdomadaire pour enlèvement des dépôts sauvages par famille de déchet, vidage des corbeilles de rue et balayage/piquage</p> <p><b>Clou-Bouchet</b> : 1 passage hebdomadaire d'enlèvement des dépôts sauvages / 2 vidages de corbeilles et 2 opérations de balayage manuel hebdomadaire (3 l'été si justifié)</p> <p><b>Tour-Chabot Gavacherie</b> : 1 passage hebdomadaire d'enlèvement des dépôts sauvages / 2 vidages des corbeilles / 2 opérations de balayage piquage</p> <p><b>Colline Saint-André</b> : 2 passages hebdomadaires d'enlèvement des dépôts sauvages / 1 passage pour les déchets mobilier et équipement électriques électroniques / 1 balayage complet et mécanisé</p> <p><b>Pontreau</b> : 4 piquages par semaine aux alentours des tours / 3 vidages des corbeilles / désherbage et balayage mécanisé une fois par trimestre</p>	<p>Nombre d'interventions et passages effectifs / an</p> <p>Nombre de passages effectifs / an</p> <p>Nombre d'interventions et passages effectifs / an</p> <p>Nombre d'interventions et passages effectifs / an</p> <p>Nombre d'interventions et passages effectifs / an</p>

## DIRECTION ACCUEIL ET FORMALITES CITOYENNES

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

### Référent(s) :

- Un référent accueil et formalités citoyennes (*poste actuellement en cours de recrutement*)
- Un référent responsable des Mairies de Quartiers de la Ville de Niort (*poste actuellement occupé par Emmanuelle BRARD-GAUTHIER*)

	Engagements	Indicateurs
	<p><b>Engagements propres à la Direction Accueil et formalités citoyennes</b></p> <p>La Direction Accueil et formalités citoyennes s'appuie notamment sur les mairies annexes, les maisons France Service (MFS) ou encore les espaces publics numériques (EPN). Elle affirme son souhait de renforcer les coopérations entre les MFS et les opérateurs partenaires notamment afin d'échanger sur les besoins de la population. L'importance de la communication est soulignée par la Direction Accueil et formalités citoyennes, qui s'engage à développer des outils FACile à Lire et à Comprendre (FALC).</p> <p>La Direction s'engage aussi dans la lutte contre l'illectronisme auprès des publics QPV, dans le cadre de la feuille de route ODD.</p>	
M	Maintenir la fonction d'accueil des MFS pour les partenaires co-financés dans le cadre du Contrat de Ville (SEP, Info-Droits, ...)	
C	MFS du Pontreau Organiser le partenariat dans les locaux définitifs de la France Services du Quartier Nord (définition de l'offre de services, lien avec les associations et institutions partenaires, ...)	
R	Assurer une bonne coopération entre les France Services et les 9 opérateurs partenaires <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre d'un COFIL des France Services Ville de Niort annuel dès 2024 afin de rencontrer l'ensemble des opérateurs et partenaires et d'échanger sur les besoins</li> </ul>	
M	Développer des outils de communication FACile à Lire et à Comprendre (FALC)	

R	<p><b>Lutte contre l'illectronisme</b></p> <p>Dans le cadre de la feuille de route ODD, continuer d'apporter un accompagnement aux publics en « décrochage numérique » des QPV et de la CAN par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise à disposition d'ordinateurs en libre-service dans les mairies annexes, et maisons France-Services</li> <li>- L'accompagnement aux démarches numériques</li> <li>- La coordination des acteurs via une cartographie interactive des acteurs de la médiation numérique et l'animation d'un réseau</li> </ul>	
<b>La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers</b>		
R	<p>Renforcer les efforts pour garantir l'accès aux droits aux publics QPV, par le biais des mairies annexes et des France Services.</p> <p>Dès janvier 2024 : Depuis le règlement intérieur des espaces publics numériques (EPN), le quartier de résidence des utilisateurs sera répertorié systématiquement depuis le portail France Services, la collectivité demandera à ce que les statistiques permettent de dissocier les quartiers de résidence dès lors que l'utilisateur déclarera vivre à Niort.</p>	<p>Pourcentage des habitants des QPV usagers des Maisons France Services</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantifier le nombre d'usagers des EPN</li> <li>- Quantifier le nombre d'interventions du conseiller numérique et évaluer les besoins de la population via son diagnostic</li> <li>- Evaluer le nombre de démarches non abouties en France Services et le périmètre de formation des animateurs France Services à mettre en œuvre ou le lien à créer avec les opérateurs</li> </ul>

## POLICE MUNICIPALE

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent Police Municipale (*poste actuellement occupé par la Directrice Madame Christelle BOURREAU*)

	Engagements	Indicateurs
	<p><b>Engagements propres à la Police Municipale</b></p> <p>La police municipale s'investit dans le cadre du contrat de ville pour lutter contre l'insécurité et les incivilités, à plusieurs niveaux : elle s'engage à assurer une meilleure articulation entre acteurs, par exemple dans le cadre du CLSPD, et notamment dans l'optique de mieux partager l'information ; à agir en proximité et en prévention, en maintenant le dialogue avec la population et les acteurs de terrain ; en déployant des outils comme la vidéosurveillance ; et enfin en accompagnant les victimes à faire valoir leurs droits (via les médiateurs de la Police Nationale par exemple).</p>	
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
<b>R</b>	Renforcer / poursuivre le dialogue avec les acteurs de proximité dans les QPV dont les habitants, dans un souci de veille et de coordination des interventions	
<b>C</b>	Mobilisation des outils pour accompagner les victimes à faire valoir leurs droits (CDAD, médiateur de la Police Nationale, ...)	
<b>C</b>	Articuler les différentes instances découlant du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), du CSI (Contrat de Sécurité Intégré) ou de la convention de coordination Police Nationale/Police Municipale pour gagner en efficacité. Une plénière annuelle du CLSPD permettra de définir la stratégie. Des groupes thématiques ou groupes de veille (récurrents sur des problématiques structurelles/ponctuels sur des problématiques conjoncturelles) seront des espaces appropriés et plus opérationnels.	<p><b>A court terme</b> : Nombre de patrouilles, heures / agents, actions menées conjointement Police Municipale / Police Nationale, infractions relevées pour la Police Municipale, exploitation du bulletin hebdomadaire de la Police Nationale.</p> <p><b>A moyen terme</b> : Mobilisation de données à envisager dans le cadre de la convention avec la DDSP</p>
<b>C</b>	Développer le partage des indicateurs, et informations relatives aux enjeux d'insécurité et d'incivilités dans les QPV	
<b>C</b>	Déployer la vidéoprotection dans les QPV. Le quartier du Clou-Bouchet sera équipé à partir de 2024. Le QPV du Pontreau sera équipé dans la durée du contrat de ville.	

## SERVICE CULTURE

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : Un référent au service Culture

Engagements	Indicateurs
<p><b><i>Engagements propres au Service Culture</i></b></p> <p>La service Culture s'engage tout d'abord à suivre précisément la mobilisation de ses crédits de droit commun sur les territoires et se fixe pour objectif d'atteindre en 2030 au minimum 11% des crédits fléchés sur les QPV, correspondant à la part des habitants de ces quartiers. Pour cela, plusieurs indicateurs seront mobilisés, incluant la part de crédits du budget des manifestations en régie mobilisés dans les QPV, le nombre de lieux et équipes dédiés à l'action culturelle dans les QPV, etc. Par ailleurs, le service Culture s'engage à favoriser l'attractivité des QPV par le prisme culturel, en promouvant les actions culturelles qui y ont lieu. Elle s'engage également à renforcer l'accès à la culture pour les publics QPV, en favorisant les actions de médiation culturelle à destination de leurs habitants.</p>	<p><b>Culture - Indicateurs de suivi</b></p> <p><b>Objectif final en 2030 : Mettre en place dès 2024 un suivi précis de la mobilisation de crédits de droit commun afin d'obtenir au minimum l'objectif de 11% qui correspond à la part QPV</b></p> <p><b>Indicateurs <u>2024 et suivants</u> :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Part de crédits du budget des manifestations en régie mobilisés dans les QPV [gestion directe service Culture]</li> <li>- Nombre de lieux et équipes dédiés à l'action culturelle dans les QPV financés</li> <li>- Nombre de manifestations d'opérateurs culturels financés au titre du Dispositif d'aide réalisées en QPV</li> <li>- Inscription, dans les dossiers de demandes de subvention des opérateurs culturels professionnels de l'information, de l'obligation d'information sur le « Nombre d'interventions réalisées en QPV en 2023 » et le « Nombre d'interventions prévisionnelles en QPV » en 2024</li> </ul>

### Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire

R	Promouvoir des animations culturelles en cœur de quartiers prioritaires pour tous les âges et participer également à l'attractivité des quartiers : Envie urbaine, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part de crédits du budget des manifestations en régie mobilisés dans les QPV [gestion directe service Culture]</li> <li>- Nombre de lieux et équipes dédiés à l'action culturelle dans les QPV financés</li> <li>- Nombre de manifestations d'opérateurs culturels financés au titre du Dispositif d'aide réalisées en QPV</li> <li>- Inscription, dans les dossiers de demandes de subvention des opérateurs culturels professionnels de l'information, de l'obligation d'information sur le « Nombre d'interventions réalisées en QPV en 2023 » et le « Nombre d'interventions prévisionnelles en QPV » en 2024</li> </ul>
R	Inscrire dans les CPO à venir des équipements labellisés un objectif à définir en concertation d'actions culturelles et de médiation dans les QPV	
R	Inscrire dans le Dispositif d'aide aux opérateurs professionnels la valorisation de leur intervention dans les QPV	



# Centre Communal d'Actions Sociale (CCAS) de la Ville de Niort



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s) :**

- Un référent pour la Médiation Sociale
- Un référent « Intervention Sociale et personnes âgées »
- Un référent « Petite enfance et Programme de Réussite Educative (PRE) »

Engagements	Indicateurs
<p><b><i>Engagements propres à la Direction du CCAS</i></b></p> <p>De façon générale, le CCAS souligne l'importance du sujet de la mobilité des personnes âgées, qui constitue un vecteur de l'isolement et de la rupture sociale que certaines d'entre elles connaissent, et souhaite ainsi investiguer et agir davantage sur cet enjeu. D'autre part, il s'agit pour le CCAS de renforcer la communication pour se faire connaître davantage en tant qu'acteur mobilisé pour lutter contre l'isolement. En ce qui concerne plus précisément le service de travailleurs sociaux, le CCAS s'engage à renforcer son action de prévention, repérage et prise en charge des situations d'isolement et de rupture de lien social : expérimenter de nouveaux partenariats, renforcer la communication, favoriser l'interconnaissance avec les acteurs du quartier, cartographier les intervenants auprès des personnes isolées, etc. D'autre part, le service de médiation sociale du CCAS s'engage en matière de lutte contre les incivilités, en affirmant maintenir ses équipes de médiateurs sociaux sur l'espace public. Ce service compte aussi renforcer et adapter l'action de médiation par les pairs dans le contexte scolaire ; et développer la médiation sociale de façon à favoriser les liens entre les familles, l'école et le quartier.</p> <p>Par ailleurs, le CCAS entend tout d'abord en matière de petite enfance à maintenir et renforcer les moyens pour l'accueil des jeunes enfants dans les QPV, notamment pour favoriser l'insertion professionnelle des familles : pour cela, le CCAS s'engage à soutenir des projets de création de nouvelles structures, et à entamer une réflexion autour de la question de l'attachement et de la séparation avec l'enfant. Le CCAS renforce également ses actions de soutien à la parentalité, notamment à destination de parents de jeunes enfants. Le CCAS s'engage aussi pour la réussite scolaire et éducative des enfants issus des QPV via le dispositif du PRE (Programme de réussite éducative).</p>	

### Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire

M	Maintenir la présence des médiateurs sociaux sur l'espace public dans une logique d'aller vers, dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (GUP) : présence ordinaire et régulière et mobilisation ponctuelle (situation de crise et/ou adaptation aux pratiques des habitants)	<p>Nombre d'heures des médiateurs sociaux sur l'espace public en QPV</p> <p>Nombre de contact sur l'espace public</p> <p>Nombre et nature des mobilisations ponctuelles en réponse à des situations de crise ou en adaptation aux pratiques des habitants</p>
---	---	---

### Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous

M	Maintenir le soutien aux structures permettant de proposer de manière réactive des places en crèche et halte-garderie en proximité des QPV.	Maintien de l'expérimentation 1,5 place dans les 2 établissements du CCAS sur le Clou Bouchet
C	Soutenir la création de nouvelles structures d'accueil (ex : crèche AVIP, MAM, ...) en proximité des QPV	Actions partenariales, pas d'indicateurs propres au CCAS
R	Soutenir une meilleure appropriation de l'offre d'accueil et des lieux Ressources dans le secteur de la petite enfance auprès des acteurs relais des QPV	
R	Rendre plus lisibles pour les acteurs relais et les familles des QPV, les restes à charge selon le mode de garde choisi	
R	Accompagner et soutenir la parentalité en travaillant la question de l'attachement et de la séparation d'avec l'enfant, en s'appuyant sur un groupe de travail mixte Insertion/petite enfance.	

### L'éducation, la jeunesse et la parentalité

R	Renforcer, déployer et adapter l'action de Médiation par les pairs selon les demandes des écoles des QPV (Education Nationale – périscolaire) ( <i>en lien avec la Direction Education de la Ville de Niort</i> )	<p>Nombre d'élèves formés</p> <p>Nombre d'élèves sensibilisés</p> <p>Nombre de membres de la communauté éducative sensibilisés</p> <p>Nombre et nature des sollicitations des écoles des QPV</p> <p>Nombre d'heures d'intervention dans les écoles des QPV</p>
M	Les besoins de prises en charge des enfants en matière de santé semblent aujourd'hui aller au-delà des capacités actuelles du dispositif. Les enseignants se censurent sur cette évaluation considérant que les prises en charge ne suivront pas. Il y a nécessité de montrer la réalité en recensant, dans les 5 écoles, les besoins tels qu'ils apparaissent aujourd'hui.	Recensement par les enseignants dans chaque école des besoins de prises en charge des enfants en psychomotricité, psychologue, orthophoniste.
C	En écho à ce recensement des besoins, une réflexion partenariale sera portée par le PRE pour réfléchir à la levée des facteurs limitant les prises en charge Santé : manque de professionnels de santé disponibles, manque de moyens financiers pour la rémunération des professionnels.	<p>Mobilisation d'un groupe de travail (CCAS, Ville de Niort (DE), Education nationale, ARS, ligue de l'enseignement, PMI) sur la question de l'accès aux prises en charge Santé des enfants.</p> <p>Indicateurs sur l'avancée des travaux du groupe.</p>
M	Maintenir l'engagement de la Ville dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE)	Rapport d'activité annuelle du PRE

C	Evaluer le dispositif PRE par la mise en place d'indicateurs renseignés par les référents dans le cadre scolaire	Des indicateurs sur les difficultés « déclencheur » du PRE en début de parcours. Des indicateurs d'amélioration de la situation des enfants en sortie de PRE.
M	Maintenir/Renforcer la capacité d'accueil du dispositif « Coup de Pouce » pour répondre aux besoins des enfants des QPV, par la recherche de financements. Explorer la piste du mécénat pour le renforcement des moyens.	Rendre compte des résultats sur les pistes de financement recherchés.
R	Les enseignants connaissent peu le Programme de Réussite Educative (PRE) (en dehors des référents). De même, pour les familles. Des supports de communication différenciés seront réalisés pour une meilleure appropriation.	Edition de supports de communication adaptés pour les enseignants et pour les familles.
R	Faire du lien entre le PRE, les ressources du territoire et les projets pédagogiques annuels des enseignants. 1. Travailler sur la thématique lecture avec le « Coup de pouce Langage », les médiathèques et les enseignants 2. Proposer aux enseignants un Forum de l'offre « Education et culture » pour qu'ils s'approprient mieux les partenariats mobilisables.	Expérimentation du forum spécifiquement sur les QPV. Recensement de l'offre proposée aux enseignants. Nombre de partenaires mobilisés. Nombre d'enseignants visiteurs.
R	Travailler avec les enseignants référents et les animateurs « Coup de pouce » pour mieux identifier l'impact des actions du PRE.	Construction d'une grille d'indicateurs d'effets observés. Taux de remplissage de l'outil. Traitement des données.
M	Accompagner les familles aux démarches d'inscription pour rendre plus facile l'accès à tous les services Petite enfance du CCAS. Exemples : continuer à offrir la possibilité de payer en liquide, développer les documents FACile à Lire et à Comprendre	Transmission des expériences conduites pour faciliter la compréhension et la confiance des familles.
R	Développer la médiation sociale en milieu scolaire et les liens entre les familles, l'école et le quartier <i>(en lien avec la Direction Education de la Ville de Niort)</i>	Nombre et nature des sollicitations Education Nationale Nombre et nature des sollicitations Direction de l'Education Nombre et nature des sollicitations des familles Nombre d'heures en sortie d'école dans les QPV Nombre de contacts avec les familles aux abords de l'école Nombre de participation à des temps d'échanges organisés avec les familles

C	Développer des actions de prévention ciblant les habitants des QPV dans le cadre du projet de la maison de la parentalité	<p>Actions réalisables sous réserve d'une mobilisation de financements complémentaires.</p> <p>Indicateurs possibles sur les actions réalisées :</p> <p>Nombres de familles des QPV présentes dans ces activités, quelques caractéristiques de ces familles</p> <p>Nombre d'ateliers d'éveil réalisés dans les quartiers, nombre d'assistantes maternelles fréquentant ces ateliers.</p>
C	Engager une réflexion avec les partenaires pour développer une coordination sur la thématique Petite enfance Parentalité	
R	Renforcer les collaborations avec les partenaires (Caf, Education nationale, direction éducation de la VDN, CD79) sur les sujets de parentalité, dans le cadre d'un chantier partagé, en lien avec les enjeux issus du rapport des 1000 premiers jours	
R	<p>Relancer les réunions « première scolarisation » à destination des familles, arrêtées depuis le Covid.</p> <p>Les relancer progressivement sur l'ensemble des écoles, en testant une méthode d'aller vers pour mobiliser les familles.</p>	<p>Nombres de réunions proposées aux familles dans les QPV.</p> <p>Nombre de familles participantes.</p> <p>Montrer la méthodologie mise en place en amont pour faire venir les familles.</p>
R	Accueillir les enfants des QPV au sein des crèches conformément à leur poids démographique, en ayant une attention particulière sur le profil des familles (bi ou monoparentales, niveau de ressources, âge des enfants...). Renforcer la capacité d'accueil en proximité du quartier de la Tour Chabot : création de la crèche Pomme Api de 24 places en janvier 2024.	<p>Nombre d'enfants accueillis sur l'ensemble des EAJE du CCAS et part dans l'ensemble des enfants accueillis.</p> <p>Focus sur l'accueil dans les établissements situés dans les QPV (Crèches Angélique, Orangerie, Pomme d'Api (ouverture en janvier 2024) et halte-garderie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enfants accueillis</li> <li>- Profil des familles (bi ou monoparentales, niveau de ressources, âge des enfants).</li> </ul> <p>Part des familles QPV accueillis par le Relais Petite enfance, pour une inscription en crèche.</p> <p>Part des enfants effectivement admis en crèche.</p>

C	Accompagner la préparation de la 1 <sup>ère</sup> scolarisation pour les enfants et les parents, en partenariat avec l'Education Nationale	Nombre de réunions organisées avec les écoles du quartier. Nombre de familles accueillies en crèches et mobilisées lors de ces réunions
R	Développer des actions d'aller vers, notamment dans la cadre du RAM (Relais Assistante maternelle) : mise en place d'ateliers d'éveil Assistant(e) Maternel(le) avec les enfants gardés dans des lieux décentralisés, dans les quartiers (ex : ludothèque, bibliothèque, parcs...)	
C	Développer une connaissance plus fine des familles qui, en complément d'un accueil en crèche, sont accompagnées par la référente inclusion du CCAS, autour des questions suivantes : Quelles sont les difficultés des familles ou des enfants qui nécessitent le suivi d'un parcours et l'adaptation de l'accueil ? Cerner au mieux le vécu de la parentalité de ces familles : les difficultés au quotidien, leurs pratiques et leurs perceptions des besoins de leurs enfants. Quelles sont leurs besoins ? Cerner les difficultés des enfants : besoin d'un plan d'accueil personnalisé, besoin de développer l'éveil, la socialisation, l'acquisition du langage... Formuler les besoins pour être davantage en capacité d'y répondre.	Phase 1 : Restitution de l'étude formalisant la typologie des familles et la formulation de besoins.  Phase 2 : Expérimentation d'actions dans le champ de la parentalité (en fonction des financements mobilisables) « Quand les enfants ou les parents vont mal, comment les aider ? »
<b>Santé et bien-être dans les quartiers</b>		
A	Mieux détecter les situations d'isolement en s'appuyant et en se coordonnant avec d'autres acteurs de proximité <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Réaliser une cartographie des acteurs intervenants auprès des personnes isolées</li> <li>➢ Renforcer les partenariats (EHPAD, pharmacies)</li> </ul> Une démarche d'expérimentation sera conduite sur un quartier avant d'élargir à tous les quartiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de situations d'isolement reçues des personnes elles-mêmes ou des « prescripteurs » mobilisés.</li> <li>- Nombre d'entretiens conduits avec ces personnes</li> <li>- Typologie des problématiques d'isolement (liens sociaux, non accès aux droits, ...)</li> <li>- Nombre de personnes orientées ou absences de réponses aux attentes des personnes.</li> </ul>
R	Mobilisation des médiateurs sociaux sur des actions partenariales comme vecteur d'information généraliste et ponctuelle vis-à-vis des habitants (ex : prévention canicule, promotion dispositif ANIOS, ...)	Nombre et nature des actions partenariales Nombre de contacts Nombre de porte à porte
<b>La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers</b>		
A	Participer à la concertation liée aux opérations immobilières et d'aménagement dans les QPV pour la prise en compte des besoins des usagers du CCAS (dont les personnes âgées)	
C	Participer à un temps d'échange inter-partenarial sur les modalités d'aller vers sur l'espace public	
R	Mieux faire connaître le réseau fraternel du CCAS et étendre le réseau des bénévoles sur les trois QPV	Nombre de personnes âgées visitées et nombre de bénévoles engagés dans le réseau

C	Investiguer la question de la mobilité des personnes âgées. S'assurer d'une bonne connaissance/appropriation du service de transport à la demande (TAD) et transport PMR par les professionnels et les habitants. Réfléchir à la création d'un réseau de transport solidaire à destination des seniors	Pas d'indicateur dans un premier temps. La première étape consiste à étudier la façon de répondre aux besoins de mobilité diversifiés des personnes âgées (sans se limiter aux personnes handicapées avec reconnaissance PMR).
C	Mesurer si le niveau d'accompagnement des seniors issus des QPV est à la hauteur de leur poids démographique sur le service d'aide à domicile ainsi que sur le portage de repas	Nombre de bénéficiaires des services de maintien à domicile du CCAS (aide à domicile et repas à domicile). Poids dans la population
R	S'appuyer sur les médiateurs pour orienter le public vers les institutions adéquates pour faciliter l'accès aux droits	
R	Davantage développer la communication pour faire connaître le CCAS en tant qu'acteur pouvant signaler et prendre en charges les situations d'isolement	
R	Dans le cadre de la feuille de route ODD, continuer d'apporter un accompagnement aux publics en « décrochage numérique » des QPV et de la CAN par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise à disposition d'ordinateurs en libre-service dans les mairies annexes, et maisons France-Services</li> <li>- L'accompagnement aux démarches numériques</li> </ul> La coordination des acteurs via une cartographie interactive des acteurs de la médiation numérique et l'animation d'un réseau	

# Etat





## Engagements de l'Etat

Engagements	Indicateurs
<p><b><i>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</i></b></p> <p>L'Etat s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
<p>En tant que co-pilote du contrat Engagements Quartiers 2030 avec la CAN, l'Etat s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer la gouvernance à tous les niveaux : politique, décisionnel et technique et assurer le suivi de sa mise en œuvre (évaluation)</li> <li>- Favoriser l'interconnaissance des acteurs par l'animation des instances du Contrat de Ville (comité technique, pôle social, pôle urbain), l'organisation de temps forts thématiques (ex : sur les pratiques sportives)</li> <li>- Valoriser les ressources des quartiers prioritaires par une communication régulière positive, l'organisation d'un temps convivial annuel ou biennuel sur le temps du contrat 2024-2030,</li> <li>- Renforcer l'attractivité des quartiers par le soutien aux animations sportives, de loisirs et culturels dans le cadre de la mobilisation des crédits spécifiques de la politique de la ville, en subsidiarité avec les crédits de droit commun</li> <li>- Animer/coordonner l'appel à projet du Contrat de Ville, en accompagnant l'émergence de nouveaux projets, le développement de projets partagés entre plusieurs acteurs, en facilitant du mieux que possible les modalités de dépôt des projets, en améliorant les modalités de réponse aux associations aux demandes de financement, en mettant en œuvre progressivement les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) dans le cadre des</li> </ul>	

	<p>financements du programme 147 notamment en ciblant les associations de proximité et le Programme de Réussite Educative (PRE)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la participation citoyenne tout au long du contrat en lien avec la Ville de Niort et Niort Agglo</li> </ul>	
	<p><b>Engagements propres à l'Etat, par compétence</b></p> <p><b>La Préfète des Deux-Sèvres s'engage à mobiliser les moyens de droit commun de l'Etat à destination des QPV en particulier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>pour la lutte contre la pauvreté et pour l'accès à l'emploi dans le cadre du Pacte des Solidarités</b> reposant sur les 4 axes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ axe 1 : prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance ;</li> <li>✓ axe 2 : amplifier la politique de l'accès à l'emploi pour tous, en lien avec la réforme France Travail ;</li> <li>✓ axe 3 : lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits ;</li> <li>✓ axe 4 : construire une transition écologique solidaire.</li> </ul> </li> </ul> <p>Ce pacte local des solidarités multipartenarial signé à l'échelle départementale marquera l'engagement et une articulation renforcée de tous les acteurs locaux permettant ainsi de promouvoir leur coordination pour répondre aux priorités d'actions identifiées par le diagnostic territorial, en matière de lutte contre la pauvreté et d'insertion vers l'emploi.</p> <p>L'ensemble des actions ou priorités développées au sein de ce pacte sera mis en place pour répondre au plus près aux besoins des personnes et des territoires. Ainsi l'Etat portera une attention particulière à la prise en compte des besoins des QPV dans les propositions qui seront établies dans le pacte des solidarités et du réseau pour l'emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>pour la transition écologique</b> en mobilisant des aides (Fonds Verts notamment), en accompagnant les acteurs dans des démarches telles que « quartiers résilients » dans le cadre du NPNRU... et s'inscrivant dans les chantiers d'action des thématiques de la planification écologique (se déplacer, se loger, se nourrir, produire,...)</li> <li>- <b>pour la sécurité, la prévention de la délinquance et de la radicalisation</b></li> <li>- et de manière transversale <b>pour la lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes / hommes</b></li> </ul>	

**Au titre des moyens spécifiques de la politique de la ville**, la Préfète des Deux-Sèvres s'engage à mobiliser les moyens dédiés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (Programme 147) :

- dans le cadre de l'appel à projet annuel et du plan Quartiers d'été,
- dans le cadre du soutien aux postes de médiateurs Adultes Relais et à l'accompagnement de leur professionnalisation

## PREFECTURE DES DEUX-SEVRES, DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT), DIRECTION DEPARTEMENTALE EMPLOI, TRAVAIL, SOLIDARITES ET PROTECTION DES POPULATIONS (DDETSPP)

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : l'Etat met à disposition plusieurs référents thématiques autour d'une équipe interministérielle restreinte associée aux différentes instances :

- Préfecture des Deux-Sèvres : délégué du Préfet pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il a pour mission de coordonner, sous l'autorité du Préfet, l'action des services de l'Etat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et d'être l'interlocuteur privilégié des habitants des quartiers et des acteurs locaux.
- Direction Départementale Emploi Travail Solidarités et Protection des Populations 79 : chef du service politiques partenariales / emploi
- Direction Départementale des Territoires 79 :
  - ✓ chef du service Prospective, Planification, Habitat
  - ✓ responsable de l'unité parc public,
  - ✓ chargé de l'habitat partagé, du financement du logement social et de la politique de la ville

Selon les thématiques et besoins, des représentants d'autres services de l'Etat seront associés aux travaux et aux instances d'animation.

	Engagements	Indicateurs
	<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>	
<b>C</b>	<p>Copiloter avec Niort Agglo, l'élaboration d'une stratégie de mixité sociale à l'échelle intercommunale, prenant en compte les enjeux de rééquilibrage de l'offre sociale à l'échelle de l'EPCI et ceux plus particulièrement identifiés dans les QPV en s'appuyant sur les documents cadres (PLH, PDALHPD et les documents cadres de la conférence intercommunale du logement (CIA et PPGDID)).</p> <p>À cet effet, l'État accompagnera Niort Agglo dans l'étude qu'elle engage sur le positionnement et la répartition du logement social, l'occupation sociale pour augmenter la mixité et les besoins exprimés par les demandeurs et d'identifier les leviers sur lesquels il conviendra d'agir pour augmenter la mixité sociale.</p> <p>Accompagner Niort Agglo dans l'élaboration d'une étude urbaine visant à terminer le projet de renouvellement urbain du Clou-Bouchet contribuant l'augmentation de la mixité sociale et/ou fonctionnelle du quartier et répondant aux enjeux de transition écologique.</p>	

M	Soutenir les actions de prévention de la délinquance notamment des jeunes, sur l'espace public et prévenir les violences envers les personnes vulnérables. Soutenir les actions en direction des jeunes en voie de radicalisation et sensibiliser les acteurs <i>Via la mobilisation du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation FIPDR</i>	Nombre d'actions soutenues à destination du public QPV au titre du FIPDR et/ou au titre de l'AAP politique de la ville
M	Assurer le suivi de la mise en œuvre opérationnelle du projet du quartier Pontreau Colline Saint André retenu par l'ANRU au titre du NPNRU, accompagner le porteur de projet et les maîtres d'ouvrage des opérations contractualisées et veiller au respect des engagements contractuels des signataires permettant l'atteinte des objectifs du projet d'ensemble.	
M	Assurer le suivi de la nouvelle convention d'abattement de la TFPB, en assurant un meilleur partage avec les services de la Ville et de Niort Agglo	
C	Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle convention de Gestion Urbaine de Proximité	
R	Soutenir les actions de soutien à l'entrepreneuriat dans les QPV (détection, accompagnement)	Nombre d'actions soutenues
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
R	Conforter son soutien aux actions partenariales favorisant la résolution des freins à l'emploi pour les publics en insertion dont les habitants des QPV en lien avec la contractualisation du Pacte des Solidarités et/ou les crédits spécifiques de la politique de la ville : notamment sur la garde d'enfants et soutien à la parentalité (ex : soutien aux expérimentations de places en crèche pour le public QPV en insertion), la mobilité (ex : soutien à la plateforme mobilité, soutien au conseil en mobilité), les actions de remobilisation à l'emploi notamment des jeunes	Nombre de projets soutenus et montants (indicateurs de résultats fournis par les opérateurs retenus)
R	Soutenir le développement ou le confortement de nouvelles expérimentations, telles que l'intégration d'un module « mobilité » dans les formations relevant des métiers en tension (ADFV, métiers du bâtiment, de la restauration, ...) ou encore l'accompagnement individuel et renforcé sur un secteur en tension (aide à la personne)	Nombre de personnes issues du QPV bénéficiant de l'expérimentation mobilité en cours de parcours de formation ? Action financée par AAP Pauvreté 2023 couvrant 2024/2025
R	Mobiliser les mesures et dispositifs permettant l'accès à l'emploi des jeunes et des habitants des QPV en mobilisant le service public de l'emploi (Opérateur France Travail et réseau pour l'emploi)	Nombre d'habitants des QPV dans les dispositifs d'insertion professionnelle suivants : Contrats aidés notamment Parcours Emploi Compétences et Emplois Francs (sous réserve de reconduction), Parcours en Structure d'Insertion par l'Activité Economique, Contrats Engagements Jeunes
M	Maintenir le soutien de l'Etat à l'école de la 2 <sup>ème</sup> chance	

R	Renforcer le lien de la communauté « Les Entreprises s'engagent » et les acteurs de la politique de la ville. Dans le cadre de la communauté les entreprises s'engagent en Deux-Sèvres », inciter les entreprises à jouer un rôle pour faciliter les parcours d'insertion professionnelle des habitants des quartiers, faciliter l'accès aux stages de 3 <sup>ème</sup> , à la découverte des métiers. Cette communauté en département, repose sur un principe de coordination triptyque : un référent au sein de la DDETSPP, un "leader" chef d'entreprise et une animatrice (assuré à ce jour par le CBE du Niortais et Haut Val de Sèvre).	Nombre d'entreprises partenaires Nombre d'animations avec un focus à destination des QPV Les indicateurs pourront être complétés selon l'évolution annoncée de l'outil de reporting
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
M	Soutenir les actions de prévention aux risques d'addiction des jeunes (via La Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives-MILDECA)	Nombre de projets soutenus à destination du public QPV
M	Poursuivre le soutien au Programme de Réussite Educative	Montant financier attribué
M	<b>Poursuivre la mise œuvre du Plan Quartiers d'Été</b> afin d'offrir aux habitants un temps de respiration, de divertissement et de découverte (sport, culture, départ en vacances, apprentissages, soutien à la parentalité) et un temps de rencontres et de renforcement du lien social avec une attention particulière pour l'offre au public des 12 à 25 ans, des rencontres et activités inter-quartiers, des activités en soirée et les week-ends et des activités mixtes.	Nombre de projets soutenus et montant financier
<b>La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers</b>		
R	Appuyer la collectivité sur les temps de participation des habitants, l'animation des Conseils Citoyens (via la mobilisation du Délégué du Préfet)	
C	Dans le cadre des financements du programme 147, l'État s'engage à déployer progressivement les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) notamment en ciblant les associations de proximité et le Programme de Réussite Educative (PRE)	Nombre de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) conclues chaque année (nouvelles, en cours)
M	Soutenir les postes de médiateurs de proximité « adulte relais » et animer ce réseau au niveau départemental	Nombre de postes adultes relais et soutien financier
R	Soutenir les actions de lutte contre les discriminations notamment en sensibilisant les jeunes, les entreprises, les professionnels intervenant dans les QPV <i>Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT</i>	Nombre d'actions intervenant auprès du public QPV au titre de la DILCRAH, au titre de l'AAP politique de la ville
R	Assurer le suivi du plan de formations « Valeurs de la République et laïcité » au bénéfice des professionnels et des bénévoles intervenant dans les quartiers (via le référent de la DDETSPP et l'organisme retenu)	Nombre de formations réalisées / an et nb de participants intervenant en QPV

## DRAC NOUVELLE-AQUITAINE

Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

**Référent(s)** : l'Etat met à disposition plusieurs référents thématiques autour d'une équipe interministérielle associée aux différentes instances, pour la DRAC il s'agit du Conseiller action culturelle et territoriale (*actuellement : Johanne PEYRAS occupe ce poste*)

	Engagements	Indicateurs
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
R	Accompagner les porteurs de projets et les structures culturelles dans les quartiers politique de la ville pour favoriser l'accès à l'offre culturelle des habitants.	Montant des crédits alloués à l'échelle de la CAN au bénéfice des QPV niortais (crédits Transmission des savoirs et démocratisation de la culture.)
A	Mieux informer les acteurs culturels du territoire sur les cadres d'interventions de la DRAC en QPV et les modalités de financement des projets d'EAC et d'action territoriale dans les QPV.	Nombre de projets soutenus par la DRAC Nombre d'habitants des QPV participant aux projets.
R	Poursuivre le déploiement de dispositifs permettant aux habitants des quartiers de s'approprier l'histoire, la culture, le patrimoine de leur territoire et favorisant la pratique artistique : <i>C'est mon patrimoine, Eté culturel, Passeurs d'images.</i>	
R	Mobiliser les structures culturelles labellisées par le ministère de la Culture (Scène nationale Moulin du Roc, Centre d'art contemporain photographique Villa Pérochon, CAMJI) pour des démarches adaptées : ateliers de pratiques artistiques et médiation culturelle, tarification adaptée, diffusion des œuvres en itinérances dans les QPV.	Nombre d'habitants des QPV participant aux projets.
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
R	Renforcer les moyens alloués pour l'EAC (éducation artistique et culturelle) et l'EMI (éducation aux médias et à l'information) dans les établissements scolaires REP/REP+ et / ou situés en QPV. <i>En lien avec l'Education Nationale</i>	Montant des crédits alloués à l'échelle de la CAN au bénéfice des QPV niortais (crédits Transmission des savoirs et démocratisation de la culture.)
A	Promouvoir le pass Culture auprès des jeunes des QPV (part individuelle) et pour les établissements scolaires (part collective) en lien avec le chargé de mission de la SAS pass Culture et les services de l'Education nationale.	Nombre de projets soutenus par la DRAC Nombre d'habitants des QPV participant aux projets.

R	Accompagner le déploiement et la mise en œuvre de projets d'éveil artistique et culturel en direction de la toute petite enfance dans les QPV, en lien avec les structures culturelles et les structures petite enfance (crèches, RAM, associations...) du territoire.	
R	Renforcer les liens avec les acteurs de l'enfance et de la jeunesse, pour mettre en place des projets communs de remobilisation en lien avec la culture (PRE, mission locale, prévention spécialisée...).	
<b>La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers</b>		
C	Encourager et accompagner les projets culturels mobilisant la participation des habitants et favorisant l'expression et la pratique artistique : par exemple installer des résidences d'interventions artistiques inscrites dans la longue durée et dédiées à la mise en œuvre de projets artistiques participatifs	Montant des crédits alloués à l'échelle de la CAN au bénéfice des QPV niortais (crédits Transmission des savoirs et démocratisation de la culture.)  Nombre de projets soutenus par la DRAC
C	Mobiliser des financements dans le cadre de l'appel à projet « Culture et santé », à destination des personnes âgées et/ou en situation de handicap accueillies dans les structures médicales et médico-sociales des QPV.	Montant des crédits alloués à l'échelle de la CAN au bénéfice des QPV niortais (crédits Transmission des savoirs et démocratisation de la culture.)



# Education Nationale



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### Education Nationale

**Référent(s)** : Un référent Education Nationale : Coordinateur REP (*poste actuellement occupé par Karine MAZET*)

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
<p><b>Engagements propres à l'Education Nationale</b></p> <p>L'Education nationale s'engage sur de nombreuses actions destinées à favoriser la réussite scolaire et éducative des élèves des QPV et à lutter contre le décrochage scolaire, via des cadres comme le Programme de Réussite Educative (PRE) ou les Cités éducatives, et par des actions comme le dédoublement des classes, l'accueil des enfants dès deux ans en éducation prioritaire, les stages de réussite éducative. L'Education nationale s'engage aussi à accompagner l'orientation des jeunes, en mobilisant plusieurs dispositifs avec une priorité pour les publics issus des QPV. Une autre thématique sur laquelle l'Education nationale compte se mobiliser est celle de la relation à renforcer entre l'école et les parents, dans une perspective de co-éducation. L'institution formule aussi des engagements en ce qui concerne la santé, ainsi que les notions de citoyenneté et d'engagement.</p>	

**Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous**

R	S'engager à œuvrer de façon coordonnée avec les acteurs travaillant avec les publics 16-25 ans pour mieux repérer et accompagner les jeunes « sans solutions »	Nombre de jeunes accompagnés
R	<p>Favoriser la mise en œuvre des dispositifs et actions qui favorisent l'ouverture du champ des possibles, avec une priorité pour les élèves des QPV par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en œuvre du dispositif cordées de la réussite, rencontres de l'excellence au bénéfice des jeunes des QPV</li> <li>- L'expérimentation de nouvelles formes d'accompagnement pour lutter contre l'auto-censure des élèves dans leur orientation</li> <li>- La poursuite des actions de découverte des métiers en ouvrant le spectre des univers professionnels, afin que les jeunes s'autorisent à être ambitieux dans leur orientation</li> <li>- L'accompagnement à la découverte des filières de l'enseignement supérieur du territoire auprès des jeunes des QPV / facilitation de la participation des jeunes des QPV au salon annuel de l'enseignement supérieur organisé à Niort</li> <li>- La valorisation des parcours exemplaires de jeunes des QPV auprès des autres jeunes sur les supports de communication, lors de témoignages dans les collèges et les lycées (rencontres de l'excellence).</li> <li>- Le renforcement de l'accompagnement des élèves en QPV pour la recherche de stages de 3<sup>ème</sup> en facilitant l'accès aux différents réseaux</li> <li>- ...</li> </ul>	Nombre d'élèves bénéficiaires
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
M	Poursuivre le développement des compétences psycho-sociales et la formation de la communauté éducative	
R	Conforter dans l'école des actions de prévention sur les thématiques sociétales : lutte contre les addictions, contre le harcèlement scolaire, éducation à la sexualité, éducation à la citoyenneté	
R	Conforter le lien entre l'école et les acteurs de la santé	
R	Promouvoir le service civique à destination des jeunes QPV pour sensibiliser aux enjeux de citoyenneté et d'engagement	
R	Accompagner les acteurs de la jeunesse, coordination et formation des acteurs de la jeunesse, promotion du BAFA dans QPV	

R	Achever le dédoublement des classes en REP (mesure CIV 2023) Engagement sous réserve des directives ministérielles pour la mise en œuvre territoriale du Comité Interministériel des Villes (CIV)	Niveau d'achèvement
C	Dans le cadre de la généralisation annoncée des cités éducatives dans les QPV d'ici 2027 (mesure CIV 2023), étudier l'opportunité d'une cité éducative en articulant avec l'actuel Programme de réussite éducative de Niort en fonction des critères d'éligibilité (Engagement sous réserve des directives ministérielles pour la mise en œuvre territoriale du Comité Interministériel des Villes)	
M	Maintenir le partenariat dans le cadre du Programme de Réussite Educative en lien avec le CCAS (diagnostic des besoins, orientation – équipe pluridisciplinaire, référent de parcours, évaluation)	
R	Partager les bilans des dispositifs « vacances apprenantes », « colo apprenantes », en améliorer la promotion auprès des enfants/parents des QPV	Indicateurs de suivi quantitatifs
R	Renforcement de l'accueil des enfants à partir de 2 ans dans la mesure du possible et conformément aux directives ministérielles (mesure CIV 2023)	Nombre d'enfants accueillis
M	Poursuivre les stages de réussite éducative (mesure CIV 2023)	Indicateurs de suivi des stages de réussite
C	Développer les compétences numériques des élèves	
C	Assurer la convergence progressive du zonage des QPV et celui de l'Education prioritaire en assurant dès 2024 un traitement spécifique pour l'ensemble des écoles orphelines (mesure CIV 2023). Engagement sous réserve des directives ministérielles pour la mise en œuvre territoriale du Comité Interministériel des Villes (CIV)	Résultats de la refonte de la carte de l'Education prioritaire
M	Pérenniser le dispositif de traduction pour faciliter les relations avec les parents allophones	
A	Adapter les modes de diffusion de l'information au contexte de chaque école. Utiliser les outils numériques à disposition mais aussi diffuser l'information en proximité. Il s'agira de se caler sur les temps prévus par l'équipe enseignante, différents selon le contexte de écoles. <i>(en lien avec la Direction Education de la Ville de Niort)</i>	
C	Organiser des rencontres avec les familles favorisant la découverte des différentes cultures. En fonction du contexte et des ressources de l'école, favorisant les temps de rencontre entre enfants/familles et périscolaire soit au sein d'école soit en participant aux manifestations des parents d'élèves ou des quartiers. <i>(en lien avec la Direction Education de la Ville de Niort)</i>	
R	Organiser en lien avec des partenaires des actions de soutien à la parentalité sur des sujets comme les écrans, l'alimentation, la santé, etc.	

C	Expérimenter avec les partenaires des « parcours de responsabilisation » en cas d'exclusion scolaires ou de problèmes de comportements récurrents à l'école	
R	Ouvrir davantage l'école aux familles pour une mise en œuvre de la co-éducation : rendre le lieu de l'école plus accueillant, organiser des événements de convivialité au sein de l'école, mettre en valeur les parents et leur rôle dans la co-éducation... (notamment dispositif Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants – OEPRE, ...)	
C	Accompagner les parents dans l'appropriation des outils numériques de suivi de la scolarité et de la vie scolaire	
<b>Santé et bien-être dans les quartiers</b>		
R	Promouvoir les activités sportives : apprentissage vélo SRAV et apprentissage natation	

# Agence Régionale de Santé (ARS)



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### Agence Régionale de Santé (ARS)

**Référent(s)** : Un référent ARS – Responsable Service Prévention et Promotion de la Santé, Pôle Santé Publique et Soins de Ville (*poste actuellement occupé par Pascaline WARGNIE*)

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
<p><b>Engagements propres à l'ARS</b></p> <p>Dans le cadre de ses différents cadres stratégiques 2018-2028 (le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins, le Schéma Régional de Santé), l'ARS NA s'engage pour les QPV de la région sur diverses thématiques incluant les enjeux de prévention liés à la santé <b>reposant sur des modes d'interventions probants</b> et à impact sur les populations cibles (alimentation, activité physique, vie affective et sexuelle, petite enfance, etc.), les questions de santé mentale (notamment le renforcement de la présence de psychologues), le soutien aux actions de dépistage dans les quartiers, la levée des obstacles à l'insertion professionnelle liés à la santé et la prévention contre les violences sexistes et sexuelles.</p>	

	<p>L'ARS NA s'engage aussi à mettre en place une expérimentation pour soutenir les démarches d'aller-vers dans des QPV de la région dans le cadre de son PRAPS.</p> <p>En termes de gouvernance, la DD 79 de l'ARS NA se dit favorable au principe de l'interlocuteur unique privilégié sur les questions de politique de la ville (déjà en place actuellement).</p>	
--	--	--



# Région Nouvelle-Aquitaine



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### Région Nouvelle-Aquitaine

**Référent(s)** : Un référent Région Nouvelle-Aquitaine « Chargé de Mission Politique de la Ville – Pôle DATAR – Direction de la Cohésion et des Initiatives Territoriales »

	Engagements	Indicateurs
	<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
	<p><b>Engagements propres à la Région</b></p> <p>La Région Nouvelle-Aquitaine adhère au principe de suivi de la part des publics QPV au sein des bénéficiaires de l'ensemble de ses dispositifs de formation, et s'engage donc à mettre en place progressivement sur la durée du contrat de ville des indicateurs permettant ce suivi, notamment en ce qui concerne sa prime mensuelle pour chaque stagiaire, ses interventions en matière d'aide à la mobilité pour les publics en insertion, ou encore les actions de formation liées à la lutte contre l'illettrisme. La Région renouvelle aussi son appui pour la création d'activité dans les territoires vulnérables, dont les QPV, avec plusieurs actions de son droit commun à mobiliser dans les quartiers (par exemple l'accompagnement à la création de TPE pendant et après). De façon plus marginale, la Région s'engage aussi sur des thématiques comme la santé, l'amélioration de la performance énergétique des logements, la promotion d'une alimentation durable dans le cadre du Pacte pour une alimentation durable et locale en Nouvelle Aquitaine, ou encore la création de logement avec le soutien à l'installation d'une Résidence Habitat Jeune.</p>	

### Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire

C	Création de la Résidence Habitat Jeune « Joséphine Baker » livrée sur la période du Contrat de Ville 2024-2030 soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 500 000 € (plafond du soutien régional) sur le dispositif logement des jeunes	
M	<p>Soutenir le tissu économique et encourage les actions collectives en faveur de l'entrepreneuriat. La Région Nouvelle-Aquitaine est attentive à la création d'activité dans les territoires vulnérables notamment les quartiers politique de la ville. Elle soutient le réseau des acteurs de l'accompagnement à la création / reprise sur la Nouvelle-Aquitaine. Quelques exemples de dispositifs d'accompagnement sur le champ de l'économie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement à la création et à la reprise de TPE (pendant et post-crétation)</li> <li>- Aide à l'investissement d'entreprise TPE reprises depuis moins de 2 ans</li> <li>- Sensibilisation aux démarches collectives de l'ESS, mise en situation de jeunes, construction de parcours éducatifs</li> </ul> <p>Soutien à l'expérimentation de projets socialement innovants</p>	<p>Nombre de structures de l'ESS au sein des QPV ou en « Territoires Vécus » soutenues dans le cadre des dispositifs régionaux</p> <p>Nombres de bénéficiaires d'aides régionales à la création d'entreprises parmi l'ensemble des bénéficiaires</p>
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
M	La Région Nouvelle-Aquitaine propose dans le cadre de son droit commun une intervention en faveur de la mobilité des publics en insertion à travers : le soutien à la plateforme Mobilité Soligo 79 ; le soutien en direction des participants / bénéficiaires ; le soutien à des expérimentations permettant de lever des freins dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle. La Région s'engage à maintenir ces actions et à identifier la part des bénéficiaires de ces différents segments de l'offre de service qui réside en QPV	Montant du soutien à la plateforme mobilité Soligo 79 ; parmi les bénéficiaires de la plateforme sur chaque segment de l'offre de services (conseil en mobilité, apprentissage code, conduite, conseil à l'achat...), la part des bénéficiaires issus des QPV (informations transmises par l'opérateur) ; Nombre d'expérimentations initiées
C	L'offre de formation régionale prévoit des actions de formation contre la lutte contre l'illettrisme dans le cadre des dispositifs d'acquisition des savoirs de base pour les demandeurs d'emplois non qualifiés sur prescription (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, CAP Emploi). Le dispositif permet ainsi de lever ce frein à l'insertion professionnelle et permettre l'accès à des parcours qualifiants : en direction des Demandeurs d'Emploi et des structures. La Région s'engage à suivre la part des personnes issues des QPV au sein des bénéficiaires de cette offre de service.	Parmi les bénéficiaires de la politique régionale de lutte contre l'illettrisme, la part des bénéficiaires issus des QPV ; Nombre de structures soutenues intervenant en direction des QPV ; Le montant des soutiens à ces structures.
C	Dans le cadre de la sécurisation des parcours, la Région propose une prime mensuelle de 100 € à chaque stagiaire de la formation professionnelle rémunéré par la Région, en situation de « parent isolé avec au moins un enfant à charge », y compris en cas de garde alternée (sur justificatifs). La Région s'engage à mettre en œuvre un outil d'identification de l'origine géographique des stagiaires pour à terme un suivi des habitants au sein de cette politique publique régionale.	Parmi les bénéficiaires de cette prime mensuelle, la part des habitants des QPV Mise en œuvre d'un outil d'identification de l'origine géographique des stagiaires pour à terme un suivi des habitants au sein de cette politique publique régionale

M	Maintenir le soutien financier de la Région à l'École de la 2 <sup>e</sup> chance, et suivre entre autres la part issue des QPV parmi les stagiaires	Parmi les stagiaires de l'École de la 2 <sup>ème</sup> Chance, la part issue des QPV (informations transmises par l'opérateur) ; Nombre de sorties positives sur emploi/formation en précisant leur nature et le détail pour les habitants des QPV
<b>Santé et bien-être dans les quartiers</b>		
R	Soutenir dans le cadre du Pacte pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine, les actions en faveur d'une alimentation de qualité, saine et durable	Nombre de structures au sein des QPV ou en « Territoires Vécus » soutenus dans le cadre du Pacte alimentaire de la Région Nouvelle Aquitaine
<b>Bien vivre au sein de quartiers durables</b>		
M	<p>Maintenir les dispositifs de soutiens relatifs à l'amélioration de la performance énergétique des logements, à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dispositif d'accompagnement pour la rénovation énergétique globale performante et bas carbone de l'habitat privé (particuliers ciblés et bailleurs jusqu'à 5 logements en location)</li> </ul> <p>L'appel à projets pour les opérations de rénovation énergétique des copropriétés (entreprises, associations ciblées)</p>	<p>Nombre de bailleurs structures / entreprises soutenus pour des logements ou bâtiments situés en QPV</p> <p>Nombre de logements concernés au sein des QPV</p>

# Conseil Départemental des Deux-Sèvres (CD 79)



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### Conseil Départemental des Deux-Sèvres (CD79)

**Référent(s)** : Un référent CD79 : Référent positionné au sein du Pôle des Solidarités

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
<p><b>Engagements propres au Conseil Départemental des Deux-Sèvres</b></p> <p>Dans le cadre du pilotage de ses politiques publiques et de sa démarche de recueil et d'analyse des données, le Conseil Départemental s'engage à objectiver la prise en compte des habitants des QPV. Pour répondre aux problématiques des habitants des QPV sur plusieurs thématiques (insertion, mobilité, santé mentale, alimentation, parcours autonomie des jeunes, stages de 3<sup>e</sup>), le Département annonce mobiliser ses cadres d'intervention existants. Des engagements concrets concernent également des expérimentations et actions renforcées de lutte contre l'isolement et le non-recours dans les QPV. En matière de gouvernance, un référent sera nommé au sein du Pôle des Solidarités pour faire le lien entre les autres directions départementales et le Contrat de Ville.</p>	<p><b>Engagements portant sur les indicateurs de suivi</b></p> <p>Mobiliser les indicateurs permettant de mesurer que les habitants des quartiers prioritaires sont pris en compte, dans leur juste poids démographique au sein des politiques publiques conduites par le CD79.</p> <p>Mobiliser le SIG Politique de la ville de l'ANCT pour permettre de territorialiser les indicateurs du CD79 sur les QPV.</p>

	<p>Pour le pilotage de ses politiques publiques, le CD79 entame une démarche de recueil et d'analyse des données. Dans ce cadre, il s'engage à objectiver la prise en compte des habitants des QPV. Cette réflexion sera conduite sur la durée du Contrat de ville 2024-2030. Le périmètre des politiques publiques à examiner est à déterminer plus précisément. L'outil de géolocalisation de l'ANCT disponible pour les signataires du Contrat de Ville peut venir faciliter cette démarche (à partir de listes anonymisées comprenant les adresses).</p>	<p>Parmi le nombre de BRSA du Département, la part habitant sur les QPV ; Indicateurs à élargir aux autres les minima sociaux</p>
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
M	<p>Le département conforte ses soutiens en direction de l'offre de services notamment auprès de la plateforme Soligo (à l'exception du Conseil en mobilité).</p>	<p>Parmi le nombre BRSA bénéficiaire de l'offre de services, Nombre de bénéficiaires issus des QPV</p>
R	<p>Renforcer le nombre de places et diversifier des modes de garde au bénéfice du retour à l'emploi des BRSA. Cet engagement s'inscrit dans l'esprit de la loi « Plein emploi » qui vise à faire évoluer l'approche des publics en débutant l'accompagnement socioprofessionnel par un « diagnostic à 360 ° » qui traite toutes les dimensions de la personne.</p>	<p>Parmi le nombre des BRSA bénéficiaire du dispositif, identifier la part des BRSA habitants des QPV.</p>
C	<p>Le CD s'engage à mobiliser les partenaires pour travailler sur les « métiers du lien et du soin ». Cet engagement s'appuie sur une étude à l'échelle départementale. L'action du Département est dorénavant plus particulièrement dédiée au positionnement des BRSA sur ces métiers. Le Département conduira des actions ponctuelles sur d'autres métiers en tension.</p>	<p>Nombre de bénéficiaires du RSA positionnés sur ces actions dont le nombre de BRSA issus des QPV ; Nombre de bénéficiaires du RSA bénéficiant d'une sortie positive sur emploi/formation dont le nombre de BRSA issus des QPV</p>
M	<p>Conforter l'engagement du CD79 à clausurer ses marchés publics.</p>	<p>Part des marchés du CD79 comportant des clauses d'insertion ; Nombre de BRSA bénéficiaires des clauses traités par le Guichet Niortais dont nombre issus des QPV</p>
M	<p>Développer les possibilités de formation à destination des jeunes de l'ASE sans solution en mobilisant l'E2C-Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance (10 places en 2024).</p>	<p>Nombre de l'ASE pris en charge par l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance dont le nombre issu des QPV ; Nombre de sorties positives/formation des jeunes de l'ASE dont ceux issus des QPV</p>
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
R	<p>Formaliser un protocole de collaboration avec la Mission de Prévention spécialisée qui mobilise les services du Département, notamment l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).</p>	<p>Nombre de jeunes des QPV touchés par le plan d'action formalisé et mis en œuvre.</p>
R	<p>Faciliter le rapprochement entre l'offre de stages de 3<sup>ème</sup> et les adolescents / jeunes des QPV par des actions dédiées et animer la plateforme départementale stages de 3<sup>ème</sup>, notamment en renforçant l'offre d'accueil.</p>	<p>Nombre de jeunes accueillis en stage, dont ceux issus des QPV Nombre de classes accueillies issues des établissements accueillant des jeunes issus des QPV</p>

Santé et bien-être dans les quartiers		
R	Mieux faire connaître les actions développées par la maison des adolescents aux partenaires, acteurs relais et aux publics des QPV (jeunes, parents) dans une logique d'aller vers.	Fiches actions communiquées auprès des publics Nombre de bénéficiaires dont ceux issus des QPV
C	Lutter contre le non recours à travers notamment la réorganisation des Antennes Médicosociales du CD79. Expérimenter sur un ou plusieurs QPV, une méthodologie spécifique pour lutter contre le non-recours en s'appuyant un travail de benchmark des initiatives « territoires zéro non-recours ». Par ailleurs, cet objectif est inscrit dans cadre de la contractualisation du Pacte des solidarités sur la durée du Contrat de ville 2024-2030.	Nombre d'actions menées sur les QPV Nombre de bénéficiaires des QPV touchés par les actions
C	Promouvoir des actions de lutte contre l'isolement en direction des personnes en perte d'autonomie dans les quartiers prioritaires, avec une attention particulière pour les bénéficiaires de l'AAH dans les QPV.	Nombre d'actions menées sur les QPV File active des bénéficiaires des actions
Bien vivre au sein de quartiers durables		
C	Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'éducation alimentaire (santé, lutte contre le gaspillage alimentaire...) pour le grand public et les scolaires,</li> <li>- Développer l'approvisionnement local pour les personnes en situation de précarité.</li> </ul>	Nombre d'actions menées sur les QPV Nombre de bénéficiaires des QPV touchés par les actions
C	Engager une démarche pour détecter le non recours aux aides du FSL en matière de précarité énergétique.	Nombre de nouveaux bénéficiaires du FSL issus des QPV



# Caisse d'Allocations Familiales (CAF)



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### CAF

**Référent(s)** : Un référent CAF – Responsable du Département Action Sociale (*poste actuellement occupé par Valérie ROCHET*)

	Engagements	Indicateurs
	<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
	<p><b>Engagements propres à la CAF</b></p> <p>Au regard des objectifs de la Cog 2023-2027, les politiques déployées par la Caisse d'allocations familiales s'intègrent naturellement dans les ambitions et le cadre du contrat de ville :</p> <p><b>L'accueil des jeunes enfants</b></p> <p>Le développement de l'offre d'accueil et la réduction des inégalités territoriales et sociales est un objectif majeur de l'action de la Caf dans le domaine de la petite enfance, qu'il s'agisse d'accueil individuel ou collectif.</p>	

**Le soutien à la parentalité**

La Caf développe une offre territoriale diversifiée pour réduire les inégalités d'accès pour les parents aux dispositifs, services et actions de soutien à la parentalité : lieux d'écoute et de partage d'expérience, lieux d'accueil enfants-parents, accompagnement à la scolarité, médiation familiale, aide aux vacances des familles. La Caf participe par ailleurs au programme de réussite éducative et à la promotion du lien parents-écoles.

**L'accès aux accueils de loisirs et aux vacances**

La structuration d'une offre d'accueil périscolaire et extrascolaire de qualité, accessible et adaptée aux besoins des familles et des territoires constitue un axe fort de l'intervention de la Caf. L'organisation des temps de vie de l'enfant est une préoccupation des parents qui doivent pouvoir concilier vie familiale, professionnelle et sociale.

Le départ en vacances est un facteur d'épanouissement personnel et de cohésion familiale. Le soutien au départ en vacances des familles, des enfants et des adolescents vise en particulier :

- le soutien à la fonction parentale et aux relations parents enfants à travers les différents dispositifs d'aides aux départs en vacances familiales ;
- l'aide à la conciliation des vies professionnelles, familiales et sociales pour les familles, à travers les différents dispositifs permettant le départ des enfants et des adolescents en vacances collectives (colonies, camps).

**L'animation de la vie sociale**

L'inclusion sociale et la socialisation des personnes, mais aussi le renforcement des liens sociaux et de la cohésion sociale constituent, avec le développement de la participation citoyenne de proximité, les finalités du secteur de l'animation de la vie sociale soutenu par la Caf.

**L'accès aux droits et l'accompagnement des familles vulnérables**

L'accès effectif des personnes à leurs droits est la préoccupation première de la Caf. À ce titre, elle met en place, en fonction des besoins des territoires et des publics, des rendez-vous des droits qui permettent aux allocataires qui en ont le plus besoin de bénéficier d'un accompagnement renforcé dans l'accès à l'ensemble de leurs droits sociaux. La Caf accompagne également systématiquement dans leur parcours les familles rencontrant un évènement fragilisant (séparation, deuil, ...)

	<p><b>L'accès des jeunes à leurs droits et à leur autonomie</b></p> <p>A travers le financement des postes de référents jeunesse dans les structures, le soutien aux centres socioculturels et à la fonction socio-éducative des Résidence Habitats jeunes, la Caf accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur prise d'autonomie, la prise d'initiatives, la construction de projets et le passage à l'âge adulte.</p>	
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
C	Soutenir le développement des projets d'animation de la vie sociale « hors les murs », sur l'espace public et en pieds d'immeuble	<p>Nombre d'actions « hors les murs » (+ de 6 par an ciblés)</p> <p>Nombre d'habitants touchés (+ 200 habitants ciblés)</p>
C	Soutenir la fonction d'animation socio-éducative au sein de la Résidence Habitat Jeunes Joséphine Baker	<p>Label Prestation de service FJT</p> <p>Montants versés</p>
C	Accompagner les porteurs de projets dans le développement de service de proximité accessibles aux habitants des QPV (crèches, maison d'assistants maternelles, lieux d'accueil enfants parents, accueil de loisirs...)	<p>Nombre d'équipements créés</p> <p>Montants versés</p>
C	Accompagner la création du service logement jeunes porté par la Résidence Habitat Jeunes Joséphine Baker	<p>Création du service</p> <p>Nombre de jeunes informés</p>
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
R	Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des familles en soutenant le développement et la diversification des modes d'accueil.	Taux de couverture des QPV Niortais en mode d'accueil du jeune enfant
R	Soutenir, aux côtés des partenaires, l'accès des parents en parcours d'insertion à un mode d'accueil adapté	Nombre de places « à vocation d'insertion professionnelle » accessibles
C	Favoriser l'accès des habitants des QPV intéressés aux métiers de la petite enfance en tension (Assistants maternels, auxiliaire de puériculture...)	Nombre de nouveaux agréments d'assistants maternels
C	Accueillir à la Caf de jeunes stagiaires issus des QPV	Nombre de stagiaires par an ( <i>cible de 3 stagiaires par an</i> )
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
R	Accompagner l'accès des jeunes au BAFA	Nombre de jeunes /an
C	S'appuyer sur les référents jeunesse financés dans les centres socioculturels pour multiplier les actions visant au pouvoir d'agir, aux initiatives et à la prise d'autonomie des jeunes	Nombre d'actions nouvelles
R	Accompagner l'accès des jeunes au départ en vacances et déployer le pass colos	Nombre de jeunes en vacances
R	Favoriser l'accès des parents des QPV aux lieux ressources en matière de parentalité (itinérance et relais territoriaux) : lieu d'accueil enfants parents, maison de la parentalité...	<p>Montants alloués</p> <p>Etude sur l'effectivité d'accès</p>

C	Mettre en place des actions collectives d'information à destination des parents dans le cadre du parcours « arrivée de l'enfant » en lien avec la CPAM, la PMI et les partenaires des QPV	Nombre d'actions d'info
C	Expérimenter une offre d'accompagnement individuel de soutien à la parentalité	Nombre d'accompagnements
C	Permettre des temps de répit parental à travers l'accès au départ en vacances familiales	Nombre de familles bénéficiaires
C	Accompagner la Résidence Habitat Jeunes Joséphine Baker dans sa nouvelle offre d'accueil et d'accès au logement des familles monoparentales	Nombre de familles monoparentales en RHJ
R	Proposer systématiquement une rencontre avec un travailleur social de la Caf aux familles rencontrant un événement fragilisant : séparation, deuil, monoparentalité...	Nombre de rencontres proposées et réalisées
C	Contribuer à développer des places d'accueil individuel et collectif de la petite enfance en soutenant techniquement et financièrement les porteurs de projets pour l'investissement et pour le fonctionnement	Nombre de places créées Montants alloués
R	Renforcer les relations parents-écoles et l'ouverture de l'école aux parents en s'appuyant sur les contrats locaux à la scolarité (CLAS) et les partenariats DASEN	Nombre de familles en CLAS Qualité du lien parents/écoles porté par les CLAS
R	Soutenir les parents des QPV dans leur rôle de co-éducateur en développant les actions du réseau d'écoute d'accompagnement et d'appui à la parentalité (REAAP) et notamment l'innovation en matière de participation des parents à la transition écologique	Nombre de nouvelles actions REAAP Nombre de parents
<b>Santé et bien-être dans les quartiers</b>		
R	Soutenir les centres socioculturels et favoriser le développement des actions de lutte contre l'isolement et les ruptures sociales portées par les habitants	Montant versés
R	Participer à la prévention et à la lutte contre les violences (orientation vers le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, versement aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales, actions de prévention au sein des établissements scolaires...)	Nombre de victimes bénéficiaires de l'aide et d'une orientation
<b>Bien vivre au sein de quartiers durables</b>		
C	Créer, accompagner, rénover les accueils de loisirs dans une démarche de développement durable intégrant une dimension de végétalisation des espaces extérieurs	
R	Contribuer à l'animation de la vie sociale des QPV en intégrant systématiquement les enjeux écologiques et sociaux dans les projets des centres socioculturels et autres associations soutenues	
<b>La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers</b>		
R	Garantir pour chaque allocataire de la Caf un service de qualité, accessible et performant en s'appuyant sur les équipes de la Caf et celles de ses partenaires	Nombre d'allocataires dans les QPV Modes de contact avec la Caf

C	Associer les habitants et les allocataires des QPV à la définition et à l'adaptation des services de la Caf : enquêtes, focus groups	Réalisation de focus groups
C	Mettre en œuvre la solidarité à la source pour simplifier l'accès aux droits et les démarches Caf	Montant des prestations versées Délais moyens de versement des aides
C	Développer les interventions sociales d'intérêt collectifs portées par les travailleurs sociaux de la Caf en vue de soutenir le pouvoir d'agir des familles en matière d'accès aux droits, d'autonomie et de citoyenneté	Nombre de groupe créés
C	Expérimenter un projet itinérant d'accès aux droits en développant les actions « d'aller vers » dans les QPV en direction des jeunes, des familles monoparentales, des primo-arrivants et des familles avec enfants porteurs de handicap	Nombre d'actions Nombre de personnes touchées
R	Participer aux forum et actions partenariales d'accès aux droits dans les quartiers	Nombre d'actions Nombre de personnes touchées

# Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### CPAM

**Référent(s)** : Un référent CPAM (*poste actuellement occupé par Valérie BONNEAU*)

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
<p><b>Engagements propres à la CPAM</b></p> <p>La CPAM s'engage à mesurer la part des publics recourant à son offre de service qui réside en QPV, à l'aide d'indicateurs de suivi qui seront observés régulièrement ainsi que comparés à l'échelle départementale. D'autre part, la CPAM s'engage à conforter/renforcer de nombreuses actions de prévention sur diverses thématiques, comme la santé bucco-dentaire, les enjeux liés à la périnatalité, les différents dépistages, etc. La CPAM insiste sur l'importance de la santé environnementale, et la nécessité de sensibiliser et limiter l'exposition aux substances toxiques. Par ailleurs, elle s'engage sur des actions d'accès aux droits, qui se concrétiseront par exemple par un renforcement de l'information à destination des publics QPV, et la mise en place d'actions d'aller-vers s'appuyant notamment sur des relais de terrain.</p>	



	Elle s'engage aussi pour favoriser la prise en charge efficace des situations, par exemple avec la création d'un extranet pour les partenaires en 2024 ou encore avec l'accompagnement des maisons France Service et la création d'un canal privilégié pour les demandes urgentes.	
	<p>Engagement global :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les recours aux actions de prévention</li> <li>- Développer l'accessibilité aux droits et aux soins.</li> <li>- Encourager les comportements qui favorisent un maintien en bonne santé et qui limitent l'exposition aux substances toxiques : la santé environnementale est inscrite dans tous les programmes.</li> <li>- Proposer des indicateurs de suivi</li> </ul>	<p>Mesurer si les habitants des QPV ont un recours à l'offre de service de la CPAM en proportion de leur poids démographique.</p> <p>Création d'indicateurs de suivi, à rapprocher du taux global départemental pour comparaison et à suivre par année :</p> <p>Taux de vaccinations enfants, socle vaccinations obligatoires Taux vaccination grippe, population invitée</p> <p>Taux recours MT Dent Taux de recours aux dépistages : Sein, colo rectal, col utérus</p> <p>Taux de bénéficiaires C2S Taux de bénéficiaires sans médecin traitant</p> <p><b><u>La prise en compte des habitants des QPV sera apprécié dans chacun des engagements à suivre pris par la CPAM.</u></b></p>
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
A	Mettre en place des actions de prévention sur la santé buccodentaire auprès des jeunes, (incluant le programme MT DENT, en lien avec la Direction Education de la Ville de Niort), et des publics précaires des quartiers ; actions de prévention périnatalité, en lien avec la santé environnementale, et l'exposition perturbateurs endocriniens.	
R	Développer le travail en partenariat entre la CPAM d'une part et d'autre part les missions locales, les chantiers d'insertions, école de la 2 <sup>e</sup> chance, le CES, etc., afin de promouvoir des actions de dépistage.	

## Santé et bien-être dans les quartiers

C	Mise en place d'un extranet pour partenaires en 2024	
R	Développer l'accès aux droits et informations par les partenaires relais sur le terrain via le développement de l'espace partenaire et communication sur le pack service assurance maladie : missions locales, antennes médico-sociale, ESCALE formées fin 2023, à développer et à faire vivre sur la durée de l'engagement.	
R	Accompagnement des France Services : formations au fil de l'eau sur l'offre de services de la CPAM. Création d'un canal privilégié pour demandes urgentes pour une réponse dans la journée. Exemples d'actions complémentaires possibles : <i>Animations d'ateliers « bien vieillir avec le numérique » déjà expérimentées dans une France services à Melle</i>	
R	Mettre en actions auprès des acteurs intervenants dans les quartiers pour proposer des parcours prévention/droits Exemples : Mission retrouve ton CAP, publics chantiers insertions accompagnés jusqu'à l'examen de prévention en santé. Des modules sur demande, « sommeil », « nutrition » « addictions » « tabacologie » peuvent être envisagés.	
R	Réaliser des actions de promotion de dépistages avec les partenaires : missions locales, chantiers d'insertion, E2C, CES	
A	En soutien de la CPTS du Niortais : ouverture du centre de soins non programmés adossé au CH Niort mai 2023.	
C	ALLER-VERS, structuration avec l'installation des plateformes téléphoniques aller-vers prévention, dont l'ouverture est prévue 1 <sup>er</sup> trimestre 2024.	
C	Détecter les non-recours aux soins parmi les habitants des QVP et activer le dispositif MAS pour lutter contre le renoncement aux soins	
C	Développer des actions visant à l'information des publics QPV sur leurs droits et sur les démarches administratives à effectuer (permanences, communication, relais auprès des structures au contact des publics...)	
A	Organisation d'ateliers ciblés sur la question du recours aux droits, contributions aux forums sur les droits	
R	Examen Prévention en Santé par le CES : renforcer la participation de la population des QVP en ciblant les invitations.	

# France travail



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### France travail

**Référent(s)** : 2 référents France travail : Directions d'Agence Niort Garenne et Trévins (*postes actuellement occupés par Inès LAURENT et Nathalie DESWELLE*)

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p> <p>Part des demandeurs d'emploi en QPV dans les entrées en formation</p> <p>Identifier la part des demandeurs d'emploi (DE) habitant en QPV parmi l'ensemble des DE inscrits à France travail et à transmettre annuellement ces données</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandeur d'emploi (DE) entrée en formation</li> <li>• DE accompagnement global</li> <li>• DE en prestations (Activ' Projet, Activ' Créa, VSI)</li> <li>• Principaux métiers recherchés par les DE</li> </ul>
<p><b>Engagements propres à France travail</b></p> <p>France travail s'accorde sur la préservation du fonctionnement basé sur la désignation d'un référent nominatif jouant le rôle d'interlocuteur privilégié pour ce qui concerne la politique de la ville. Sous réserve de validation de la possibilité de partager des données chiffrées, l'institution donne son accord pour la transmission d'informations concernant la part des demandeurs d'emploi résidant dans les QPV dans les différentes prestations de France travail, dans une optique de pilotage de l'activité dans le cadre du Contrat de Ville.</p>	

	<p>En outre, et sous réserve de signature d'une convention d'échanges de données personnelles, France travail s'engage à transmettre des données de trajectoires de cohortes afin mesurer l'impact d'expérimentations dans le domaine de la formation et de la levée des freins périphériques.</p> <p>D'autre part, France travail s'engage à adapter son offre de services et ses modes de faire aux spécificités des publics QPV quand cela sera jugé nécessaire.</p> <p>L'institution s'engage également à mettre un accent sur les prestations et aides (aide à la garde d'enfant pour parent isolé, prestation « parcours emploi santé ») afin de renforcer la part des publics QPV qui en bénéficie. Par exemple, France travail pourra s'appuyer sur des relais, créer de nouveaux partenariats, étendre les critères d'éligibilité (selon dispositions dérogatoires en vigueur) aux aides pour les demandeurs d'emploi des QPV.</p> <p>France travail, en lien avec le dispositif AGIR (accompagnement global visant les BPI) entend renforcer l'accès à l'emploi incluant la réduction de freins (FLE, accès aux droits et logement)</p> <p>Enfin, en coordination avec le Réseau pour l'Emploi, France travail renforcera son action à destination des entreprises concernant les dispositifs incitatifs à l'emploi ciblant les habitants des QPV.</p>	
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
R	Renforcer la communication auprès des publics et des structures dans les QPV sur les aides à la mobilité de France travail (aide à la mobilité pour l'entrée en formation ou emploi, aide aux déplacements entretien embauche ou prestation) en s'appuyant sur des relais au sein des quartiers par exemple.	Nombre et part de prestations d'aide à la mobilité pour des bénéficiaires QPV <i>(Données actuellement non disponible – sous réserve de mise à disposition des données par le niveau régional)</i>
R	Renforcer la communication auprès des publics et des structures dans les QPV sur la prestation « Parcours emploi santé », en s'appuyant sur des relais au sein des quartiers par exemple et viser une part de public QPV dans les bénéficiaires de la prestation au moins égale à la part des habitants QPV dans la population totale.	Nombre et part de prestations « Parcours Emploi Santé » <i>(Données actuellement non disponible – sous réserve de mise à disposition des données par le niveau régional)</i>
M	Agir sur le repérage des handicaps, en lien avec Cap emploi / Agefiph	Nombre de demandeurs d'emploi relevant d'un handicap et habitant un QPV <i>(Observatoire de l'emploi France travail Nouvelle Aquitaine)</i>
C	S'engager à orienter du public vers des places en crèche AVIP au sein des QPV si un tel projet devait voir le jour	Nombre de personnes issues des QPV orientées

A	Renforcer la communication sur les aides (aide à la garde d'enfant pour parent isolé - AGEPI) auprès des publics et des structures relais dans les QPV (associations, CSC, CCAS...). Étendre les critères d'éligibilité (selon dispositions dérogatoires en vigueur) pour les demandeurs d'emploi des QPV.	Nombre et part d'aide à la garde d'enfants pour parent isolé (AGEPI) pour des bénéficiaires QPV
R	Maintenir et développer l'accès à la formation pour les publics en QPV, via notamment une action d'information des professionnels en QPV pour ce qui relève de la compétence de France travail (AFPE/POEi/ AIF/ voire POEC) et des moyens d'inscription à ces actions (Mes évènements emploi) pour assurer le relais de cette offre de service auprès des habitants.	Nombre et part AFPR, POEi, AIF pour des bénéficiaires QPV
R	Organiser chaque année un ou des événements spécifiques dans les QPV (job dating, rallyes, ...), notamment en lien avec des partenaires implantés sur le quartier (mission locale)	Nombre d'évènements ou temps forts organisés sur les QPV, en lien avec les partenaires emploi-insertion
C	Créer de nouveaux partenariats avec les partenaires de France travail dans les QPV pour mieux faire connaître l'offre de service et promouvoir l'inscription à France travail	Cf. Réseau pour l'Emploi
M	Maintenir et renforcer la délégation de l'accompagnement des demandeurs d'emploi habitant en QPV vers le dispositif PLIE qui propose des permanences au cœur et/ou en proximité des QPV, afin de faciliter la levée des freins à l'emploi	Parmi les personnes orientées par France travail vers le PLIE, la part issues des QPV
C	Fournir dans le cadre d'une convention RGPD entre France travail et Niort Agglo des données de trajectoires sur des cohortes identifiées, pour mesurer l'impact d'expérimentations dans le domaine de la formation et de la levée des freins à l'emploi, visant des demandeurs d'emploi inscrits à France travail ( <i>en lien avec la CAN</i> )	Pour mesurer l'impact d'expérimentations, (sous réserve d'inscription et maintien sur la liste des demandeurs d'emploi) les données relatives à l'employabilité pourraient être recherchées, à titre d'exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation des bénéficiaires concernant l'emploi à 6, 12, 18 et 24 mois.</li> <li>- Éléments liés au parcours dont a bénéficié le demandeur d'emploi : séquences d'emploi, séquences de formation, séquences de prestations d'accompagnement.</li> </ul>
R	Renforcer la communication et l'information des employeurs concernant les exonérations et dispositifs incitatifs à l'emploi des personnes en QPV, notamment à travers le dispositif « Mes aides à l'emploi », une fois par an.	Action relevant du Réseau pour l'Emploi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• nombre d'Emploi Francs</li> <li>• nombre et part PEC-CIE</li> </ul>
M	Former les conseillers entreprises de France travail aux enjeux de lutte contre les discriminations	Engagement global RSE de non-discrimination de France travail

# Mission Locale Sud Deux-Sèvres



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### Mission Locale

**Référent(s)** : Un référent Mission Locale (*poste actuellement occupé par la Directrice Sonia RENAUD*)

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
<p><b>Engagements propres à la Mission Locale</b></p> <p>La Mission Locale a pris des engagements forts en ce qui concerne le suivi et le partage d'indicateurs, à la fois sur la mobilisation des jeunes issus des QPV dans ses dispositifs existants de droit commun (par exemple la part des jeunes habitant en QPV parmi le nombre total de jeunes de la CAN en Contrat Engagement Jeune), et sur le déploiement de ses moyens dans les QPV (par exemple le pourcentage du temps de présence de son adulte-relais dans les QPV par rapport à son temps de travail global). Une partie des engagements de la mission locale concerne le maintien d'actions existantes dans le cadre de son droit commun (sur la lutte contre la radicalisation, la lutte contre la prostitution, la santé mentale) ; et la poursuite de travaux partenariaux préexistants</p>	



	(avec la prévention spécialisée, les organismes de formation...). Elle garantit également le maintien de son travail en proximité des jeunes des QPV (préservation de ses points de contacts et permanences dans les quartiers). En outre, la mission locale s'engage sous réserve de financements à agir davantage en ce qui concerne la santé mentale des jeunes issus des QPV et pour lutter contre les discriminations dont ils peuvent faire l'objet.	
	<p><b>Dans le cadre du droit commun, et en cohérence avec les actions menées par les autres acteurs du SPE, prendre en compte les jeunes des QPV à la hauteur de leur poids démographique au sein des différents dispositifs et services de la Mission Locale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> accueil</li> <li>• PACEA</li> <li>• CEJ</li> <li>• Nombre d'entretiens</li> </ul>	<p><b>Part des jeunes des QPV dans les dispositifs de droit commun :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes des QPV/sur le nombre de jeunes de la CAN reçus en 1<sup>er</sup> entretien.</li> <li>- Nombre de jeunes des QPV en PACEA/sur le nombre de jeunes de la CAN en PACEA</li> <li>- Nombre de jeunes des QPV en Contrat Engagement Jeunes /sur le nombre de jeunes de la CAN en Contrat Engagement Jeunes</li> <li>- Nombre de jeunes des QPV en Contrat Engagement Jeunes /sur le nombre de jeunes de la CAN en Contrat Engagement Jeunes</li> <li>- Nombre d'entretiens réalisés avec des jeunes des QPV/sur le nombre d'entretiens réalisés avec des jeunes</li> </ul>
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
M	Maintien de l'action d'un adulte relais, jusqu'en 2025, et au-delà sous réserve d'une reconduction de la convention avec l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes démobilisés repérés par l'adulte-relais</li> <li>- Nombre de personnes prises en charge et orientées vers le SPE</li> <li>- Pourcentage du temps de présence de l'adulte-relais dans l'espace public et/ou sur son lieu d'accueil par rapport à son temps de travail global</li> <li>- Nombre d'actions d'information réalisées</li> </ul>
M	Maintien de permanences sur les quartiers, y compris dans le cadre des transformations urbaines en préparation (transformation du Pontreau et destruction des locaux du Clou-Bouchet	<b>Maintien de permanences sur les quartiers</b> , y compris dans le cadre des transformations urbaines en préparation (transformation du Pontreau et destruction des locaux du Clou-Bouchet)
R	Renforcement du partenariat entre la mission locale et la prévention spécialisée : élaboration d'une méthodologie de relai commune (méthode d'interpellation, temporalité, anonymat...), construction partagée des accompagnements communes pour une cohérence de parcours, présentation annuelle des équipes, dispositifs et évènements et rencontres trimestrielles...	<p><b>Convention de partenariat avec l'Equipe de Prévention spécialisée signée en 2023.</b></p> <p>Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs seront partagés lors de la réunion annuelle de bilan de cette convention.</p>

M	La poursuite du travail avec les organismes de formation et la Région sur les leviers pour augmenter les entrées en formation donnent une attention particulière au public QPV.	Part des QPV vers la formation / jeunes CAN  Implication dans les démarches partenariales pour des actions de promotion de la formation																											
M	Dans le cadre de son accompagnement global, la mission locale accompagne les jeunes à la levée de leurs freins périphériques : maîtrise de la langue, mobilité, mode de garde... Il mobilise les solutions territoriales existantes, et peu construire une offre de service adaptée.	Nature des propositions faites aux jeunes des QPV. Exemple de tableau stat disponible  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Thème acte service</th> <th>Nb propositions</th> <th>Nb jeunes avec proposition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Accès à l'emploi</td> <td>2208</td> <td>318</td> </tr> <tr> <td>Citoyenneté</td> <td>876</td> <td>220</td> </tr> <tr> <td>Formation</td> <td>532</td> <td>189</td> </tr> <tr> <td>Logement</td> <td>151</td> <td>77</td> </tr> <tr> <td>Loisirs, sport, culture</td> <td>124</td> <td>66</td> </tr> <tr> <td>Projet professionnel</td> <td>1297</td> <td>292</td> </tr> <tr> <td>Santé</td> <td>453</td> <td>178</td> </tr> <tr> <td><b>Total général</b></td> <td><b>5641</b></td> <td><b>411</b></td> </tr> </tbody> </table>	Thème acte service	Nb propositions	Nb jeunes avec proposition	Accès à l'emploi	2208	318	Citoyenneté	876	220	Formation	532	189	Logement	151	77	Loisirs, sport, culture	124	66	Projet professionnel	1297	292	Santé	453	178	<b>Total général</b>	<b>5641</b>	<b>411</b>
Thème acte service	Nb propositions	Nb jeunes avec proposition																											
Accès à l'emploi	2208	318																											
Citoyenneté	876	220																											
Formation	532	189																											
Logement	151	77																											
Loisirs, sport, culture	124	66																											
Projet professionnel	1297	292																											
Santé	453	178																											
<b>Total général</b>	<b>5641</b>	<b>411</b>																											
C	La Mission Locale pourra étudier l'opportunité de mettre en œuvre le programme de lutte contre les discriminations auprès des jeunes et des entreprises, sous réserve de financements	Elaboration d'un plan d'action dans le cadre de réponse à AAP relatif à la lutte contre les discriminations. Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs seront identifiés et partagés au regard des attendus de cet AAP.																											
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>																													
C	La participation de certains conseiller de l'équipe de la mission locale à la « formation 1er secours en santé mentale »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes issus des QPV ayant bénéficié d'une action santé/ Nombre de jeunes de la CAN ayant bénéficié d'une proposition santé</li> <li>- Nombre de salariés formés aux premiers secours en santé mentale (Nombre en 2023 : 9)</li> <li>- Demandes de financements et projets intégrant une intervention de psychologue</li> </ul>																											
C	Sous réserve de financements, créer des temps d'écoute psychologique au sein de la Mission Locale, pour faciliter l'accès à des jeunes qui ne sont pas en demande de soin et ne se tournent pas vers les acteurs de santé psychique																												
C	Participation au réseau de prévention et lutte contre la prostitution des mineur(e)s des Deux-Sèvres et désignation d'un référent Lutte contre la prostitution	Nombre de rencontres initiées par les services de l'Etat.																											
R	La Mission Locale est signataire de la Charte CDPRAF et contribution au suivi des situations signalées. Elle s'engage à la formation et/ou sensibilisation des salariés au contact du public radicalisé	Nombre de salariés formés.																											

c	Dans la perspective de la démarche de labellisation de l'UNML, s'assurer que les jeunes issus des QPV aient des espaces d'expression pour partager leurs retours sur l'offre de service de la mission locale	Il est prévu que la démarche de labellisation de l'UNML se concrétise sur la période 2024-2030. Aussi, les indicateurs quantitatifs et qualitatifs seront partagés lors des temps de bilan.
---	--	--

# Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) / Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### CCI / CMA

#### Référent(s) :

- Un référent CMA : Chargé de développement économique (*poste actuellement occupé par Thierry DUBOIS*)
- Un référent CCI : Conseiller Entreprises et Territoire Niortais (*poste actuellement occupé par Julien VINCONNEAU*)

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
<p><b>Engagements propres à la CCI et à la CMA</b></p> <p>Les chambres consulaires s'engagent sur plusieurs thématiques : le soutien à l'entrepreneuriat via le dispositif « Entreprendre dans les quartiers » destiné à accompagner les créateurs d'entreprises, la valorisation de l'artisanat et des stages auprès des collégiens via les dispositifs « Pass' métiers » et « Bravo les artisans », ainsi que le déploiement d'actions de découverte des métiers. En termes d'objectivation de la part des habitants des QPV, les chambres consulaires s'engagent à fournir un fichier contenant les adresses des entreprises de leurs ressortissants, afin d'identifier la part de leurs ressortissants implantés en QPV.</p>	

R	S'engager à transmettre parmi les ressortissants de la <b>CCI et CMA</b> , la part des ressortissants implantés au sein des QPV	<p>Pour la CMA, la CAN a déjà les informations (voir pour les actualiser au long du contrat de ville)</p> <p>Vérification en cours de côté de la CCI</p> <p>La CAN pourra transmettre ces données à l'ANCT pour les géo-référencer (après signature d'une convention)</p>
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
R	Compte tenu des retours de l'évaluation conduite en 2022, reconduire l'action « Entreprendre dans les Quartiers » avec une nouvelle proposition d'organisation ( <b>CCI et CMA</b> )	<p>Nombre de participants par ateliers, dates</p> <p>Nombre de personnes ayant initié un suivi à la suite de ces ateliers</p> <p>Avoir une veille précise et qualitative sur les bilans de l'activité sur les freins rencontrés par les habitants, pour faire évoluer l'action une fois par an</p>
M	Organiser un évènement annuel sur la mise à l'honneur des entreprises, porteurs de projets et valoriser les créateurs/repreneurs ( <b>CCI et CMA</b> )	Nombre de personnes touchées en QPV
C	Sous condition de financements, la <b>CMA</b> s'engage à effectuer un travail d'aller vers les micro-entrepreneurs qui s'installent pour leur proposer des services/accompagnements. Opportunité de financements avec le nouveau programme de la BPI	Nombre de contacts établis
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
C	Valoriser le recrutement des jeunes des quartiers prioritaires via la valorisation des contrats d'apprentissage ( <b>CMA</b> )	
R	Développer les actions de découverte des métiers via la fabrique des métiers pour l'artisanat, avec : des collaborations avec la Mission Locale, Ecole 2 <sup>ème</sup> Chance / Un tournoi de sport pour sensibiliser sur les métiers de l'artisanat, avec le Campus des métiers ( <b>CCI et CMA</b> )	<p>Nombre d'événements organisés</p> <p>Nombre de participants touchés</p>
M	Intervenir auprès des collégiens des QPV pour valoriser la réalisation de stages en immersion dans une entreprise grâce à l'action Pass Métier ( <b>CCI et CMA</b> )	<p>Nombre d'élèves concernés par l'action</p> <p>Nombre de stages réalisés</p> <p>Secteurs des stages réalisés</p>
M	Faire découvrir les métiers de l'artisanat aux collégiens de 4 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> à travers un stage en immersion dans une entreprise artisanale pendant les vacances scolaires, grâce à l'action « Bravo les artisans » (Collège Jean Zay au Clou Bouchet, collègue Pierre et Marie Curie au Pontreau) ( <b>CCI et CMA</b> )	<p>Nombre d'élèves concernés par l'action</p> <p>Nombre de stages réalisés</p> <p>Secteurs des stages réalisés</p>
M	Participer aux événements liés à l'emploi au sein des QPV, en lien avec l'ensemble des partenaires, à titre d'exemples : Carrefour Emploi, job dating .... En retour, faire connaître auprès de leurs ressortissants les événements organisés en lien avec les QPV ( <b>CCI et CMA</b> )	Nombre d'événements par quartier
M	Promouvoir les emplois francs auprès des ressortissants ( <b>CCI et CMA</b> )	Nombre de communications à destination des ressortissants en QPV

# Bailleurs : Deux-Sèvres Habitat, Immobilière Atlantique Aménagement et SEMIE



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### Bailleurs (Deux-Sèvres Habitat et Immobilière Atlantic Aménagement)

**Référent(s)** : Deux référents par bailleurs et un référent SEMIE :

- François CHAUVÉAU (Directeur Stratégique Relation Clientèle et Qualité de Service - DSH)
- Jean-Michel BOUROT (Directeur Pôle Clientèle - DSH)
- Stéphane BERNARD (Directeur Territorial - IAA)
- Sandra HOURDEAUX (Responsable du Pôle Médiation / GUP - IAA)
- Un référent SEMIE

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
<p><b>Engagements propres aux bailleurs</b></p> <p>Les bailleurs s'accordent avec Niort Agglo et la Ville de Niort pour procéder à une présentation annuelle du bilan de l'abattement de la TFPB, en lien avec les services de l'Etat, dans une perspective de partage et de dialogue. Par ailleurs, les bailleurs formulent de multiples engagements couvrant</p>	



	<p>plusieurs thématiques : le relais d'information pour l'enlèvement des volumineux ; le renforcement de la mixité sociale ; l'accompagnement social des locataires et la contribution à l'identification de situations de vulnérabilité ou d'isolement des locataires ; la prévention des incivilités et la promotion de bonnes relations de voisinage ; le renforcement de l'attractivité des quartiers en maintenant les animations de proximité et la mise à disposition de locaux en pied d'immeubles et la rénovation nécessaire de logements pour les rendre résilients aux changements climatiques.</p> <p>Concernant spécifiquement la SEMIE, les engagements portent sur les projets inscrits dans le cadre de la convention ANRU et sur la réalisation de la nouvelle Résidence Habitat Jeunes « Joséphine Baker ».</p>	
<b>Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire</b>		
<b>M</b>	Faciliter les mises à disposition de locaux en pied d'immeubles, qui participent à l'animation des quartiers	Nombre de locaux mis à disposition IAA créé en janvier 2024 un local en pied d'immeuble sur la Coline Saint André
<b>R</b>	Faciliter les animations en proximité : soutien d'actions mises en œuvre dans les quartiers, chantiers jeunesse, ...	Nombre de rencontres/an relatives à la préparation d'animations de proximité auquel les bailleurs participent
<b>C</b>	Participer avec les collectivités à une plus grande mixité sociale des QPV, notamment dans le cadre de l'étude stratégie du peuplement en cours mise en œuvre par Niort Agglo	Selon résultats de l'étude
<b>C</b>	Renforcement du rôle du Maire dans l'attribution des logements sociaux (mesures CIV 2023), dans le respect de la réglementation applicable au logement public	
<b>C</b>	Amplifier l'effort d'accueil des plus fragiles en dehors des QPV notamment en modifiant la structure des loyers, dans le respect de la réglementation applicable au logement public	Partage de ces informations en réunion de Pôle Social
<b>R</b>	Faire participer les gardiens d'immeuble à la prévention des incivilités et assurer une rapidité d'intervention lors de dégradations du patrimoine	
<b>M</b>	Maintenir les actions en faveur du respect des règles de voisinage et du bien-vivre ensemble	Nombre de rencontres relatives au partage des modalités d'accueil et aux évolutions à apporter le cas échéant (ex : instance préexistante du Pôle urbain) Cette rencontre est systématiquement proposée à tous les entrants chez IAA
<b>C</b>	Participer à l'élaboration de la nouvelle convention d'utilisation de l'abattement TFPB, à son animation et son suivi avec l'Etat, Niort Agglo et la Ville de Niort. Cet engagement fait écho au souhait de la Ville de Niort et de Niort Agglo d'être associées à une présentation du bilan annuel de l'abattement TFPB par les bailleurs, en lien avec les services de l'Etat, dans un objectif de partage et de dialogue. Ces rencontres permettraient également de valoriser les actions mises en œuvre. Cet engagement rappelle le lien entre abattement TFPB et GUP.	Nombre de rencontre / an sur ce sujet

C	Mettre en œuvre les nouvelles modalités de collecte des volumineux (création d'un formulaire en ligne) avec les services de Niort Agglo. Assurer la communication de cette information auprès des locataires, notamment : informations dans les halls d'immeubles, rappels systématiques au moment des arrivées et des départs...	Actions et supports de communication/an assurés par les bailleurs relatifs à cette nouvelle modalité d'enlèvement des encombrants IAA affiche les documents de Niort Agglo dans tous ses espaces communs
M	Maintenir une démarche de proposition de locaux commerciaux, administratifs, associatifs à loyers attractifs pour favoriser le dynamisme économique des quartiers.	
<b>Santé et bien-être dans les quartiers</b>		
R	Conforter la présence humaine au sein des quartiers par le biais des gardiens d'immeuble, et conforter leurs compétences notamment en matière de détection des situations d'isolement ou de vulnérabilité des locataires.	Nombre de postes de gardiens pourvus ; Nombre de signalements de situations d'isolement ou de vulnérabilité auprès des acteurs sociaux ; bilan annuel des partenariats avec les différents acteurs (CCAS, CAF, CD79, conseillers citoyens) ;
R	Poursuivre l'activation du partenariat avec les différents acteurs (CCAS, CAF, CD79, conseillers citoyens).	Dans le cadre de la GUP, Nombre de signalement des incivilités remontées, Nombre d'actions de prévention conduites ; temps d'intervention en cas de dégradation du patrimoine.
<b>Bien vivre au sein de quartiers durables</b>		
C	Réaliser des travaux d'isolation énergétique et les travaux nécessaires pour rendre les logements résilients aux changements climatiques. Communiquer aux locataires le calendrier des interventions.	
R	Poursuivre l'accompagnement social des locataires en lien avec les partenaires (CD79, CAF, CCAS), par la maîtrise des charges locatives ; par l'accompagnement social des locataires en situation d'impayés pour faire valoir leurs droits ; par des mesures de prévention pour favoriser l'accès aux droits.	Nombre de rencontres relatives au partage des informations relatives à l'accompagnement social conduit en lien avec les partenaires (CD79, CAF, CCAS). (ex : instance préexistante du Pôle urbain)
<b>La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers</b>		
C	Saisir l'opportunité de l'accueil des nouveaux locataires pour faire connaître les différents services disponibles et l'ensemble des ressources du quartier. Les réponses au questionnaire habitants (démarche prévue dans le cadre de l'élaboration du Contrat de ville 2024-2030) pourront permettre d'adapter le contenu de l'information aux besoins. A cette occasion, en complément du livret d'accueil du locataire, pourront être rappelés les services des gardiens lors des visites de courtoisie et diffusées des informations pratiques relatives à des services, à titre d'exemples : plan du réseau de transport de Niort Agglo, service d'enlèvement des encombrants (dont le service en ligne...)	
C	Faire partager par les bailleurs leurs modalités d'accueil des nouveaux locataires auprès des services de l'Etat et Niort Agglo (cf labellisation QualiHLM) notamment la visite post emménagement. Faire évoluer les contenus/modalités en fonction des résultats de l'enquête.	

# Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine



Les différents acteurs ont pris des engagements dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030. Ces derniers répondent à une typologie : les engagements à créer **C**, à maintenir **M**, à renforcer **R**, ou à adapter **A**.

## Engagements des Partenaires

### Promotion Santé Nouvelle Aquitaine

**Référent(s)** : Un référent Promotion Santé Nouvelle Aquitaine : Chargé de projets à la Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine (*poste actuellement occupé par Julien TRAMAUX*)

Engagements	Indicateurs
<p><b>Engagements généraux en termes d'objectivation du droit commun et de gouvernance</b></p> <p>Les différents partenaires s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objectiver la mobilisation de la politique publique dans les QPV, et tendre à une représentation au minimum équivalente au poids des habitants des QPV dans la population.</li> <li>- respecter les engagements pris en termes d'objectifs chiffrés, sur la base des compétences propres. Le référent politique de la ville s'engage à mobiliser et transmettre les indicateurs de suivi à une échéance régulière, ainsi qu'en délivrer une interprétation.</li> <li>- insérer un focus sur la prise en compte des QPV dans les documents cadres stratégiques, afin de renforcer son rôle dans la gouvernance du Contrat de Ville.</li> <li>- adapter ses modes de faire aux caractéristiques de la population des QPV, afin de toucher et capter au mieux ces publics.</li> </ul>	<p>Indicateurs socles pour suivi de l'évolution chaque année</p>
<p><b>Engagements propres à Promotion Santé Nouvelle Aquitaine</b></p> <p>Promotion Santé de Nouvelle Aquitaine s'engage à mettre ses compétences au service des décideurs et des acteurs intervenant dans les QPV, à plusieurs niveaux : en matière d'accompagnement et soutien méthodologique, notamment pour prioriser la prise en compte des indicateurs qui seront fournis par la CPAM 79 sur ce territoire ; en matière d'animation de réseau et production de projets partenariaux répondant aux besoins identifiés ; en matière de formation des acteurs, via des formations existantes pour d'autres territoires et des formations sur mesures ; enfin, en fournissant des ressources documentaires, pédagogique sur les leviers probants et de qualité. Promotion Santé Nouvelle Aquitaine s'engage également sur le champ de la santé des demandeurs d'emploi, en déployant des formations et modules d'intervention pour le développement de leurs compétences psychosociales. En ce qui concerne la thématique de</p>	

	l'éducation, Promotion Santé Nouvelle Aquitaine annonce développer le dispositif de soutien à la parentalité « Clefs Parentalité » dans les QPV.	
	Promotion santé Nouvelle Aquitaine va mettre au service des décideurs et acteurs intervenants sur le territoire ses compétences : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en accompagnement et soutien méthodologique, notamment pour prioriser la prise en compte des indicateurs qui seront fournis par la CPAM 79 sur ce territoire</li> <li>- en animation de réseau et production de projets partenariaux répondant aux besoins identifiés</li> <li>- en formation des acteurs, via des formations existantes pour d'autres territoires et des formations sur mesures</li> <li>- en appui avec des ressources documentaires, pédagogique sur les leviers probants et de qualité</li> </ul>	
<b>Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous</b>		
<b>C</b>	Inclure et impulser des projets et des actions dans une dynamique de santé communautaire pour répondre aux besoins de santé en lien avec les indicateurs transmis par la CPAM	Nombre d'habitants Nombre d'association impliqués dans le diag
<b>R</b>	Contribuer au développement des compétences psychosociales des demandeurs d'emploi tout au long de leur parcours par de la formation ou la conception de module d'intervention	Nombre de formation + Nombre de professionnels formés et diversité des professionnels accompagnés Nombre d'appui et diversité des partenaire accompagnés
<b>L'éducation, la jeunesse et la parentalité</b>		
<b>C</b>	Implanter le programme de soutien à la parentalité "Clefs Parentalité" sur les quartiers politique de la ville	Nombre d'actions développées sur les QPV dans le cadre de « "Clefs Parentalité" » et des actions développés en lien avec les centres socioculturels. Nombre et qualité des participants à la formation "expert" et Animateurs. Nombre de partenaires mobilisés. Nombre de familles touchés par le programme
<b>Santé et bien-être dans les quartiers</b>		
<b>C</b>	Accompagner les signataires du Contrat de Ville dans la prise en compte de la santé pour la mise en place de tous les axes des engagements quartiers 2030	Nombre d'accompagnements réalisés en direction des signataires du Contrat de Ville
<b>R</b>	Accompagner ou impulser ou mettre en œuvre avec les acteurs du territoire et les habitants des projets et des programmes efficaces sur les thématiques définis dans les engagements, soit l'alimentation, la promotion de l'activité physique et la santé mentale	Nombre d'appuis et accompagnements des actions de développement des compétences psychosociales à destination de toute la population par la formation des acteurs, la mise en place de programme et les interventions à destination des parents et des jeunes

# niort agglo

## Agglomération du Niortais

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 01 février 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 08 février 2024

#### COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE 2024-2030 - "ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030"

##### **Titulaires et suppléants présents :**

Jérôme BALOGÉ, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

##### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Stéphanie ANTIGNY à Dominique SIX, Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Valérie VOLLAND, Ségolène BARDET à Gérard LEFEVRE, Daniel BAUDOUIN à Alain CANTEAU, François BONNET à Nadia JAUZELON, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à Olivier D'ARAUJO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Sophia MARC à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE à Noélie FERREIRA, Marie-Paule MILLASSEAU à François GUYON, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Nicolas ROBIN à Eric PERSAIS, Séverine VACHON à Alain LECOINTE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

##### **Titulaires absents :**

Christelle CHASSAGNE, Guillaume JUIN, Mélina TACHE.

##### **Titulaires absents excusés :**

Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Florence VILLES.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU JEUDI 8 FÉVRIER 2024

### COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE 2024-2030 - "ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030"

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la note du 13 avril 2023 relative à l'actualisation de la géographie prioritaire ;

Vu la circulaire du 15 mai 2023 relative à l'organisation de la concertation citoyenne dans le cadre de la refonte des Contrats de ville ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des Contrats de ville 2024-2030 ;

L'année 2023 a été marquée par l'élaboration du prochain Contrat de ville sur la période 2024-2030 appelé également « Engagements Quartiers 2030 ».

L'ensemble des parties prenantes : institutions, associations, acteurs de terrains et habitants, s'est impliqué aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), dans cette démarche empreinte d'une forte dynamique partenariale.

Si l'évaluation conduite en 2022 a montré des avancées, des enjeux majeurs demeurent en termes de pauvreté, d'accès à l'emploi, de sécurité, d'éducation, de santé... mais aussi de cohésion sociale nourries des valeurs de la République et de mixité de peuplement. Viennent également s'ajouter les enjeux liés au développement durable maintenant pleinement visibles et qui se posent avec une acuité particulière dans ces quartiers.

En réponse, l'ambition de l'Agglomération porte sur une nouvelle feuille de route constituée d'actions et d'engagements concrets, inscrits dans le temps, facilitant le suivi et la mesure des impacts.

Cette ambition repose sur des principes clés sur lesquels la CAN a sollicité en premier lieu ses directions, celles de la Ville de Niort et du CCAS puis l'ensemble de ses partenaires. Parmi ces principes :

- La mobilisation du droit commun pour que les habitants des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) soient pris en compte à leur juste poids démographique au sein de chaque politique publique,
- Des engagements concrets assortis d'indicateurs pour mesurer les impacts.

Sur ces points, des avancées sont tangibles : les partenaires ont répondu présents et leur implication est à souligner. Les 6 années qui s'ouvrent, seront mises à profit pour favoriser l'appropriation, la mise en œuvre et l'animation de la démarche au sein d'une gouvernance renouvelée qui conforte les Conseils citoyens en tant que représentants des habitants des quartiers prioritaires.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le Contrat de ville 2024-2030 appelé également « Engagements Quartiers 2030 » joint en annexe ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer le Contrat de ville 2024-2030 qu'une vingtaine de partenaires, en complément de Madame La Préfète des Deux-Sèvres, a également exprimé le souhait de signer ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 1

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Romain DUPEYROU**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**